**7-278/1 (Sénat)**
DOC 55 **2418/001 (Chambre)**

# Sénat et Chambre des représentants de Belgique

**SESSION DE 2020-2021**

10 MAI 2021

## Conférence des présidents des Parlements de l'Union européenne
## Berlin (visioconférence), 10 mai 2021

**RAPPORT**
fait par
M. **Gryffroy (S.)** et
Mme **Tillieux (Ch.)**

**7-278/1 (Senaat)**
DOC 55 **2418/001 (Kamer)**

# Belgische Senaat en Kamer van volksvertegenwoordigers

**ZITTING 2020-2021**

10 MEI 2021

## Conferentie van voorzitters van de Parlementen van de Europese Unie
## Berlijn (videoconferentie), 10 mei 2021

**VERSLAG**
uitgebracht door
de heer **Gryffroy (S.)** en
mevrouw **Tillieux (K.)**

## I. INTRODUCTION

La Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne (ci-après: «UE» ou «Union») a eu lieu le 10 mai 2021. En raison de la situation sanitaire, la présidence allemande a décidé d'organiser la réunion sous forme de visioconférence.

La réunion des présidents des parlements de l'UE a été préparée par les secrétaires généraux des parlements de l'UE lors de leur réunion du 29 mars 2021 (annexe 1).

M. Andries Gryffroy, vice-président du Sénat, et Mme Eliane Tillieux, présidente de la Chambre des représentants, ont participé aux travaux de cette conférence.

## II. SESSION D'OUVERTURE

M. Wolfgang Schäuble, président du *Bundestag* allemand, souligne dans son message de bienvenue les nouvelles possibilités de participation qu'offre la numérisation. Il faut cependant se rappeler qu'une augmentation des possibilités ne va pas forcément de pair avec plus de participation, ou même plus d'acceptation. Le monde numérique représente un défi pour le système de la démocratie représentative. Les médias perdent de plus en plus leur rôle de médiateur et de filtre des informations. Les modèles commerciaux des géants de l'Internet doivent être repensés, dès lors que ceux-ci rejettent très largement toute responsabilité pour les messages de haine et d'incitation à la violence propagés sur le net.

M. Reiner Haseloff, président du *Bundesrat* allemand, souligne dans ses propos de bienvenue que les valeurs fondamentales européennes sont profondément enracinées dans les sociétés. L'Europe est ainsi devenue depuis longtemps une part de la réalité quotidienne des personnes qui vivent de part et d'autre des frontières. La Conférence sur l'avenir de l'Europe peut permettre à l'UE d'évoluer et de poursuivre son développement. Dans le monde numérique, les parlements doivent tout de même rester le cœur battant de la démocratie. C'est pourquoi il faut créer des règles pour le monde numérique afin que l'Europe puisse rester unie dans la diversité.

M. Schäuble donne ensuite lecture de l'ordre du jour, qui est approuvé à l'unanimité. Il souligne qu'à l'issue de la conférence, il y aura uniquement des conclusions de la présidence (annexe 2), qui ont été rédigées en concertation avec les parlements de la Troïka. En raison de l'organisation de la conférence au format virtuel, il n'est en effet pas possible de procéder à l'habituelle

## I. INLEIDING

De Conferentie van voorzitters van de parlementen van de Europese Unie (hierna: «EU» of «Unie») vond plaats op 10 mei 2021. Wegens de gezondheidssituatie heeft het Duitse voorzitterschap besloten de vergadering via videoconferentie te houden.

De bijeenkomst van voorzitters van de parlementen van de EU werd voorbereid door de secretarissen-generaal van de EU-parlementen tijdens hun vergadering van 29 maart 2021 (bijlage 1).

De heer Andries Gryffroy, ondervoorzitter van de Senaat, en mevrouw Eliane Tillieux, voorzitster van de Kamer van volksvertegenwoordigers, hebben deelgenomen aan de werkzaamheden van deze conferentie.

## II. OPENINGSZITTING

De heer Wolfgang Schäuble, voorzitter van de Duitse *Bundestag*, benadrukt in zijn welkomstwoord de nieuwe participatiemogelijkheden die de digitalisering te bieden heeft. Men mag echter niet uit het oog verliezen dat meer mogelijkheden niet noodzakelijk meer deelname of zelfs meer aanvaarding betekent. De digitale wereld vormt een uitdaging voor het stelsel van de representatieve democratie. De media verliezen steeds meer hun rol als bemiddelaars en filters van informatie. De bedrijfsmodellen van de internetgiganten moeten opnieuw worden bekeken, aangezien zij de verantwoordelijkheid voor haatberichten en het aanzetten tot geweld op het internet in grote mate van de hand wijzen.

In zijn welkomstrede benadrukt de heer Reiner Haseloff, voorzitter van de Duitse *Bundesrat*, dat de fundamentele waarden van Europa diep geworteld zijn in de samenleving. Europa is dan ook reeds lang deel gaan uitmaken van de dagelijkse realiteit van de mensen die aan weerszijden van de grenzen leven. De Conferentie over de toekomst van Europa kan de EU in staat stellen te evolueren en zich verder te ontwikkelen. In de digitale wereld moeten de parlementen nog steeds het kloppend hart van de democratie vormen. Daarom moeten er regels voor de digitale wereld worden uitgewerkt, zodat Europa in verscheidenheid verenigd kan blijven.

De heer Schäuble leest vervolgens de agenda voor, die met eenparigheid van stemmen wordt goedgekeurd. Hij beklemtoont dat er aan het eind van de conferentie alleen conclusies van het voorzitterschap worden geformuleerd (bijlage 2), die in overleg met de parlementen van de Trojka zijn opgesteld. Door de virtuele opzet van de conferentie is het immers niet mogelijk om, zoals

discussion intensive des conclusions avec tous les participants à la conférence.

## III. SESSION I: NUMÉRISATION ET MUTATION DE LA SPHÈRE PUBLIQUE – DANGERS ET CHANCES POUR LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

### A. Exposés introductifs

Mme Jeanette Hofmann, professeure à l'Université libre de Berlin, illustre son point de vue sur le thème des réseaux sociaux en s'appuyant sur trois thèses. Premièrement, les algorithmes ont pour spécialité de donner du poids à des énoncés qu'eux-mêmes ne produiraient cependant pas. Deuxièmement, des plateformes comme Facebook ou Twitter sont des infrastructures centrales de nos démocraties. Ces plateformes en savent plus que n'importe quelle autre institution sur les citoyens; leur pouvoir doit donc être limité. Troisièmement, il devrait y avoir une sorte de conseil de l'audiovisuel pour le numérique, qui reflète l'ensemble de la société et adopte des réglementations. De manière globale, les réseaux sociaux représentent plus une chance qu'un danger. Des études empiriques montrent qu'environ 90 % des messages de haine, d'incitation à la violence et de désinformation sont imputables à moins d'1 % des utilisateurs.

Mme Francesca Bria, présidente du Fonds national italien pour l'innovation, montre à l'aide de différents exemples comment les gouvernements, les parlements ou les institutions de l'UE peuvent, à l'aide des instruments numériques, mieux impliquer les citoyens dans leurs prises de décision. Elle les incite à ne pas avoir peur des technologies modernes. Des conseils citoyens, des assemblées citoyennes, des budgets participatifs pourraient succéder aux mouvements de protestations, construire des ponts et bâtir une nouvelle confiance entre la société et les décideurs politiques. La pandémie de Covid-19 a montré la puissance qui peut être déployée par des systèmes autocratiques numériques comme la Chine. C'est maintenant à l'UE de montrer ce que peuvent faire des sociétés démocratiques ouvertes avec l'aide d'instruments numériques focalisés sur le bien commun, la participation de tous et le changement climatique. La Conférence sur l'avenir de l'Europe, qui a été lancée officiellement le 9 mai 2021, est un excellent exemple de démocratie participative, grâce notamment à la plateforme numérique multilingue.

gewoonlijk, de conclusies uitvoerig met alle deelnemers te bespreken.

## III. ZITTING I: DIGITALISERING EN DE VERANDERENDE PUBLIEKE RUIMTE – GEVAREN EN KANSEN VOOR DE REPRESENTATIEVE DEMOCRATIE

### A. Inleidende uiteenzettingen

Mevrouw Jeanette Hofmann, hoogleraar aan de Vrije Universiteit van Berlijn, illustreert haar visie op het thema «sociale netwerken» aan de hand van drie stellingen. Ten eerste zijn algoritmen gespecialiseerd in het toekennen van gewicht aan uitspraken waarvan dat zelf niet zou uitgaan. Ten tweede zijn platformen zoals Facebook of Twitter centrale infrastructuren van onze democratieën. Deze platformen weten meer over de burgers dan welke andere instelling ook, en daarom moet hun macht worden ingeperkt. Ten derde zou er een soort audiovisuele raad voor digitale media moeten komen, die de hele samenleving weerspiegelt en regelgeving uitvaardigt. In hun geheel vormen sociale netwerken veeleer een kans dan een gevaar. Uit empirisch onderzoek blijkt dat ongeveer 90 % van de haatberichten, oproepen tot geweld en verkeerde informatie toe te schrijven is aan minder dan 1 % van de gebruikers.

Mevrouw Francesca Bria, voorzitster van het Italiaans Nationaal Fonds voor innovatie, laat aan de hand van verschillende voorbeelden zien hoe regeringen, parlementen of EU-instellingen burgers met behulp van digitale instrumenten beter bij hun besluitvorming kunnen betrekken. Ze moedigt hen aan niet bang te zijn voor moderne technologie. Burgerraden, burgerassemblees, participatieve begrotingen zouden de plaats kunnen innemen van protestbewegingen, bruggen kunnen slaan en een nieuw vertrouwen kunnen opbouwen tussen de samenleving en de beleidsmakers. De Covid-19-pandemie heeft aangetoond welke macht digitale autocratische systemen zoals China kunnen aanwenden. Het is nu aan de EU om te laten zien wat open democratische samenlevingen kunnen doen met behulp van digitale instrumenten die gericht zijn op het algemeen welzijn, de participatie van iedereen en de klimaatverandering. De Conferentie over de toekomst van Europa, die op 9 mei 2021 officieel van start is gegaan, is een uitstekend voorbeeld van participatieve democratie, niet in het minst dankzij het meertalige digitale platform.

**B. Débat**

M. Andries Gryffroy (Belgique, Sénat) rappelle que toute personne dans la société doit avoir accès au numérique: l'accès à l'Internet, notamment, revêt une importance particulière. De plus, il estime qu'il faut accueillir la progression technologique à bras ouverts. Même s'il y a des dangers, les chances offertes par les nouvelles technologies sont en principe supérieures aux risques ou aux défis en ce qui concerne la protection des données.

Il est rejoint sur cette idée par M. Wolfgang Sobotka (Autriche, Conseil national) qui, tout en mettant en garde contre les défis que représente la numérisation pour la démocratie représentative, souligne que les réseaux sociaux ont accéléré le rythme de la communication politique et permettent, dans un sens positif, une communication directe avec les citoyens. Un cadre juridique numérique doit donc être mis en place. Suivant l'exemple des médias traditionnels, les fournisseurs de plateformes de réseaux sociaux devraient s'engager à respecter un code déontologique.

En outre, M. Sobotka demande de soutenir la campagne *#WeRemember* de lutte contre l'antisémitisme sur Internet et de commémoration des victimes du national-socialisme. Cette campagne qui doit avoir lieu tous les ans durant la semaine du 27 janvier, Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste, pourrait constituer un projet commun des parlements de l'UE, qui s'ajouterait aux manifestations nationales de commémoration.

De son côté, Mme Maria Elisabetta Alberti Casellati (Italie, Sénat) souligne combien les nouveaux réseaux et médias numériques modifient le parlementarisme. Elle estime que la démocratie représentative est le seul format qui puisse représenter une société pluraliste.

Mme Edite Estrela (Portugal) expose que le Parlement portugais utilise plusieurs formats numériques pour assurer la transparence des votes et pour établir un contact direct entre les députés et les citoyens.

Mme Viktorija Čmilytė-Nielsen (Lituanie) relève que l'UE a aussi une responsabilité envers les pays non membres de l'UE. Un marché numérique commun et un système d'itinérance uniforme sont bénéfiques pour la démocratie, notamment avec les pays du Partenariat oriental. Elle entrevoit des risques avant tout dans le

**B. Debat**

De heer Andries Gryffroy (België, Senaat) herinnert eraan dat iedereen in de samenleving toegang moet hebben tot digitale technologie: met name toegang tot het internet is van groot belang. Bovendien is hij van mening dat de technologische vooruitgang met open armen moet worden ontvangen. Ook al zijn er gevaren, de kansen die de nieuwe technologieën bieden, zijn in principe groter dan de risico's of uitdagingen op het gebied van gegevensbescherming.

Hij wordt hierin bijgetreden door de heer Wolfgang Sobotka (Oostenrijk, Nationale Raad), die weliswaar waarschuwt voor de uitdagingen van de digitalisering voor de representatieve democratie, maar er tevens op wijst dat de sociale netwerken het tempo van de politieke communicatie hebben opgevoerd en in positieve zin rechtstreekse communicatie met de burgers mogelijk maken. Daarom moet er een digitaal rechtskader komen. Naar het voorbeeld van de traditionele media zouden de aanbieders van sociale netwerkplatformen zich moeten engageren om een ethische code na te leven.

Voorts roept de heer Sobotka op om de campagne *#WeRemember* ter bestrijding van antisemitisme op het Internet en ter herdenking van de slachtoffers van het nationaalsocialisme te steunen. Deze campagne, die jaarlijks moet plaatsvinden in de week van 27 januari, de Internationale Herdenkingsdag voor de Holocaust, zou een gezamenlijk project van de EU-parlementen kunnen zijn, als aanvulling op de nationale herdenkingsevenementen.

Op haar beurt benadrukt mevrouw Maria Elisabetta Alberti Casellati (Italië, Senaat) hoezeer de nieuwe digitale netwerken en media het parlementaire stelsel aan het veranderen zijn. Zij is van mening dat de representatieve democratie de enige vorm is die een pluralistische samenleving kan vertegenwoordigen.

Mevrouw Edite Estrela (Portugal) legt uit dat het Portugese Parlement verschillende digitale middelen gebruikt om de transparantie van de stemming te waarborgen en rechtstreeks contact tussen de parlementsleden en de burgers tot stand te brengen.

Mevrouw Viktorija Čmilytė-Nielsen (Litouwen) merkt op dat de EU ook een verantwoordelijkheid heeft ten aanzien van niet-EU-landen. Een gemeenschappelijke digitale markt en een uniform *roaming*systeem zijn gunstig voor de democratie, vooral met de landen van het Oostelijk Partnerschap. Zij ziet vooral risico's op het

domaine du cyberespace, dans lequel l'UE doit être prête à assurer sa défense.

M. Gérard Larcher (France, Sénat) estime que la coopération interparlementaire doit rester vive malgré la pandémie. L'accélération de la numérisation due à la pandémie peut toutefois être bénéfique à la démocratie représentative et participative. Il est important, selon lui, que la numérisation puisse être maîtrisée, notamment pour couper court aux infox. Il propose dès lors d'introduire un registre des bonnes pratiques en matière d'utilisation du numérique.

M. Adamos Adamou (Chypre) plaide pour la définition de droits des utilisateurs dans le domaine numérique et dit sa confiance dans le fait que la Conférence sur l'avenir de l'Europe apportera des impulsions importantes.

Mme Meritxell Batet Lamaña (Espagne, Chambre des députés) explique que le Parlement espagnol a introduit durant la pandémie une procédure de vote électronique qui lui a permis de poursuivre son travail. Dans le même temps, il est apparu clairement que le contact personnel a manqué aux membres du Parlement et que des doutes ont parfois été émis au sujet des processus parlementaires. La présence en séance plénière est par conséquent importante et elle ne peut pas être entièrement supprimée en période d'urgence.

M. Ludovic Orban (Roumanie, Chambre des députés) expose que les procédures de son assemblée sont accessibles sur Internet et que les séances sont diffusées en direct. Cela devrait accroître la confiance des citoyens dans les institutions de l'État. À l'opposé, les infox représentent un grand danger pour la démocratie. Il faut également veiller à la cybersécurité.

M. Gordan Jandroković (Croatie) explique que face à la menace de cyberattaques et de fausses informations, il faut créer, à l'échelon européen et national, un arsenal réglementaire assurant la protection de la sphère privée. Il faut néanmoins aussi voir les avantages de la numérisation, par exemple dans la plateforme pour la participation des citoyens à la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Mme Pilar Llop (Espagne, Sénat) déclare que le sujet de la numérisation et de la démocratie a été choisi au bon moment, c'est-à-dire durant une pandémie, qui entraîne une représentation permanente des médias numériques et une utilisation abusive de ces technologies. Les données personnelles sont une ressource essentielle pour la

gebied van cyberspace, waar de EU paraat moet zijn om zich te verdedigen.

De heer Gérard Larcher (Frankrijk, Senaat) is van oordeel dat de interparlementaire samenwerking ondanks de pandemie sterk moet blijven. De versnelling van de digitalisering als gevolg van de pandemie kan echter gunstig zijn voor de representatieve en participatieve democratie. Het is volgens hem belangrijk dat de digitalisering onder controle wordt gehouden, met name om *fake news* te voorkomen. Hij pleit daarom voor de invoering van een register van goede praktijkvoering bij het gebruik van digitale technologie.

De heer Adamos Adamou (Cyprus) roept op tot het vastleggen van gebruikersrechten op digitaal gebied en spreekt het vertrouwen uit dat de Conferentie over de toekomst van Europa belangrijke impulsen zal geven.

Mevrouw Meritxell Batet Lamaña (Spanje, Kamer van volksvertegenwoordigers) legt uit dat het Spaanse Parlement tijdens de pandemie een elektronische stemprocedure heeft ingevoerd, waardoor het zijn werkzaamheden heeft kunnen voortzetten. Tegelijkertijd was duidelijk geworden dat de parlementsleden het persoonlijke contact hadden gemist en dat er soms twijfels waren gerezen over de parlementaire procedures. Het bijwonen van plenaire zittingen is dan ook belangrijk en kan in tijden van nood niet geheel achterwege blijven.

De heer Ludovic Orban (Roemenië, Kamer van volksvertegenwoordigers) legt uit dat de werkzaamheden van zijn assemblee toegankelijk zijn op het internet en dat de vergaderingen rechtstreeks worden uitgezonden. Dit moet het vertrouwen van de burgers in de overheidsinstellingen vergroten. Aan de andere kant vormt *fake news* een groot gevaar voor de democratie. Ook cyberveiligheid moet worden gewaarborgd.

De heer Gordan Jandroković (Kroatië) legt uit dat er, in het licht van de dreiging van cyberaanvallen en *fake news*, op Europees en nationaal niveau een regelgevingsarsenaal moet worden opgezet om de privésfeer te beschermen. Niettemin mogen ook de voordelen van de digitalisering niet uit het oog worden verloren, bijvoorbeeld in het platform voor burgerparticipatie in de Conferentie over de toekomst van Europa.

Mevrouw Pilar Llop (Spanje, Senaat) zegt dat het thema digitalisering en democratie op het juiste moment was gekozen, namelijk tijdens een pandemie, die een permanente vertegenwoordiging van digitale media en misbruik ervan tot gevolg heeft. Persoonsgegevens zijn een essentiële factor voor de democratie en moeten beter

démocratie; elles doivent faire l'objet d'une protection plus forte, en lien avec les droits fondamentaux et les droits humains.

M. Fernand Etgen (Luxembourg) expose que les types de comportements illégaux dans les réseaux sociaux numériques, tels que la diffusion de fausses informations et de menaces, signifient que les parlements doivent surveiller l'accès aux technologies numériques. Le programme de l'UE «Europe numérique», pour la période 2021-2027, fournit dès lors une feuille de route aux parlements, garants d'une démocratie vivante, notamment avec la création d'espaces virtuels pour l'échange public avec les citoyens.

Mme Anca Dragu (Roumanie, Sénat) se dit favorable à ce que les parlements réalisent une transition numérique qui déboucherait sur une sphère publique plus inclusive et plus démocratique. Il faut pour cela une approche d'ensemble, passant notamment par des investissements dans les infrastructures et les innovations ainsi qu'un cadre réglementaire pour une meilleure compétitivité sur le plan économique, l'échange d'informations au sein de l'UE et l'interaction avec le secteur privé.

M. Christian Buchmann (Autriche, Conseil fédéral) décrit la numérisation comme un paradoxe de notre société: elle oppose en effet une augmentation du degré de liberté et des chances sur le marché à une utilisation abusive de données à caractère personnel et à la création de monopoles. C'est pourquoi les plateformes sociales devraient se voir imposer un «code de conduite» pour entreprises ou le respect de dispositions relevant du droit pénal en cas de cyberharcèlement. Afin de permettre une participation équitable de tous les citoyens sur Internet, il convient de créer une «autoroute des données», avec un Internet rapide à haut débit.

M. Jüri Ratas (Estonie) souligne que le développement rapide des technologies modernes à l'horizon 2024 devrait être une forte priorité pour la politique de la Commission européenne, qui comprend d'une part, un soutien à la numérisation et, d'autre part, la gestion des distorsions de concurrence et de la menace pour les droits fondamentaux, la protection des données et la sécurité. Dans ce processus, l'Estonie peut partager ses expériences dans le domaine des systèmes numériques de la santé, de l'accès numérique des citoyens aux services de l'État et de la gestion numérique des déchets.

Mme Roberta Metsola (Parlement européen) souligne qu'une démocratie libérale ne peut fonctionner que grâce à une démocratie représentative et des institutions fortes. Pour cela, l'intégrité des élections européennes doit être

worden beschermd, in samenhang met de grondrechten en de mensenrechten.

De heer Fernand Etgen (Luxemburg) merkt op dat de vormen van illegale gedragingen op digitale sociale netwerken, zoals de verspreiding van *fake news* en bedreigingen, betekenen dat de parlementen de toegang tot digitale technologieën moeten controleren. Het programma «Digitaal Europa» van de EU voor de periode 2021-2027 biedt daarom een draaiboek voor parlementen als hoeders van een levende democratie, onder meer door het creëren van virtuele ruimten voor publieke interactie met burgers.

Mevrouw Anca Dragu (Roemenië, Senaat) zegt gewonnen te zijn voor een digitale overgang van de parlementen naar een meer inclusieve en democratische publieke ruimte. Dit vergt een alomvattende aanpak, met onder meer investeringen in infrastructuur en innovatie, alsook een regelgevend kader voor een beter economisch concurrentievermogen, informatie-uitwisseling binnen de EU en interactie met de privésector.

De heer Christian Buchmann (Oostenrijk, Federale Raad) beschrijft de digitalisering als een paradox van onze samenleving: tegenover meer vrijheid en kansen op de markt staan misbruik van persoonsgegevens en monopolievorming. Sociale platformen zouden daarom moeten worden verplicht om een «gedragscode» voor bedrijven te hebben of om strafrechtelijke bepalingen na te leven in geval van cyberpesten. Om een evenwichtige deelname van alle burgers aan het internet mogelijk te maken, moet een «datasnelweg» met snel breedbandinternet tot stand worden gebracht.

De heer Jüri Ratas (Estland) beklemtoont dat de snelle ontwikkeling van moderne technologieën tegen 2024 een hoge prioriteit moet krijgen in het beleid van de Europese Commissie, dat enerzijds steun voor digitalisering en anderzijds beheersing van concurrentieverstoringen en van de bedreiging van de grondrechten, gegevensbescherming en veiligheid omvat. In dit proces kan Estland zijn ervaringen delen op het gebied van digitale gezondheidssystemen, digitale toegang van burgers tot overheidsdiensten en digitaal afvalbeheer.

Mevrouw Roberta Metsola (Europees Parlement) benadrukt dat een liberale democratie alleen kan functioneren dankzij een representatieve democratie en sterke instellingen. Om dit te bereiken, moet de integriteit van

protégée et la transparence de l'UE doit être encore plus soutenue. La Conférence sur l'avenir de l'Europe, dotée d'une dimension parlementaire forte, offre une chance importante pour une meilleure participation citoyenne dans l'UE.

M. László Köver (Hongrie) réaffirme qu'il faut laisser aux parlements la tâche de définir les concepts de censure et de *fake news* dans le monde numérique. Il estime que la gauche européenne tente de présenter négativement la droite démocratique en lui accolant la définition d'«ennemie de la démocratie». Il n'existe plus en Europe la confiance qui serait justement plus que nécessaire face aux défis communs de la numérisation pour les citoyens.

M. Roberto Fico (Italie, Chambre des députés) souligne que le rôle des parlements et de la démocratie représentative n'est en aucune manière affaibli lorsque l'on renforce la démocratie numérique – au contraire, les nouveaux instruments de la démocratie (par exemple une plateforme pour les pétitions) améliorent le dialogue entre électeurs et élus, la légitimité des parlements et la cohésion dans la société.

M. Angelo Farrugia (Malte) souligne que la tenue de la présente conférence virtuelle montre que les parlements sont en mesure d'exercer leur fonction représentative même dans un format numérique. Le fait que la plupart des citoyens en Europe disposent d'un accès à l'Internet ouvre de nouvelles voies pour créer le lien avec les décideurs politiques. Les parlements doivent cependant recourir à des mécanismes de contrôle pour faire face au danger de la manipulation des données, des infox et de l'influence exercée par des algorithmes.

M. Alojz Kovšca (Slovénie, Conseil national) constate qu'il est nécessaire, face aux nouvelles évolutions technologiques permanentes, d'adopter des réglementations plus sévères pour que la définition des règles ne soit pas laissée aux géants du numérique. Il faut ainsi garantir un accès égal pour tous les citoyens à la numérisation et à la liberté d'expression, et il faut savoir appréhender l'évolution des comportements de communication.

M. Jan Anthonie Bruijn (Pays-Bas, Sénat) explique que les nouvelles technologies offrent la chance de rapprocher les citoyens entre eux. L'intelligence artificielle, notamment, peut venir en aide au travail parlementaire en aidant à mieux comprendre la complexité de certains sujets législatifs et à mieux maîtriser l'excès

de Europese verkiezingen worden beschermd en moet de transparantie van de EU verder worden vergroot. De Conferentie over de toekomst van Europa, met haar sterke parlementaire dimensie, biedt een belangrijke gelegenheid voor een betere participatie van de burgers in de EU.

De heer László Köver (Hongarije) herhaalt dat het aan de parlementen moet worden overgelaten om de begrippen censuur en *fake news* in de digitale wereld te omschrijven. Hij vindt dat Europees links democratisch rechts in een negatief daglicht probeert te stellen door het als een «vijand van de democratie» te bestempelen. Het vertrouwen in Europa, dat meer dan nodig zou zijn om de gemeenschappelijke uitdagingen van de digitalisering voor de burgers aan te gaan, is er niet meer.

De heer Roberto Fico (Italië, Kamer van volksvertegenwoordigers) onderstreept dat de rol van de parlementen en de representatieve democratie geenszins verzwakt wordt, wanneer men de digitale democratie versterkt – de nieuwe instrumenten van de democratie (bijvoorbeeld een platform voor de petities) verbeteren de dialoog tussen kiezers en verkozenen, de legitimiteit van de parlementen en de cohesie van de samenleving.

De heer Angelo Farrugia (Malta) beklemtoont dat het feit dat men deze virtuele conferentie houdt, aantoont dat de parlementen in staat zijn hun representatieve functie uit te oefenen, zelfs in een digitaal formaat. Het feit dat de meeste burgers in Europa toegang hebben tot het internet opent nieuwe mogelijkheden om de band met de politieke besluitvormers tot stand te brengen. De parlementen moeten echter gebruik maken van controlemechanismen om het hoofd te bieden aan het gevaar voor manipulatie van de gegevens, *fake news* en de invloed die de algoritmen uitoefenen.

De heer Alojz Kovšca (Slovenië, Nationale Raad) stelt vast dat het, omdat er zich voortdurend nieuwe technologieën ontwikkelen, nodig is strengere reglementeringen goed te keuren, opdat het vastleggen van de regels niet aan de internetgiganten wordt overgelaten. Zo moet men voor alle burgers gelijke toegang waarborgen tot de digitalisering en de vrijheid van meningsuiting, en moet men de ontwikkeling van het communicatiegedrag kunnen bevatten.

De heer Jan Anthonie Bruijn (Nederland, Senaat) legt uit dat de nieuwe technologieën de kans bieden de burgers dichter bij elkaar te brengen. Artificiële intelligentie kan bijvoorbeeld nuttig zijn bij het parlementair werk, door te helpen om de complexiteit van bepaalde wetgevingsthema's beter te begrijpen en de overmaat aan

d'informations à l'ère du numérique. D'autre part, se pose surtout la question non résolue de la responsabilité de la gouvernance dans son ensemble lorsque de plus en plus de décisions sont prises en ayant recours à l'intelligence artificielle.

M. Talat Xhaferi (Macédoine du Nord) souligne que les parlementaires ne peuvent pas ne pas prendre en compte la numérisation. Celle-ci impacte désormais l'ensemble des domaines de la vie en société. Une source d'inquiétude est l'accroissement de la désinformation et des discours de haine. D'autre part, les formats numériques permettent l'adaptation du fonctionnement du parlement aux défis de la pandémie.

M. Andreas Norlén (Suède) signale que l'idée de la démocratie représentative menace d'être remise en cause par un excès de rencontres interactives avec les citoyens. La possibilité de participation directe affaiblit le rôle des partis et leur capacité à rassembler les intérêts de la société. Pour contrer ce phénomène, il convient surtout de développer la compétence numérique des partis. Le chemin vers la souveraineté européenne des données est encore long. Jusqu'à présent, les Européens sont dépendants des technologies de l'information américaines. Pour ne pas compliquer de manière disproportionnée leur utilisation, une révision du règlement général sur la protection des données (RGPD) européen serait souhaitable.

M. Constantin Tassoulas (Grèce) expose que son pays a réagi de manière dynamique à la pandémie et a utilisé toutes les ressources du potentiel numérique. Concernant la désinformation et les infox, il rappelle que les démocraties doivent accroître leur capacité à se défendre. L'attention ne doit pas être portée uniquement aux algorithmes et à la protection des données.

Mme Anu Vehviläinen (Finlande) dit son inquiétude face à la brutalité croissante du langage sur les réseaux sociaux et à la marginalisation des minorités. Malgré toutes les chances qu'offre la numérisation, il faut un cadre réglementaire pour faire obstacle aux violences sexistes, au racisme et aux discours de haine.

M. Igor Zorčič (Slovénie, Assemblée nationale) présente l'ensemble de la palette des interventions possibles de l'UE dans les questions de numérisation. Les principaux intéressés ne doivent pas s'irriter du fait que la diversité des missions réclame des solutions qui peuvent paraître en contradiction les unes avec les autres. Alors que les élections et votes virtuels requièrent l'anonymat, il faut

informatie in het digitale tijdperk beter te beheersen. Anderzijds rijst vooral de onopgeloste vraag van de verantwoordelijkheid van het bestuur als geheel, wanneer steeds meer beslissingen worden genomen met behulp van artificiële intelligentie.

De heer Talat Xhaferi (Noord-Macedonië) onderstreept dat de parlementsleden onmogelijk geen rekening kunnen houden met de digitalisering. Ze heeft nu een impact op alle gebieden van de samenleving. De toename van desinformatie en *hate speech* is nu een bron van bezorgdheid. Anderzijds kan de werking van het parlement zich dankzij de digitale formats aanpassen aan de uitdagingen van de pandemie.

De heer Andreas Norlén (Zweden) meldt dat het idee van de representatieve democratie op losse schroeven dreigt te worden gezet door een overvloed aan interactieve ontmoetingen met de burgers. De mogelijkheid tot directe participatie verzwakt de rol van de partijen en hun vermogen om de belangen van de samenleving te bundelen. Om dat verschijnsel tegen te gaan, is het vooral raadzaam de digitale vaardigheid van de partijen te ontwikkelen. De weg naar Europese datasoevereiniteit is nog lang. Tot dusver zijn de Europeanen afhankelijk van de Amerikaanse informatietechnologieën. Om het gebruik niet teveel te bemoeilijken, is een herziening van de Europese Algemene verordening gegevensbescherming (AVG) wenselijk.

De heer Constantin Tassoulas (Griekenland) verklaart dat zijn land dynamisch op de pandemie gereageerd heeft en alle middelen van het digitaal potentieel heeft ingezet. Wat desinformatie en *fake news* betreft, herinnert hij eraan dat de democratieën hun vermogen om zich te verdedigen moeten vergroten. De aandacht mag niet alleen naar de algoritmen en databescherming gaan.

Mevrouw Anu Vehviläinen (Finland) zegt zich zorgen te maken over de toenemende brutaliteit van het taalgebruik op de sociale netwerken en over de marginalisering van minderheden. Ondanks alle kansen die de digitalisering biedt, is een regelgevend kader nodig om seksistisch geweld, racisme en *hate speech* een halt toe te roepen.

De heer Igor Zorčič (Slovenië, Nationale Assemblee) geeft een overzicht van het palet aan interventiemogelijkheden in de EU inzake digitaliseringskwesties. De belangrijkste belanghebbenden hoeven zich niet te ergeren aan het feit dat de diversiteit van de opdrachten oplossingen vergt die strijdig met elkaar kunnen lijken. Terwijl verkiezingen en virtuele stemmingen

également créer les moyens d'identifier les auteurs de discours de haine et les amener à répondre de leurs actes.

M. Boris Kollár (Slovaquie) explique que la pandémie a mis en évidence certains points vulnérables. Il existe une nécessité d'intervenir pour une imposition juste des entreprises du numérique, mais aussi par rapport à la forte dépendance vis-à-vis de fournisseurs non européens. Si l'UE veut garantir les droits fondamentaux, la liberté et la démocratie, elle doit faire progresser son agenda numérique. L'achèvement du marché unique numérique doit tendre vers un équilibre entre l'accès à un discours démocratique, la protection des données et la cybersécurité.

M. Tomasz Grodzki (Pologne, Sénat) explique qu'Internet est devenu un élément incontournable de la communication dans la société. Au lieu de relever unilatéralement les aspects négatifs de la numérisation, les parlementaires devraient aborder les nouveaux défis de manière constructive. La propagande n'est pas un phénomène nouveau, mais à l'ère des réseaux sociaux, elle déploie une force de pénétration jusqu'alors inconnue. Il est dès lors important de transmettre aux citoyens des compétences numériques pour une utilisation responsable du net.

M. Aleksa Bečić (Monténégro) explique que son assemblée a mis en œuvre un processus de numérisation. La transparence du Parlement est ainsi accrue par la retransmission en ligne des réunions de travail de toutes les instances. Dans le même temps, la participation active des citoyens aux processus de prise de décision est également encouragée.

Mme Tone Wilhelmsen Trøen (Norvège) souligne, à l'occasion du centenaire de l'élection de la première femme députée du Parlement norvégien, la place centrale de la protection des jeunes femmes notamment dans la sphère numérique. Afin de permettre un discours d'intégration, Internet doit devenir un lieu où chacun a la possibilité de s'exprimer librement, quels que soient son sexe ou son appartenance ethnique, sans avoir à craindre les messages de haine ou le harcèlement.

M. Ivica Dačić (Serbie) expose que le rôle des parlements consiste à rendre les avantages de la numérisation utilisables par tous. Le pouvoir législatif n'est pas impuissant dans l'espace numérique; s'il décide de relever le défi, il a la capacité de définir les règles du jeu de l'Internet. Étant donné que la vie politique et sociale s'est

anonimiteit vereisen, moet men tevens de middelen tot stand brengen om de auteurs van *hate speech* te identificeren en hen verantwoording voor hun daden te doen afleggen.

De heer Boris Kollár (Slovakije) legt uit dat de pandemie een aantal kwetsbare punten heeft blootgelegd. Het is noodzakelijk op te treden voor een eerlijke belastingheffing voor de digitale ondernemingen, maar ook ten opzichte van de grote afhankelijkheid van de niet Europese *providers*. Als de EU de fundamentele rechten, de vrijheid en de democratie wil waarborgen, dan moet ze vooruitgang boeken in haar digitale agenda. De totstandkoming van de interne digitale markt moet gericht zijn op een evenwicht tussen de toegang tot een democratisch discours, databescherming en *cybersecurity*.

M. Tomasz Grodzki (Polen, Senaat) legt uit dat het Internet een onmisbaar bestanddeel van de communicatie in de samenleving is geworden. In plaats van eenzijdig te wijzen op de negatieve aspecten van de digitalisering, moeten de parlementsleden de nieuwe uitdagingen constructief aanpakken. Propaganda is geen nieuw verschijnsel, maar in het tijdperk van de sociale media ontwikkelt ze een tot dusver ongekende penetratiekracht. Het is dan ook belangrijk dat men de burgers digitale vaardigheden bijbrengt voor een verantwoord gebruik van het Internet.

De heer Aleksa Bečić (Montenegro) legt uit dat zijn assemblee een digitaliseringsproces heeft uitgevoerd. De transparantie van het Parlement is vergroot door het *online* uitzenden van de werkvergaderingen van alle instanties. Tegelijk wordt de actieve participatie van burgers aan het besluitvormingsproces aangemoedigd.

Mevrouw Tone Wilhelmsen Trøen (Noorwegen) onderstreept, naar aanleiding van het feit dat het honderd jaar geleden is dat de eerste vrouwelijke volksvertegenwoordiger in het Noorse Parlement verkozen werd, de centrale plaats van de bescherming van jonge vrouwen, meer bepaald in de digitale wereld. Om een discours van integratie mogelijk te maken, moet het Internet een plaats worden waar iedereen zich vrij kan uiten, ongeacht zijn geslacht of etnische achtergrond, zonder haatboodschappen of pesterij te moeten vrezen.

De heer Ivica Dačić (Servië) stelt dat de rol van de parlementen erin bestaat de voordelen van de digitalisering voor iedereen bruikbaar te maken. De wetgevende macht staat niet machteloos in *cyber space*; indien ze beslist de handschoen op te nemen, heeft ze het vermogen de spelregels van het Internet te bepalen. Aangezien het

reportée vers l'espace virtuel du fait de la pandémie, il est nécessaire d'y faire respecter des règles pour établir un discours démocratique.

Mme Jeanette Hofmann résume la discussion en indiquant que cette dernière a mis en avant de nombreuses inquiétudes autour de la stabilité de la démocratie. Il est important de souligner que toute société démocratique évolue en permanence et que, du point de vue scientifique au moins, on parle davantage de permanence du changement que d'un danger. Elle ajoute qu'il existe de nombreuses petites plateformes qui vont au-devant d'intérêts de niche. Il incombe aux États de soutenir précisément cette diversité.

L'oratrice souligne également que des éléments de démocratie directe peuvent élargir la démocratie parlementaire. Beaucoup d'initiatives existant grâce à la numérisation en Europe visent à renforcer l'obligation de rendre compte des parlements, notamment à travers des rapports sur les comportements de vote des députés et les activités des groupements d'intérêts.

Mme Hofmann revient sur la notion souvent utilisée de «*fake news*», qui n'est pas sans ambiguïté du point de vue juridique, ni ne peut être constatée de manière empirique selon elle. Dans les médias publics aussi, il existe une longue tradition de diffusion de contre-vérités, de sorte que le phénomène n'est pas apparu seulement avec l'émergence des réseaux numériques. On observe plutôt qu'une petite minorité est responsable de la désinformation sur le net, tandis que la grande majorité des utilisateurs font usage des réseaux numériques dans une optique démocratique et les sociétés en profitent dans leur ensemble. Les réseaux et plateformes publics ne peuvent donc pas être généralement rendus responsables de tels phénomènes marginaux.

Concernant la question de la transparence des systèmes d'algorithmes, Mme Hofmann explique que, par leur caractéristique de systèmes qui se renouvellent d'eux-mêmes, ceux-ci sont difficiles à contrôler et à observer et les compétences pour y arriver doivent encore être développées. Cela nécessite un investissement systématique et de long terme. Un autre aspect est l'impuissance des institutions démocratiquement légitimées lorsqu'il s'agit d'évaluer les conséquences pour la société du développement et de l'utilisation de nouvelles technologies comme les logiciels de reconnaissance faciale et, le cas échéant, de s'opposer à ces conséquences.

politieke en sociale leven als gevolg van de pandemie naar de virtuele ruimte verschoven is, moet men er regels opleggen om een democratisch discours tot stand te brengen.

Mevrouw Jeanette Hofmann vat de discussie samen en wijst erop dat ze talrijke zorgen rond de stabiliteit van de democratie aan het licht heeft gebracht. Het is belangrijk te beklemtonen dat elke democratische samenleving voortdurend verandert en dat men, uit wetenschappelijk oogpunt dan toch, het veeleer heeft over doorlopende verandering, in plaats van over een gevaar. Ze voegt er aan toe dat er heel wat kleine platformen bestaan die nichebelangen verdedigen. Het is de taak van de staten precies die diversiteit te ondersteunen.

Spreekster onderstreept ook dat elementen van directe democratie de parlementaire democratie kunnen verbreden. Heel wat initiatieven die dankzij de digitalisering in Europa bestaan, strekken om de verplichting van de parlementen om rekenschap af te leggen te versterken, onder andere aan de hand van verslagen over het stemgedrag van de volksvertegenwoordigers en de activiteiten van de belangengroepen.

Mevrouw Hofmann komt terug op het vaak gebruikte begrip «*fake news*», dat juridisch gezien niet ondubbelzinnig is, en volgens haar ook niet empirisch kan worden vastgesteld. Ook in de publieke media bestaat er een lange traditie van het verspreiden van onwaarheden, zodat dit verschijnsel niet is ontstaan met de opkomst van de digitale media. Men ziet veeleer dat een kleine minderheid voor de desinformatie op het Internet verantwoordelijk is, terwijl de grote meerderheid van de gebruikers met democratische bedoelingen van de digitale netwerken gebruik maakt en de samenlevingen er globaal voordeel uit halen. De publieke netwerken en platformen mogen dus niet algemeen verantwoordelijk worden gesteld voor dergelijke marginale verschijnselen.

In verband met de kwestie van de transparantie van de systemen met algoritmen, legt mevrouw Hofmann uit dat die, doordat het systemen zijn die zichzelf vernieuwen, moeilijk te controleren en te observeren zijn en dat de competenties om daarin te slagen, nog moeten worden ontwikkeld. Dat vergt een systematische investering op lange termijn. Een ander aspect is de onmacht van de democratisch gelegitimeerde instellingen wanneer het erom gaat de gevolgen van de ontwikkeling en het gebruik van nieuwe technologieën, zoals de gezichtsherkenningssoftware, te evalueren en in voorkomend geval zich tegen de gevolgen ervan te verzetten.

Dans sa réaction, Mme Francesca Bria souligne qu'il n'y pas que l'infrastructure qui est importante, mais le fait de surmonter la «fracture numérique». Elle ajoute que la Conférence sur l'avenir de l'Europe offre une opportunité historique pour renforcer la démocratie participative.

De plus, Mme Bria souligne les possibilités et les chances de la numérisation. À l'échelon local de nombreux scénarios sont envisageables pour gagner les citoyens à la cause de la démocratie, grâce à la participation. L'UE peut à cet égard être un phare pour le monde, car nulle part ailleurs les droits fondamentaux, la protection des données et les moyens de la démocratie participative ne sont autant répandus et assurés.

L'oratrice précise en outre que les instruments numériques assurent un meilleur fonctionnement des institutions représentatives de la démocratie en renforçant ces institutions à différents niveaux étroitement imbriqués entre eux. Pour prévenir un espionnage des données des citoyens de l'UE par les plateformes numériques, il est déterminant d'élaborer des modèles de gouvernance et des règles pour les entités qui traitent des données sensibles. Faute de quoi, de plus en plus, la protection numérique des données s'amenuise et l'intelligence artificielle est concentrée dans les mains de quelques opérateurs privés.

Concernant la nécessité de régulation des géants de l'Internet, Mme Bria se dit satisfaite des efforts entrepris par l'UE. Une action énergique est entreprise contre les distorsions de concurrence, et le projet de règlement «vie privée et communications électroniques» protégera mieux la sphère privée des utilisateurs. S'agissant d'un modèle de taxation juste et de la transparence des algorithmes, il y a un besoin d'amélioration. Il ne suffit pas de soumettre les géants du numérique à de nouvelles règles; il faut développer des technologies européennes afin de permettre la sécurité des données et la souveraineté des données des citoyens européens.

M. Wolfgang Schäuble lui demande quelles sont les conditions structurelles d'une souveraineté technologique. Mme Bria souligne que celle-ci est tributaire de la création d'infrastructures de données en Europe. La propriété intellectuelle des *start-ups* européennes et les données des utilisateurs européens doivent rester en Europe.

Dans ses remarques conclusives, Mme Bria assigne à l'Europe un rôle moteur dans les questions de démocratie numérique. Des instruments ont été développés

In haar repliek onderstreept mevrouw Francesca Bria dat niet alleen de infrastructuur belangrijk is, maar ook het dichten van de «digitale kloof». Ze voegt eraan toe dat de Conferentie over de toekomst van Europa een historische kans biedt om de participatieve democratie te versterken.

Tevens onderstreept mevrouw Bria de mogelijkheden en de kansen van de digitalisering. Op lokale schaal zijn vele scenario's denkbaar om de burgers door middel van participatie voor de democratische zaak te winnen. De EU kan wat dat betreft een lichtbaken voor de wereld zijn, want nergens elders worden de fundamentele rechten, de gegevensbescherming en de middelen voor participatieve democratie zo verspreid en verzekerd.

Spreekster preciseert tevens dat de digitale instrumenten een betere werking van de representatieve instellingen van de democratie verzekeren, door die instellingen te versterken op diverse, onderling verstrengelde niveaus. Om spionage van de data van de EU-burgers door de digitale platformen te voorkomen, is het van beslissend belang *governance*modellen en regels tot stand te brengen voor de instellingen die gevoelige gegevens verwerken. Zo niet kalft de digitale databescherming af en concentreert de artificiële intelligentie zich in de handen van enkele privéoperatoren.

Wat de noodzaak betreft de internetreuzen te reguleren, zegt mevrouw Bria tevreden te zijn over de inspanningen die de EU geleverd heeft. Er wordt energiek actie ondernomen tegen de concurrentievervalsingen, en het voorstel voor een verordening «privacy en elektronische communicatie» zal de persoonlijke levenssfeer van de gebruikers beter beschermen. Wat een model voor een rechtvaardige belasting en de transparantie van de algoritmen betreft, is verbetering noodzakelijk. Het volstaat niet de internetgiganten nieuwe regels op te leggen; men moet Europese technologieën ontwikkelen om dataveiligheid en datasoevereiniteit van de Europese burgers mogelijk te maken.

De heer Wolfgang Schäuble vraagt haar wat de structurele voorwaarden voor technologische soevereiniteit zijn. Mevrouw Bria onderstreept dat ze afhankelijk is van de totstandkoming van data-infrastructuur in Europa. De intellectuele eigendom van de Europese *start-ups* en de data van de Europese gebruikers moeten in Europa blijven.

In haar slotopmerkingen kent mevrouw Bria Europa een stuwende rol toe in de aangelegenheden van digitale democratie. Er werden instrumenten ontwikkeld om de

afin de renforcer les processus démocratiques, depuis le niveau des parlements nationaux jusqu'aux assemblées locales. Pour le futur, l'objectif doit être de développer de nouvelles technologies au service des droits fondamentaux. La réglementation des algorithmes, qui englobent des domaines sensibles allant de la médecine personnalisée jusqu'à la démocratie participative, constituera une mission décisive.

Mme Hofmann conclut que l'histoire des techniques est caractérisée par le désir d'étendre le contrôle de la société sur son propre destin. Avec la numérisation, on observe une grande transformation qui ne doit pas être jugée négativement en principe, pour autant qu'elle soit accompagnée par de nouvelles normes de contrôle et d'autorégulation.

M. Haseloff (Allemagne, *Bundesrat*) exprime son étonnement devant le fait que, bien qu'Internet ait été développé par un Britannique et soutenu à ses débuts par le centre de recherche européen CERN, il ait été dominé ensuite par des sociétés américaines. Les ingénieurs européens doivent avoir ce contexte en tête lorsqu'ils mettent au point leurs idées pour des modèles économiques à l'échelle mondiale, afin de réaliser la promesse des fondateurs d'Internet d'en faire un «village mondial».

## IV. SESSION II: ADOPTION DES RAPPORTS SUR LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

M. Reiner Haseloff, président du *Bundesrat* allemand, présente brièvement le rapport sur le renforcement de la coopération interparlementaire par les moyens technologiques modernes (annexe 3) et le rapport sur la révision des lignes directrices de la coopération interparlementaire dans l'UE (annexe 4), qui avaient déjà été transmis en amont de la conférence. Les deux documents ont été élaborés par des groupes de travail; ils ont été discutés et approuvés à l'unanimité lors de la réunion virtuelle des secrétaires généraux des parlements nationaux de l'UE le 29 mars 2021. Le président souligne l'importance des technologies modernes et des visioconférences pour les conférences interparlementaires, qui forment le sujet du premier rapport. Celui-ci prévoit des mesures concrètes pour une meilleure compatibilité entre systèmes de conférences, des mesures sur la cybersécurité et sur l'échange entre parlements. Il rappelle que les deux rapports s'appuient essentiellement sur les travaux préparatoires menés par le Parlement finlandais lors de la présidence finlandaise du Conseil de l'UE.

democratische processen te versterken, van het niveau van de nationale parlementen tot dat van de lokale assemblees. De doelstelling voor de toekomst moet het ontwikkelen van nieuwe technologieën ten dienste van de fundamentele rechten zijn. De reglementering van de algoritmen, die delicate aangelegenheden behelzen, van de gepersonaliseerde geneeskunde tot de participatieve democratie, wordt een beslissende opdracht.

Mevrouw Hofmann besluit dat de geschiedenis van de technieken gekenmerkt wordt door het verlangen van de samenleving om meer vat te krijgen op haar eigen toekomst. Men ziet dat de digitalisering een grote transformatie meebrengt, die men in principe niet negatief moet beoordelen, op voorwaarde dat ze gepaard gaat met nieuwe normen voor controle en zelfregulering.

De heer Haseloff (Duitsland, *Bundesrat*) verbaast zich erover dat het internet weliswaar door een Brit werd ontwikkeld en in de begindagen door het Europese onderzoekcentrum CERN werd gesteund, maar dat het later door Amerikaanse bedrijven werd gedomineerd. Europese ingenieurs moeten deze context in gedachten houden wanneer zij hun ideeën voor wereldwijde economische modellen ontwikkelen om de belofte van de oprichters van het internet waar te maken, namelijk er een «*global village*» van te maken.

## IV. ZITTING II: GOEDKEURING VAN DE VERSLAGEN OVER INTERPARLEMENTAIRE SAMENWERKING

De heer Reiner Haseloff, voorzitter van de Duitse *Bundesrat*, geeft een korte uiteenzetting over het Verslag over de versterking van de interparlementaire samenwerking met behulp van moderne technologische middelen (bijlage 3) en over het Verslag over de herziening van de richtlijnen voor de interparlementaire samenwerking in de EU (bijlage 4), die reeds vóór de conferentie werden overgezonden. Beide documenten zijn opgesteld door werkgroepen en zijn besproken en eenparig goedgekeurd tijdens de virtuele vergadering van de secretarissen-generaal van de nationale parlementen van de EU op 29 maart 2021. De voorzitter benadrukt het belang van moderne technologieën en videoconferenties voor interparlementaire conferenties, waarover het eerste verslag gaat. Het verslag voorziet in concrete maatregelen om de conferentiesystemen onderling compatibeler te maken, maatregelen voor cyberveiligheid en de wisselwerking tussen parlementen. Spreker herinnert eraan dat beide verslagen voornamelijk gebaseerd zijn op de voorbereidende werkzaamheden van het Finse Parlement tijdens het Finse voorzitterschap van de Raad van de EU.

Mme Anu Vehviläinen, présidente du Parlement finlandais, remercie ses collègues allemands pour la mise à jour du rapport sur l'utilisation des technologies modernes et observe que, depuis l'écriture du rapport, les visioconférences sont rapidement devenues la normalité. Elle se dit convaincue que le rapport affronte d'importantes questions de fond. Les visioconférences doivent en outre être les plus ouvertes possible pour les participants et le public intéressé. Le deuxième rapport sur la révision des lignes directrices de la coopération interparlementaire de l'UE expose les bases juridiques pour chaque conférence ainsi que le rôle de coordination de la conférence des présidents de parlements pour le traitement des thèmes européens importants.

M. Jean-François Lapache (Sénat français) remercie la présidence allemande pour l'adoption des amendements du Sénat, qui avaient pour objectif que les conférences en présence physique ne soient pas remplacées par des réunions virtuelles après la pandémie.

Les deux rapports sur la coopération interparlementaire sont adoptés à l'unanimité.

## V. DIVERS

M. Eduardo Ferro Rodrigues, président de l'Assemblée de la République portugaise, informe ses collègues sur l'avancement de la dimension parlementaire de la présidence portugaise du Conseil de l'UE. Celle-ci a été lancée par la Semaine parlementaire européenne, qui a été suivie par une conférence sur l'impact sur la santé et les effets sociaux de la Covid-19. Le Fonds de relance européen jouera un rôle central dans la reprise après la pandémie et dans le développement d'économies plus résilientes. D'autres manifestations importantes auront lieu en juin 2021: la COSAC, la conférence sur les migrations, la conférence sur le développement rural et la conférence sur le rôle des parlements dans l'approfondissement des relations UE-Afrique.

M. Roberto Fico, président de la Chambre des députés italienne, informe que la Chambre des députés et le Sénat italiens organiseront conjointement avec l'Union interparlementaire (UIP), à Rome les 8 et 9 octobre 2021, une réunion préparatoire en vue de la Conférence des Nations unies sur le climat COP-26.

Mme Maria Elisabetta Alberti Casellati, présidente du Sénat italien, informe que le Sénat italien organisera conjointement avec la Chambre des députés italienne et l'Union interparlementaire (UIP), à Rome les 7 et

Mevrouw Anu Vehviläinen, voorzitster van het Finse Parlement, bedankt haar Duitse collega's voor het bijwerken van het verslag over het gebruik van moderne technologieën en merkt op dat sindsdien videoconferenties snel het nieuwe normaal zijn geworden. Zij is ervan overtuigd dat in het verslag belangrijke inhoudelijke kwesties aan de orde werden gesteld. Bovendien moeten videoconferenties zo open mogelijk zijn voor deelnemers en voor wie belangstelling heeft. Het tweede verslag over de herziening van de richtlijnen voor de interparlementaire samenwerking in de EU behandelt de juridische grondslag voor elke conferentie en de coördinerende rol van de Conferentie van parlementsvoorzitters bij de bespreking van belangrijke Europese vraagstukken.

De heer Jean-François Lapache (Franse Senaat) dankt het Duitse voorzitterschap voor de goedkeuring van de amendementen van de Senaat, die ertoe strekken dat conferenties met fysieke aanwezigheid na de pandemie niet worden vervangen door virtuele vergaderingen.

De twee verslagen over de interparlementaire samenwerking worden eenparig aangenomen.

## V. VARIA

De heer Eduardo Ferro Rodrigues, voorzitter van de Assemblee van de Portugese Republiek, informeert zijn collega's over de stand van zaken met betrekking tot de parlementaire dimensie van het Portugese voorzitterschap van de Raad van de EU. Het startschot werd gegeven met de Europese Parlementaire Week, die werd gevolgd door een conferentie over de impact van Covid-19 op de gezondheid en de sociale gevolgen ervan. Het Europees Herstelfonds zal een centrale rol spelen bij het herstel na de pandemie en bij de ontwikkeling van veerkrachtigere economieën. Andere belangrijke evenementen in juni 2021 zijn onder andere COSAC, de conferentie over migratie, de conferentie over plattelandsontwikkeling en de conferentie over de rol van parlementen bij het verdiepen van de betrekkingen tussen de EU en Afrika.

De heer Roberto Fico, voorzitter van de Italiaanse Kamer van volksvertegenwoordigers, deelt mee dat de Italiaanse Kamer van volksvertegenwoordigers en Senaat samen met de Interparlementaire Unie (IPU) op 8 en 9 oktober 2021 in Rome een voorbereidende vergadering zullen organiseren voor de VN-klimaatconferentie COP-26.

Mevrouw Maria Elisabetta Alberti Casellati, voorzitster van de Italiaanse Senaat, deelt mee dat de Italiaanse Senaat samen met de Italiaanse Kamer van volksvertegenwoordigers en de IPU op 7 en 8 oktober 2021 in

8 octobre 2021, la Conférence des présidents des parlements des États du G-20.

M. Wolfgang Schäuble présente une initiative de Mme Meritxell Batet Lamaña, présidente du Congrès des députés espagnol, visant à adresser un courrier à Mme Nancy Pelosi, présidente du Congrès des États-Unis, de la part de la présidence allemande de la Conférence des présidents de parlements de l'UE, afin de plaider pour une réintégration des États-Unis au sein de l'UIP. Il souligne que le Congrès des États-Unis est le seul parlement démocratiquement élu qui ne fait pas partie de cette organisation.

Mme Meritxell Batet Lamaña, présidente du Congrès des députés espagnol, souligne que M. Duarte Pacheco, président de l'Union interparlementaire, a montré un très vif intérêt pour une réintégration du Congrès des États-Unis au sein de l'UIP. L'arrivée de la nouvelle administration américaine, qui se positionne davantage en faveur du multilatéralisme, est un moment favorable pour une telle démarche.

M. Željko Reiner, vice-président du Parlement croate, fait remarquer que les réseaux sociaux permettent de nouvelles formes de contact et de retour d'expérience, mais ne peuvent cependant pas remplacer les contacts en présence physique. Le déplacement de la sphère politique vers les réseaux sociaux ne constitue pas nécessairement une menace pour la démocratie, mais il y a un manque de compassion et d'humanité. La numérisation soulève en outre une question générationnelle difficile.

M. Miloš Vystrčil, président du Sénat tchèque, remercie ses collègues européens pour le soutien apporté à la Tchéquie lors du conflit diplomatique avec la Russie.

M. Igor Zorčič, président de l'Assemblée nationale slovène, invite les participants à la prochaine conférence des présidents des parlements de l'UE, qui aura lieu début avril 2022 à Ljubljana. En préparation à celle-ci, les hôtes slovènes accueilleront le 31 janvier 2022 la conférence des secrétaires généraux.

## VI. REMARQUES CONCLUSIVES

M. Wolfgang Schäuble, président du *Bundestag* allemand, souligne en conclusion de la conférence l'importance de l'échange entre présidents des parlements, précisément sur les thèmes fondamentaux de la démocratie européenne. Au nom du *Bundestag* allemand, il

Rome de Conferentie van parlementsvoorzitters van de G20 zal organiseren.

De heer Wolfgang Schäuble stelt een initiatief van mevrouw Meritxell Batet Lamaña voor, voorzitster van het Spaanse Congres van Afgevaardigden, om namens het Duitse voorzitterschap van de Conferentie van de parlementsvoorzitters van de EU, een brief te richten aan Nancy Pelosi, voorzitster van het Congres van de Verenigde Staten, om de Verenigde Staten te verzoeken terug toe te treden tot de IPU. Spreker wijst erop dat het Congres van de Verenigde Staten het enige democratisch verkozen parlement is dat geen deel uitmaakt van de IPU.

Mevrouw Meritxell Batet Lamaña, voorzitster van het Spaanse Congres van afgevaardigden, wijst erop dat de heer Duarte Pacheco, voorzitter van de Interparlementaire Unie, grote belangstelling heeft getoond voor de nieuwe toetreding van het Amerikaanse Congres tot de IPU. De komst van de nieuwe Amerikaanse regering, die meer voorstander is van multilateralisme, is een goed moment voor een dergelijke stap.

De heer Željko Reiner, vicevoorzitter van het Kroatisch Parlement, merkt op dat sociale netwerken nieuwe vormen van contact en *feedback* mogelijk maken, maar rechtstreeks fysiek contact niet kunnen vervangen. De verschuiving van de politieke ruimte naar sociale netwerken is niet noodzakelijk een bedreiging voor de democratie, maar er is wel een gebrek aan medeleven en menselijkheid. Digitalisering zorgt ook voor een moeilijk generationeel probleem.

De heer Miloš Vystrčil, voorzitter van de Tsjechische Senaat, bedankt zijn Europese collega's voor de steun die Tsjechië heeft gekregen tijdens het diplomatieke conflict met Rusland.

De heer Igor Zorčič, voorzitter van de Sloveense nationale Assemblee, nodigt de deelnemers uit voor de volgende Conferentie van parlementsvoorzitters van de EU, die begin april 2022 in Ljubljana zal plaatsvinden. Ter voorbereiding daarvan zullen de Sloveense gastheren op 31 januari 2022 de Conferentie van secretarissen-generaal organiseren.

## VI. SLOTBESCHOUWINGEN

De heer Wolfgang Schäuble, voorzitter van de *Bundestag*, benadrukt ter afsluiting van de conferentie het belang van de uitwisselingen tussen de voorzitters van de parlementen, meer bepaald over de fundamentele thema's van de Europese democratie. Namens de

remercie chaleureusement les participants pour leur participation intense.

M. Reiner Haseloff, président du *Bundesrat* allemand, s'associe aux propos de M. Schäuble et ajoute: «Que l'Europe soit elle aussi une Europe de la diversité et des régions, tout comme le *Bundesrat*, représentation des *Länder* et deuxième chambre du Parlement, travaille en collaboration étroite avec le *Bundestag* dans le système fédéral allemand.» C'est pourquoi il faut remercier sans cesse les députés européens pour leur travail quotidien au service de la cohésion européenne. La pandémie a montré que l'Europe est solide, que ses membres coopèrent bien et qu'elle peut développer de bonnes solutions pour des crises qui n'ont pas de précédent.

## VII. ANNEXES

1. Rapport de la réunion des secrétaires généraux des parlements de l'Union européenne, 29 mars 2021, Berlin (visioconférence).

2. Conclusions de la présidence allemande (en français et en anglais).

3. Rapport sur le renforcement de la coopération interparlementaire par les moyens technologiques modernes (en français et en anglais).

4. Rapport sur la révision des lignes directrices de la coopération interparlementaire dans l'UE (en français et en anglais).

*
* *

*Les rapporteurs,*

Andries GRYFFROY (S.).
Eliane TILLIEUX (Ch.).

*Bundestag* bedankt hij de deelnemers hartelijk voor hun actieve inzet.

De heer Reiner Haseloff, voorzitter van de Duitse *Bundesrat*, sluit zich aan bij de woorden van de heer Schäuble en spreekt de hoop uit dat Europa ook een Europa van diversiteit en regio's mag worden, net als de *Bundesrat*, die de deelstaten en tweede kamer van het parlement vertegenwoordigt, nauw samenwerkt met de *Bundestag* in het Duitse federale stelsel. Daarom moeten wij de Europese parlementsleden voortdurend bedanken voor wat zij dagelijks doen voor de Europese cohesie. De pandemie heeft aangetoond dat Europa sterk is, dat de leden goed samenwerken en dat Europa goede oplossingen kan ontwikkelen voor crises zonder weerga.

## VII. BIJLAGEN

1. Verslag van de vergadering van de secretarissen-generaal van de parlementen van de Europese Unie, 29 maart 2021, Berlijn (videoconferentie).

2. Conclusies van het Duitse voorzitterschap (in het Frans en in het Engels).

3. Verslag over de versterking van de interparlementaire samenwerking met behulp van moderne technologische middelen (in het Frans en in het Engels).

4. Verslag over de herziening van de richtlijnen voor de interparlementaire samenwerking in de EU (in het Frans en in het Engels).

*
* *

*De rapporteurs,*

Andries GRYFFROY (S.).
Eliane TILLIEUX (K.).

## ANNEXE 1

**Réunion des secrétaires généraux des parlements de l'Union européenne
Berlin (visioconférence), 29 mars 2021**

**Rapport**

### I. INTRODUCTION

La réunion des secrétaires généraux des parlements de l'Union européenne (ci-après: «UE» ou «Union») a été organisée, le lundi 29 mars 2021, par le Parlement allemand. À cause de la situation sanitaire, la réunion a eu lieu par visioconférence.

### II. OUVERTURE DE LA RÉUNION

#### A. Allocution de bienvenue

M. Wolfgang Schäuble, président du *Bundestag* allemand, signale que les secrétaires généraux discuteront lors de leur réunion de thèmes actuels tels que la numérisation des parlements et la durabilité et le respect du climat dans le fonctionnement des parlements. Ce sera également le cas pour la prochaine Conférence des présidents des parlements nationaux de l'UE, qui débattront notamment des conséquences de la numérisation pour la démocratie.

#### B. Remarques préliminaires

M. Lorenz Müller, secrétaire général du *Bundestag* allemand, et Mme Ute Rettler, secrétaire générale du *Bundesrat* allemand, ouvrent ensemble la réunion des secrétaires généraux et souhaitent la bienvenue à leurs collègues des parlements nationaux et du Parlement européen.

#### C. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour de la réunion des secrétaires généraux des parlements de l'UE est approuvé à l'unanimité et sans amendement.

### III. SESSION I: PROJET DE PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS NATIONAUX DE L'UE ET DU PARLEMENT EUROPÉEN

M. Müller, secrétaire général du *Bundestag* allemand, présente le projet de programme de la Conférence

## BIJLAGE 1

**Vergadering van de secretarissen-generaal van de parlementen van de Europese Unie,
Berlijn (videoconferentie), 29 maart 2021**

**Verslag**

### I. INLEIDING

De vergadering van de secretarissen-generaal van de parlementen van de Europese Unie (hierna «EU» of «Unie» genaamd) werd op maandag 29 maart 2021 door het Duitse Parlement georganiseerd. Wegens de gezondheidssituatie werd de vergadering per videoconferentie gehouden.

### II. OPENING VAN DE VERGADERING

#### A. Verwelkoming

De heer Wolfgang Schäuble, voorzitter van de Duitse *Bundestag*, verklaart dat de secretarissen-generaal tijdens hun vergadering actuele thema's zullen bespreken als de digitalisering van de parlementen en het klimaatvriendelijk maken van de werking van de parlementen. Dat zal ook het geval zijn voor de volgende conferentie van de voorzitters van de nationale parlementen van de EU, die onder meer de gevolgen van de digitalisering voor de democratie zullen bespreken.

#### B. Voorafgaande opmerkingen

De heer Lorenz Müller, secretaris-generaal van de Duitse *Bundestag*, en mevrouw Ute Rettler, secretaris-generaal van de Duitse *Bundesrat*, openen samen de vergadering van de secretarissen-generaal en heten hun collega's van de nationale parlementen en van het Europees Parlement welkom.

#### C. Goedkeuring van de agenda

De ontwerpagenda van de vergadering van de secretarissen-generaal van de parlementen van de EU wordt unaniem en ongewijzigd goedgekeurd.

### III. ZITTING I: ONTWERPPROGRAMMA VAN DE CONFERENTIE VAN DE VOORZITTERS VAN DE NATIONALE PARLEMENTEN VAN DE EU EN VAN HET EUROPEES PARLEMENT

De heer Müller, secretaris-generaal van de Duitse *Bundestag*, stelt het programma voor van de virtuele

virtuelle des présidents des parlements nationaux des États membres de l'UE et du Parlement européen qui se tiendra le 10 mai 2021.

Le thème principal, «Transition numérique et mutation de la sphère publique – Dangers et chances pour la démocratie représentative» sera introduit par deux experts de haut niveau. Mme Francesca Bria, présidente du Fonds national italien pour l'innovation, a déjà confirmé sa participation. Pour garantir le caractère spontané des échanges de vues, les demandes de prise de parole ne seront reçues qu'après le début de la réunion. La session II sera consacrée à l'adoption de deux rapports sur la coopération interparlementaire. À l'issue de la conférence, les participants auront la possibilité de se retrouver pour des entretiens bilatéraux dans des espaces virtuels.

Exceptionnellement, en raison du format virtuel adopté, seules les conclusions de la présidence, convenues avec les parlements de la Troïka, seront publiées après la conférence.

M. Harald Dossi, secrétaire général du Conseil national autrichien, se félicite du thème choisi pour la conférence des présidents et annonce que le président du Parlement autrichien interviendra tant sur l'aspect de la sécurité physique des parlements que sur celui de la lutte contre les cybermenaces. L'orateur présente ensuite le projet «*#WeRemember*» du Congrès juif mondial et invite un maximum de parlements nationaux à s'y associer à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, le 27 janvier 2022. Il propose d'insérer un passage à ce sujet dans les conclusions de la Conférence des présidents des parlements.

Le secrétaire général du Parlement européen, M. Klaus Welle, exprime son soutien à l'action du Parlement autrichien et confirme qu'un échange a déjà eu lieu entre le Conseil national autrichien et le président du Parlement européen à propos de la campagne «*#WeRemember*».

M. Luigi Gianniti, représentant du Sénat italien, apporte également son soutien à la proposition autrichienne. De plus, il invite les parlements des États membres de l'UE à contribuer à faire de la Conférence sur l'avenir de l'Europe une manifestation la plus inclusive et participative possible.

M. Müller fait savoir que le *Bundestag* allemand participera lui aussi à la campagne «*#WeRemember*». Pour ce qui est de la sécurité physique et numérique des

conferentie van de voorzitters van de nationale parlementen van de EU-lidstaten en van het Europees Parlement, die op 10 mei 2021 zal plaatsvinden.

Het hoofdthema, «Digitalisering en de veranderende publieke ruimte – Gevaren en kansen voor de representatieve democratie», zal worden ingeleid door twee experten van hoog niveau. Mevrouw Francesca Bria, voorzitster van het Italiaans nationaal fonds voor innovatie, heeft haar deelname reeds bevestigd. Om de gedachtewisseling spontaan te laten verlopen, kunnen de verzoeken om het woord te nemen pas na het begin van de vergadering worden ingediend. Zitting II zal gewijd zijn aan de goedkeuring van twee verslagen over de interparlementaire samenwerking. Na afloop van de conferentie zullen de deelnemers elkaar virtueel kunnen ontmoeten voor bilaterale gesprekken.

Wegens het virtuele format zullen uitzonderlijk alleen de besluiten van het voorzitterschap, die in overleg met de parlementen van de Trojka zijn opgesteld, na de conferentie worden bekendgemaakt.

De heer Harald Dossi, secretaris-generaal van de Oostenrijkse Nationale Raad, is verheugd over het thema dat voor de voorzittersconferentie is gekozen, en kondigt aan dat de voorzitter van het Oostenrijkse Parlement zal spreken over zowel de fysieke beveiliging van de parlementen als de strijd tegen cyberaanvallen. Spreker stelt vervolgens het project «*#WeRemember*» van het Joods Wereldcongres voor, en vraagt dat zoveel mogelijk nationale parlementen zich hierbij aansluiten ter gelegenheid van de Internationale Herdenkingsdag voor de slachtoffers van de Holocaust op 27 januari 2022. Hij stelt voor om een passage hierover op te nemen in de besluiten van de Conferentie van parlementsvoorzitters.

De secretaris-generaal van het Europees Parlement, de heer Klaus Welle, bevestigt zijn steun aan het initiatief van het Oostenrijkse Parlement, en meldt dat er over de campagne «*#WeRemember*» reeds contacten zijn geweest tussen de Oostenrijkse Nationale Raad en de voorzitter van het Europees Parlement.

De heer Luigi Gianniti, afgevaardigde van de Italiaanse Senaat, betuigt eveneens zijn steun aan het Oostenrijkse voorstel. Bovendien vraagt hij de parlementen van de EU-lidstaten om van de Conferentie over de toekomst van Europa een inclusieve en participatieve manifestatie te helpen maken.

De heer Müller laat weten dat de Duitse *Bundestag* ook zal deelnemen aan de campagne «*#WeRemember*». Wat de fysieke en digitale beveiliging van de parlementen

parlements, ce sujet jouera certainement un rôle lors de la session I, sous l'aspect de l'évolution des médias. Concernant la Conférence sur l'avenir de l'Europe et le renforcement de la participation des jeunes dont elle traite, l'orateur se dit confiant, estimant que ce thème pourrait être intégré dans le cadre du volet «Numérisation» de la conférence.

## IV. PRÉSENTATION DE LA DIMENSION PARLEMENTAIRE DE LA PRÉSIDENCE PORTUGAISE DU CONSEIL DE L'UE

M. Albino De Azevedo Soares, secrétaire général de l'*Assembleia da República* portugaise, présente la dimension parlementaire de la présidence portugaise du Conseil de l'UE.

La devise de la présidence portugaise du Conseil de l'UE, «Le temps d'agir», aurait peut-être dû, dans la perspective actuelle, aussi être «Le temps de s'adapter»: du fait de la pandémie de Covid-19, les parlements ont dû faire la preuve de leur capacité d'adaptation dans de nombreux domaines. L'espoir initial d'une pandémie de courte durée a fait place, dans une deuxième étape, à l'élaboration de plans d'urgence. La présidence portugaise du Conseil de l'UE se trouve à mi-parcours de son mandat. L'*Assembleia da República* a abordé la dimension parlementaire avec un programme ambitieux, qui prévoyait d'organiser une manifestation interparlementaire en moyenne tous les quinze jours. Au total, ce sont plus de quarante visioconférences qui ont eu lieu et réuni plus de cinq cents parlementaires de toute l'Europe ainsi qu'une série de personnalités de réputation internationale. La présidence portugaise du Conseil avait aussi pour ambition de partager la culture portugaise avec les partenaires européens. Sur le plan technique, le Portugal a choisi la plateforme *Interactio* pour organiser les formats virtuels, d'une part parce qu'elle possède une fonctionnalité d'interprétation intégrée et, d'autre part, parce que son maniement est déjà suffisamment familier du fait de son utilisation au Parlement européen.

M. De Azevedo Soares part du principe que la présidence portugaise du Conseil, qui se terminera le 30 juin 2021, aura été purement virtuelle. Il estime que les visioconférences sont devenues un instrument d'appoint important pour la coopération interparlementaire et qu'elles pourraient coexister utilement avec les formats traditionnels, sans pouvoir les remplacer totalement. Évoquant les prochaines présidences slovène et française du Conseil, M. De Azevedo Soares signale que son parlement est disponible pour des échanges sur les bonnes pratiques.

betreft, zal dit onderwerp zeker een rol spelen tijdens zitting I, wanneer het aspect evolutie van de media aan bod zal komen. Wat de Conferentie over de toekomst van Europa en het thema jongerenparticipatie betreft, meent spreker dat dit thema kan opgenomen worden in het onderdeel «Digitalisering» van de Conferentie.

## IV. VOORSTELLING VAN DE PARLEMENTAIRE DIMENSIE VAN HET PORTUGESE VOORZITTERSCHAP VAN DE RAAD VAN DE EU

De heer Albino De Azevedo Soares, secretaris-generaal van de Portugese *Assembleia da República*, stelt de parlementaire dimensie van het Portugese voorzitterschap van de Raad van de EU voor.

Het motto van het Portugese voorzitterschap «Tijd om te handelen» had, gelet op de huidige omstandigheden, ook «Tijd om zich aan te passen» kunnen zijn: door de pandemie hebben de parlementen op vele vlakken blijk moeten geven van aanpassingsvermogen. De oorspronkelijke hoop dat de pandemie van korte duur zou zijn heeft in een tweede fase geleid tot het uitvaardigen van noodplannen. Het Portugese voorzitterschap van de Raad van de EU is halverwege zijn mandaat. De *Assembleia da República* heeft voor de parlementaire dimensie een ambitieus project uitgewerkt, waarbij het de bedoeling was om gemiddeld om de twee weken een evenement te organiseren. In totaal hebben meer dan veertig videoconferenties plaatsgevonden en werden meer dan vijfhonderd parlementsleden uit heel Europa samengebracht, alsook een reeks internationaal befaamde personaliteiten. Het Portugese voorzitterschap van de Raad had ook de ambitie om de Portugese cultuur met de Europese partners te delen. Op technisch vlak heeft Portugal gekozen voor het platform *Interactio* om virtuele formats te organiseren, enerzijds omdat het een tolkenfunctie bevat, en anderzijds omdat men er reeds voldoende vertrouwd mee is dankzij het gebruik ervan in het Europees Parlement.

De heer De Azevedo Soares gaat ervan uit dat het Portugese voorzitterschap van de Raad, dat op 30 juni 2021 afloopt, volledig virtueel geweest zal zijn. Hij meent dat videoconferentie een belangrijk hulpinstrument is geworden voor de interparlementaire samenwerking en dat zij nuttig kan zijn naast de traditionele methodes, zonder die helemaal te vervangen. Met het oog op de toekomstige Sloveense en Franse voorzitterschappen, verklaart de heer De Azevedo Soares dat zijn parlement bereid is om *best practices* uit te wisselen.

## V. SESSION II: IPEX

Mme Maija-Leena Paavola, secrétaire générale de l'*Eduskunta* finlandaise, présente le rapport annuel du Conseil d'IPEX consacré aux travaux du dernier exercice, qui a surtout été marqué par les travaux de mise en œuvre et de consolidation d'IPEX. Elle remercie le Parlement européen pour le travail considérable accompli, car celui-ci a engagé d'importantes ressources humaines et financières pour faire avancer la mise en place du nouveau site d'IPEX (version 3). Tous les parlements travaillent désormais avec IPEX et il est important de garantir la fiabilité de la nouvelle version du site Internet en réalisant des tests très poussés, condition indispensable au démarrage officiel de la nouvelle version.

Pour ce qui est de la gouvernance d'IPEX, le Conseil d'IPEX vient d'adopter un nouveau programme de travail glissant qui sera, comme le précédent, valable trois ans, mais devra être actualisé tous les ans. Les objectifs à long terme seront eux aussi examinés une fois par an.

L'oratrice met en avant le rôle prépondérant que jouent les correspondants nationaux IPEX pour le lancement imminent de la version 3 d'IPEX, précisant que seules des formations poussées et une offre permanente de séminaires pertinents pourraient garantir le bon fonctionnement de la nouvelle plateforme après son lancement. En amont, les correspondants nationaux devraient contrôler les données révisées de la nouvelle version d'IPEX afin de créer une base de données robuste.

Dans l'optique d'une augmentation de la notoriété d'IPEX, Mme Paavola estime qu'il est indispensable d'axer davantage IPEX sur les besoins des utilisateurs afin de pouvoir proposer des offres adaptées, et appelle de ses vœux une analyse des besoins en ce sens. Le travail du Conseil d'IPEX étant marqué par des questions techniques, elle estime également que cela devrait aussi se refléter dans la composition dudit Conseil.

Mme Rettler, secrétaire générale du *Bundesrat* allemand, souligne que le nouveau départ d'IPEX peut augmenter durablement la coopération quotidienne entre les parlements et la visibilité publique du travail sur les affaires de l'UE accompli par ces parlements. Elle remercie donc chaleureusement le Parlement européen pour son engagement à ce sujet.

M. Claes Mårtensson, secrétaire général adjoint du *Riksdag* suédois, souligne aussi le rôle des correspondants nationaux dans la mise à disposition de données et contenus fiables, une mission pour laquelle il estime

## V. ZITTING II: IPEX

Mevrouw Maija-Leena Paavola, secretaris-generaal van de Finse *Eduskunta*, stelt het jaarverslag van de IPEX-Raad voor, gewijd aan de werkzaamheden van het laatste parlementaire jaar, dat vooral in het teken van de uitvoering en consolidatie van IPEX stond. Zij dankt het Europees Parlement voor het verrichte werk, waarbij aanzienlijke menselijke en financiële middelen zijn ingezet om de nieuwe IPEX-website voor te bereiden (versie 3). Alle parlementen werken voortaan met IPEX, en het is belangrijk om de betrouwbaarheid van de nieuwe versie van de website heel grondig te testen. Dat is een absolute voorwaarde om de nieuwe versie officieel op te starten.

Wat het bestuur van IPEX betreft, heeft de IPEX-Raad onlangs een nieuw glijdend werkprogramma aangenomen dat, zoals het vorige, voor drie jaar geldig is, maar elk jaar geactualiseerd moet worden. Ook de langetermijndoelstellingen zullen éénmaal per jaar worden herbekeken.

Spreekster wijst op de sleutelrol van de nationale IPEX-correspondenten voor de nakende lancering van versie 3 van IPEX. Alleen doorgedreven opleidingen en een blijvend aanbod van pertinente seminaries zullen de goede werking van het nieuwe platform na de opstarting kunnen waarborgen. Hogerop de keten moeten de nationale correspondenten de herziene gegevens van de nieuwe IPEX-versie controleren zodat een solide databank tot stand komt.

Om IPEX grotere bekendheid te geven, meent mevrouw Paavola dat IPEX beter moet worden afgestemd op de behoeften van de gebruikers en een aangepast aanbod moet kunnen bieden. Zij roept op om de noden op dit vlak te onderzoeken. Omdat het werk van IPEX veel technische aspecten bevat, meent zij ook dat dit zich zou moeten vertalen in de samenstelling van de Raad.

Mevrouw Rettler, secretaris-generaal van de Duitse *Bundesrat*, wijst erop dat de nieuwe start van IPEX de dagelijkse samenwerking tussen de parlementen blijvend kan verbeteren, en dat hij meer publieke zichtbaarheid kan geven aan de werkzaamheden van deze parlementen op het vlak van Europese zaken. Zij dankt het Europees Parlement dan ook van harte voor zijn inzet op dit vlak.

De heer Claes Mårtensson, adjunct-secretaris-generaal van de Zweedse *Riksdag*, wijst ook op de rol van de nationale correspondenten in het verstrekken van betrouwbare gegevens en content. Daarvoor moeten zij

qu'ils doivent disposer du temps nécessaire. Il termine son intervention en soutenant l'idée d'une analyse des besoins des utilisateurs visant à améliorer IPEX.

Après le débat, les conclusions du Conseil d'IPEX sont adoptées à l'unanimité.

En ce qui concerne les nominations au Conseil d'IPEX, Mme Rettler remercie les parlements qui ont déjà transmis leurs lettres de nomination et prie ceux qui souhaitent également déléguer un membre au Conseil d'en informer la présidence finlandaise.

## VI. SESSION III: RÉPONSES AUX DÉFIS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19: NUMÉRISATION DES PARLEMENTS, CYBERSÉCURITÉ ET VISIOCONFÉRENCES POUR LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

Dans son introduction, M. Lorenz Müller, secrétaire-général du *Bundestag* allemand, souligne que la pandémie de coronavirus a donné un véritable coup d'accélérateur à la numérisation. Il estime que la sécurité informatique et l'intégrité du système tout entier, nécessaires au maintien de la confiance du public dans le processus démocratique, sont par conséquent des aspects importants de la numérisation actuelle des parlements.

M. Klaus Welle, secrétaire général du Parlement européen, décrit les trois priorités adoptées par le Parlement européen dans sa réaction à la pandémie. Premièrement, le Parlement européen a garanti la sécurité de ses députés et collaborateurs et facilité autant que faire se pouvait le télétravail. En outre, il a procédé à l'acquisition d'environ dix mille ordinateurs hybrides, ce qui a permis de mettre les collaborateurs présentant des pathologies à risque à 100 % en télétravail et les autres à 90 %. De plus, le Parlement européen s'est doté de capacités de dépistage et de son propre centre de vaccination.

Deuxièmement, le Parlement européen a choisi de préserver sa capacité de décision, sans laquelle l'UE n'aurait pu adopter aucune des mesures de soutien importantes contre la Covid-19. Afin d'assurer l'interconnexion, le Parlement européen a retenu le système d'interprétation mis au point par une société balte, *Interactio*, et a participé à son développement. Ce choix a permis de prendre en compte les directives européennes de protection des données. Toutes les réunions de commissions et de groupes politiques, ainsi que les votes en commission et en plénière, se sont déroulés de cette manière, avec une

over de nodige tijd kunnen beschikken. Hij steunt ook het idee om de behoeften van gebruikers te analyseren om IPEX te verbeteren.

Na het debat worden de besluiten van de IPEX-Raad eenparig aangenomen.

Wat de benoemingen in de IPEX-Raad betreft, dankt mevrouw Rettler de parlementen die reeds hun benoemingsbrieven hebben bezorgd en vraagt aan de parlementen die ook een lid in de Raad willen afvaardigen om dit te melden aan het Finse voorzitterschap.

## VI. ZITTING III: ANTWOORDEN OP DE UITDAGINGEN VAN DE COVID-19-PANDEMIE: DIGITALISERING VAN DE PARLEMENTEN, CYBERVEILIGHEID EN VIDEOCONFERENTIES VOOR DE INTERPARLEMENTAIRE SAMENWERKING

In zijn inleiding verklaart de heer Lorenz Müller, secretaris-generaal van de Duitse *Bundestag*, dat de pandemie de digitalisering in een stroomversnelling heeft gebracht. Cyberveiligheid en de integriteit van het hele systeem, die noodzakelijk zijn om het vertrouwen van het publiek in het democratisch proces te bewaren, zijn bijgevolg heel belangrijke aspecten van de huidige digitalisering van de parlementen.

De heer Klaus Welle, secretaris-generaal van het Europees Parlement, beschrijft de drie prioriteiten van het Europees Parlement tegenover de pandemie. Ten eerste heeft het Europees Parlement gezorgd voor de veiligheid van zijn volksvertegenwoordigers en het telewerken zoveel mogelijk vergemakkelijkt. Bovendien heeft het ongeveer tienduizend hybride computers aangeschaft, waardoor medewerkers met risicopathologieën 100 % konden telewerken, en de anderen 90 %. Bovendien heeft het Europees Parlement eigen opsporingscapaciteit en een eigen vaccinatiecentrum uitgebouwd.

Ten tweede heeft het Europees Parlement ervoor gekozen om zijn beslissingsbevoegdheid te behouden, zonder welke de EU geen belangrijke steunmaatregelen tegen Covid-19 had kunnen nemen. Om de interconnectiviteit te behouden heeft het Europees Parlement gekozen voor het tolkensysteem van een Baltische firma, *Interactio*, en meegewerkt aan de ontwikkeling ervan. Dankzij deze keuze konden de Europese richtlijnen inzake databescherming worden nageleefd. Alle commissie- en fractievergaderingen, alsook de stemmingen in de commissies en plenaire vergaderingen, hebben op

interprétation directe intégrée au système (avec jusqu'à douze et treize langues proposées).

Dans le cadre du troisième pilier, la «solidarité pratique», le Parlement européen a mis une partie de l'infrastructure de ses sites de Bruxelles, de Luxembourg et de Strasbourg, inutilisée pour cause de pandémie, à la disposition de communautés vulnérables. En outre, les cantines ont fourni des repas aux catégories de population particulièrement touchées et le service de chauffeurs des députés s'est mis à la disposition des hôpitaux bruxellois pour l'acheminement de matériel médical et le transport de médecins et infirmiers.

Selon l'orateur, la participation hybride des députés aux séances a des avantages évidents, car elle leur permet notamment d'être plus présents dans leur circonscription. Grâce aux visioconférences, les délégations parlementaires qui, traditionnellement, ne se déplacent et ne reçoivent des délégations qu'une fois par an, peuvent entretenir un contact permanent au niveau des députés et avec la société civile. Cela pourrait également s'appliquer à la coopération du Parlement européen avec les parlements nationaux. Enfin, il est possible de solliciter des experts pour une brève intervention par visioconférence alors qu'ils n'accepteraient pas de faire le long déplacement nécessaire. Bien entendu, ces options soulèvent des questions liées à la sécurité et, pour le Parlement européen, la nécessité de vérifier si tous les centres de données sont conformes aux normes de sécurité les plus strictes.

Mme Ute Rettler, secrétaire générale du *Bundesrat* allemand, décrit dans son intervention l'expérience du *Bundesrat* avec les visioconférences pendant la présidence du Conseil de l'UE. Au début de la pandémie, le *Bundesrat* et le *Bundestag* ainsi que, plus largement, l'administration publique, étaient en retard en matière de mise en place et d'utilisation d'infrastructures numériques modernes. Il n'est toutefois pas possible de reprendre à l'identique les modèles et les pratiques des grandes entreprises mondiales. La communication numérique publique, surtout dans les systèmes et sociétés démocratiques, a besoin de règles spécifiques en ce qui concerne la sécurité, la protection des données, la transparence et surtout le libre accès.

Il existe de nombreuses plateformes de visioconférence qui, en fonction des exigences et de l'équipement des parlements, peuvent souvent être utilisées en parallèle. Il n'est donc pas nécessaire d'adopter un système ou une plateforme unique à l'échelle de l'UE. Ce

deze manier plaatsgevonden, met rechtstreekse, in het systeem geïntegreerde simultaanvertaling (in tot twaalf en dertien voorgestelde talen).

In het kader van de derde pijler, «praktische solidariteit», heeft het Europees Parlement een deel van de infrastructuur van zijn gebouwen in Brussel, Luxemburg en Straatsburg, die als gevolg van de pandemie niet werd gebruikt, ter beschikking gesteld van kwetsbare gemeenschappen. Bovendien verstrekten de kantines maaltijden aan bevolkingsgroepen die in het bijzonder getroffen zijn en hielp de dienst van de chauffeurs van de parlementsleden de Brusselse ziekenhuizen om medisch materiaal, artsen en verpleegkundigen te vervoeren.

Volgens spreker heeft de hybride deelname van de parlementsleden aan de zittingen duidelijke voordelen, aangezien zij daardoor meer aanwezig kunnen zijn in hun kiesdistricten. Dankzij videoconferenties kunnen parlementaire delegaties, die traditioneel slechts eenmaal per jaar op verplaatsing gaan en delegaties ontvangen, permanent contact onderhouden met de parlementsleden en het maatschappelijk middenveld. Dit zou ook van toepassing kunnen zijn op de samenwerking van het Europees Parlement met de nationale parlementen. Tot slot kan men deskundigen om een korte uiteenzetting vragen per videoconferentie wanneer zij niet bereid zijn de noodzakelijke lange verplaatsing daartoe te maken. Uiteraard roepen deze opties vragen op over veiligheid en moet het Europees Parlement controleren of alle datacentra aan de hoogste veiligheidsnormen voldoen.

Mevrouw Ute Rettler, secretaris-generaal van de Duitse *Bundesrat*, beschrijft in haar uiteenzetting de ervaringen van de *Bundesrat* met videoconferenties tijdens het voorzitterschap van de Raad van de EU. In het begin van de pandemie liepen de *Bundesrat* en de *Bundestag*, en de overheidsdiensten in het algemeen, achter bij het opzetten en gebruiken van de moderne digitale infrastructuur. Het is echter niet mogelijk om de modellen en praktijken van grote internationale ondernemingen over te nemen. Digitale openbare communicatie, vooral in democratische systemen en samenlevingen, vereist specifieke regels inzake veiligheid, gegevensbescherming, transparantie en bovenal vrije toegang.

Er bestaan veel platformen voor videoconferenties die, afhankelijk van de eisen en de uitrusting van de parlementen, vaak parallel kunnen worden gebruikt. Het is dus niet nodig te kiezen voor één enkel systeem of platform voor de hele EU. Belangrijk is dat de gebruikte

qui est déterminant, c'est que les systèmes utilisés soient compatibles entre eux, la notion clé étant donc l'interopérabilité.

Mme Rettler attire l'attention sur la cybersécurité, estimant que les attaques contre les infrastructures numériques des parlements ne constituent pas seulement un risque technique, mais qu'elles compromettent aussi l'institution parlementaire et la démocratie en tant que telles. Les plateformes ouvertes de visioconférence sont une porte d'entrée pour les cyberattaques. Le *Bundesrat* utilise donc un système mis au point par l'Office fédéral pour la radiocommunication numérique de sécurité publique (*Bundesanstalt für den Digitalfunk der Behörden und Organisationen mit Sicherheitsaufgaben* – BDBOS) et caractérisé par un respect strict des exigences de sécurité. Dans les cas isolés où il est nécessaire d'avoir recours à des plateformes ouvertes, le *Bundesrat* fournit à ses collaborateurs des ordinateurs spécifiques sans accès au réseau interne de l'assemblée.

Pendant la présidence allemande du Conseil de l'UE, le *Bundesrat* a fait intervenir des prestataires externes dont il a été satisfait et a ainsi pu bénéficier de la compétence et de la flexibilité disponibles sur le marché pour l'organisation technique de visioconférences internationales.

Outre les aspects techniques et pratiques, les questions juridiques revêtent également une importance déterminante pour l'utilisation des visioconférences lors du travail parlementaire, que ce soit en commission ou en séance plénière. Il convient notamment d'examiner ce qui est possible et envisageable sur la base des dispositions en vigueur, depuis les règlements des parlements jusqu'aux constitutions nationales.

Mme Rettler conclut son intervention en signalant que grâce aux visioconférences, l'activité parlementaire a pu se poursuivre malgré la pandémie, mais que cette technique n'a pas les avantages des rencontres personnelles et des échanges directs.

Lors du débat, de nombreux secrétaires généraux exposent les moyens développés et utilisés par leur parlement afin de garantir la continuité des activités parlementaires durant la pandémie, à savoir: la connexion à distance pour les séances plénières, des réunions en format hybride afin de diminuer le nombre de personnes présentes physiquement, un système de vote électronique, l'adaptation du règlement du parlement, le télétravail pour les membres du personnel.

systemen onderling compatibel zijn, waarbij het sleutelbegrip dus interoperabiliteit is.

Mevrouw Rettler vestigt de aandacht op cyberbeveiliging en meent dat aanvallen op de digitale infrastructuur van de parlementen niet alleen een technisch risico vormen, maar ook de parlementaire instelling en de democratie als zodanig ondermijnen. De open platformen voor videoconferenties zijn een toegangspoort voor cyberaanvallen. De *Bundesrat* maakt daarom gebruik van een systeem dat is ontwikkeld door het *Bundesanstalt für den Digitalfunk der Behörden und Organisationen mit Sicherheitsaufgaben* (BDBOS) en dat wordt gekenmerkt door een strikte naleving van de veiligheidsvoorschriften. In de zeldzame gevallen waarin open platformen moeten worden gebruikt, stelt de *Bundesrat* speciale computers ter beschikking van zijn personeel zonder toegang tot het interne netwerk van de assemblee.

Tijdens het Duitse voorzitterschap van de EU-Raad heeft de *Bundesrat* een beroep gedaan op externe dienstverleners waarover zij tevreden was en kon ze dus voordeel halen uit de expertise en flexibiliteit die op de markt beschikbaar zijn voor de technische organisatie van internationale videoconferenties.

Naast de technische en praktische aspecten zijn ook juridische kwesties van doorslaggevend belang voor het gebruik van videoconferenties bij de parlementaire werkzaamheden, zowel in de commissies als in de plenaire vergadering. Er moet meer bepaald worden nagegaan wat mogelijk en denkbaar is op grond van de geldende bepalingen, gaande van de reglementen van de parlementen tot de nationale grondwetten.

Mevrouw Rettler besluit haar uiteenzetting met erop te wijzen dat dankzij videoconferenties de parlementaire werkzaamheden konden worden voortgezet ondanks de pandemie, maar dat deze techniek niet de voordelen heeft van persoonlijke ontmoetingen en rechtstreekse uitwisselingen.

Tijdens het debat geven heel wat secretarissen-generaal een overzicht van de middelen die door hun parlementen zijn ontwikkeld en gebruikt om de continuïteit van de parlementaire werkzaamheden tijdens de pandemie te waarborgen, namelijk, verbinding op afstand voor plenaire vergaderingen, vergaderingen in hybride vorm om het aantal fysiek aanwezigen te beperken, een systeem van elektronisch stemmen, aanpassing van het parlementair reglement, telewerk voor personeelsleden.

Dans son intervention, le secrétaire général du Sénat français, indique qu'il est indispensable de renforcer l'utilisation des moyens techniques, en particulier les visioconférences. Il précise toutefois que les réunions physiques doivent rester la norme, en particulier pour les réunions politiques telles que les conférences interparlementaires, et les visioconférences un instrument d'appoint pouvant être utilisé pour les entretiens préparatoires (de fonctionnaires et d'experts). Par conséquent, le Sénat français a déposé des amendements au rapport «Renforcement de la coopération interparlementaire grâce aux technologies modernes». D'autres secrétaires généraux (Malte, Italie) estiment également que l'organisation de séances techniques et thématiques en ligne est une bonne idée, tant pour des raisons de temps que de coûts, mais qu'il manque à cette solution l'interaction interpersonnelle et les échanges informels, souvent aussi importants que la séance proprement dite.

De son côté, le secrétaire général du *Riksdag* suédois explique que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est un problème important pour la coopération interparlementaire. Le règlement stipule en effet que les données à caractère personnel ne peuvent être traitées que d'une manière excluant une utilisation non autorisée ou la perte de données. Pour les visioconférences, le règlement autorise, sous certaines conditions, le recours à des services d'informatique en nuage domiciliés en dehors de l'UE pour les visioconférences. Depuis l'*arrêt Schrems II* de la Cour de Justice de l'UE, qui avait jugé que la position juridique de la Commission européenne sur la protection des données à caractère personnel aux États-Unis n'était pas satisfaisante, il n'est pas certain que la transmission de visioconférences à des serveurs basés aux États-Unis soit compatible avec le RGPD. Étant donné que les entreprises américaines sont *leaders* du marché en matière d'informatique en nuage et de systèmes de conférence, il est en outre très probable que le traitement des données par la plupart des sociétés de visioconférence soit soumis à la jurisprudence américaine, une situation non conforme au RGPD. Il faudrait donc disposer d'autres solutions sur le marché de l'UE ou adapter davantage le RGPD.

M. Müller résume la situation en indiquant que tous les parlements ont surmonté la première année de la pandémie en associant modifications de procédure, mesures organisationnelles et développement intense de l'équipement technique des parlements.

In zijn uiteenzetting geeft de secretaris-generaal van de Franse Senaat aan dat het van essentieel belang is meer gebruik te maken van technische middelen, in het bijzonder videoconferenties. Hij wijst er echter op dat fysieke vergaderingen de norm moeten blijven, vooral voor politieke bijeenkomsten zoals interparlementaire conferenties en dat videoconferenties moeten worden gebruikt als hulpinstrument voor voorbereidende vergaderingen (van ambtenaren en deskundigen). De Franse Senaat heeft dan ook amendementen ingediend op het verslag «Versterking van de interparlementaire samenwerking door middel van moderne technologieën». Andere secretarissen-generaal (Malta, Italië) vinden de organisatie van technische en thematische zittingen online ook een goed idee, zowel om tijd als kosten te besparen, maar deze oplossing ontbeert de interpersoonlijke interactie en informele uitwisselingen die vaak even belangrijk zijn als de zitting zelf.

De secretaris-generaal van de Zweedse *Riksdag* legt uit dat de algemene verordening gegevensbescherming (GDPR) een belangrijke kwestie voor de interparlementaire samenwerking is. De verordening bepaalt immers dat persoonsgegevens alleen mogen worden verwerkt op een wijze die ongeoorloofd gebruik of verlies van gegevens voorkomt. Wat videoconferenties betreft, staat de verordening, onder bepaalde voorwaarden, toe dat buiten de EU gevestigde *cloudcomputing* voor videoconferenties mag worden gebruikt. Sinds het *Schrems II*-arrest van het Hof van Justitie van de EU, dat de juridische positie van de Europese Commissie inzake de bescherming van persoonsgegevens in de VS als onbevredigend beschouwt, is het niet duidelijk of de overheveling van videoconferenties naar in de VS gevestigde servers verenigbaar is met de GDPR. Aangezien Amerikaanse bedrijven marktleider zijn op het gebied van *cloudcomputing* en conferentiesystemen, is het ook zeer waarschijnlijk dat de gegevensverwerking door de meeste videoconferentiebedrijven onder de Amerikaanse jurisprudentie valt, een situatie die niet in overeenstemming is met de GDPR. Dit zou dus andere oplossingen op de EU-markt of een verdere aanpassing van de GDPR vereisen.

De heer Müller vat de situatie samen en zegt dat alle parlementen het hoofd hebben kunnen bieden aan het eerste jaar van de pandemie door een combinatie van procedurewijzigingen, organisatorische maatregelen en een intensieve ontwikkeling van de technische uitrusting van de parlementen.

## VII. SESSION IV: DURABILITÉ ET RESPECT DU CLIMAT DANS LE FONCTIONNEMENT DES PARLEMENTS

M. Claes Mårtensson, secrétaire général du *Riksdag* suédois, rapporte dans son intervention que l'administration du *Riksdag* est certifiée depuis 2009 selon la norme de management environnemental ISO 14001. Il précise que les objectifs de l'administration parlementaire sont la réduction des déchets, des émissions de gaz à effet de serre, des rejets de substances toxiques et les achats verts et durables. Cet objectif sera atteint par la planification, la mise en œuvre, le contrôle et une action (déterminée) de l'administration.

Les mesures engagées portent par exemple sur la végétalisation des toitures du *Riksdag* ou le raccordement au réseau de froid de Stockholm afin de réduire la consommation d'énergie des réfrigérateurs.

Pour les déplacements professionnels, l'avion est réservé aux trajets pour lesquels il permet d'économiser plus de quatre heures. Le papier est imprimé uniquement recto-verso et le parlement a fait l'acquisition d'un vélo cargo pour le transport de matériel entre ses différents sites.

Enfin, des audits interne et externe ont lieu tous les quatre mois.

Lors de l'échange de vues, plusieurs secrétaires généraux précisent quelles mesures sont prises par leur parlement respectif, telles que la numérisation des différentes étapes du travail législatif, la suppression des bouteilles en plastique, l'utilisation d'emballages respectueux de l'environnement pour les plats à emporter, l'installation de ruches, l'éclairage au moyen de LED, etc. Certains parlements se dotent en outre d'une commission de la durabilité chargé du suivi politique de cette thématique (Danemark); dans d'autres parlements l'administration est tenue de respecter l'Agenda 2030 (Autriche).

À la fin de la discussion, Mme Rettler propose d'aborder régulièrement le thème de la durabilité lors des réunions des secrétaires généraux et d'organiser un échange sur les nouveautés et les expériences actuelles. Cela constituerait à ses yeux une source d'inspiration pour les administrations parlementaires. Cette approche pourrait constituer un complément utile aux réseaux existant déjà au niveau purement technique de certains services spécialisés et inscrirait les échanges dans un cadre digne de l'ampleur et de l'importance de la tâche.

## VII. ZITTING IV: DUURZAAMHEID EN MILIEUVRIENDELIJKHEID IN DE WERKING VAN DE PARLEMENTEN

De heer Claes Mårtensson, secretaris-generaal van de Zweedse *Riksdag*, geeft in zijn uiteenzetting aan dat de diensten van de *Riksdag* sinds 2009 gecertificeerd zijn volgens de ISO 14001-norm voor milieubeheer. Spreker preciseert dat de parlementaire diensten streven naar minder afval, minder uitstoot van broeikasgassen, minder uitstoot van giftige stoffen en meer groene en duurzame aankopen. Die doelstellingen zullen worden gehaald door planning, uitvoering, toezicht en (vastberaden) actie van de diensten.

De maatregelen waartoe de diensten zich verbinden zijn bijvoorbeeld de vergroening van de daken van de *Riksdag* en de aansluiting op het koudenet van Stockholm om het energieverbruik van koelkasten te verminderen.

Voor zakenreizen wordt het vliegtuig voorbehouden voor trajecten waarbij meer dan vier uur wordt gewonnen. Er wordt uitsluitend dubbelzijdig afgedrukt en het parlement heeft een bakfiets aangeschaft om materiaal tussen de verschillende locaties te vervoeren.

Tot slot vinden er om de vier maanden interne en externe audits plaats.

Tijdens de gedachtewisseling verduidelijken verschillende secretarissen-generaal welke maatregelen hun respectieve parlementen nemen, zoals de digitalisering van de verschillende fasen van het wetgevingswerk, het bannen van plastic flessen, het gebruik van milieuvriendelijke verpakkingen voor afhaalmaaltijden, de installatie van bijenkorven, ledverlichting, enz. Sommige parlementen hebben ook een duurzaamheidscommissie die belast is met de politieke follow-up van deze problematiek (Denemarken), terwijl in andere parlementen de diensten verplicht zijn om zich te houden aan de Agenda 2030 (Oostenrijk).

Aan het einde van de bespreking stelt mevrouw Rettler voor om het thema duurzaamheid geregeld te bespreken tijdens de vergaderingen van de secretarissen-generaal en om een gedachtewisseling over actuele ontwikkelingen en ervaringen te organiseren. Dit zou in haar ogen een bron van inspiratie zijn voor de parlementaire diensten. Deze aanpak zou een nuttige aanvulling kunnen vormen op de netwerken die reeds op zuiver technisch niveau in sommige gespecialiseerde diensten bestaan en zou een uitwisselingskader bieden dat in verhouding staat tot de omvang en het belang van de taak.

## VIII. RAPPORTS SUR LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

M. Müller présente deux rapports sur la coopération interparlementaire que la présidence allemande a repris de la présidence finlandaise après l'annulation de la conférence d'Helsinki en 2020. Il indique que les deux rapports sont le résultat des travaux d'un groupe de travail présidé par la Finlande et mis en place à Vienne en avril 2019 lors de la Conférence des présidents des Parlements de l'Union européenne.

Le rapport «Renforcement de la coopération interparlementaire grâce aux technologies modernes» traite des possibilités techniques disponibles pour les conférences interparlementaires. En même temps, les expériences issues de la crise du coronavirus ont modifié les attitudes vis-à-vis des conférences virtuelles, incitant la présidence allemande à actualiser le rapport. Pendant la pandémie de coronavirus, les visioconférences et les méthodes de travail techniques ont largement supplanté les conférences physiques, qui auraient été annulées en raison des règles de distanciation sociale. Néanmoins, l'importance des solutions techniques pour la coopération interparlementaire s'est manifestée même au-delà de cette situation particulière de la pandémie.

Le rapport révisé met en avant des mesures permettant un échange d'expériences et le soutien mutuel entre les parlements. Un enseignement à tirer de la pandémie pourrait être l'importance d'une meilleure interopérabilité des systèmes de conférences, de vastes stratégies informatiques et la qualification de tous les collaborateurs parlementaires et députés. Il faut en outre garantir une cybersécurité robuste et le respect des dispositions de protection des données de l'UE. Il est également important de souligner qu'à l'avenir, les conférences physiques ne devraient pas toutes être remplacées par des visioconférences.

L'orateur explique que le rapport a fait l'objet d'une concertation au niveau technique avec les parlements avant la réunion des secrétaires généraux et que les commentaires et les modifications y ont déjà été intégrés, ce qui permet d'escompter un résultat satisfaisant pour tous.

Renvoyant à son intervention précédente, le secrétaire général du Sénat français, M. Tavernier, déclare que les conférences interparlementaires régulières et les conférences organisées à l'initiative de la présidence doivent se tenir en présence physique, sauf si d'autres

## VIII. VERSLAGEN OVER DE INTERPARLEMENTAIRE SAMENWERKING

De heer Müller presenteert twee verslagen over de interparlementaire samenwerking die het Duitse voorzitterschap heeft overgenomen van het Finse voorzitterschap na de annulering van de conferentie van Helsinki in 2020. Hij wijst erop dat beide verslagen het resultaat zijn van de werkzaamheden van een werkgroep onder voorzitterschap van Finland, die in april 2019 in Wenen is opgericht tijdens de Conferentie van voorzitters van de Parlementen van de Europese Unie.

Het verslag «*Enhanced inter-parliamentary cooperation through modern technology*» gaat in op de technische mogelijkheden die beschikbaar zijn voor interparlementaire conferenties. Tegelijkertijd hebben de ervaringen tijdens de coronacrisis de houding ten aanzien van virtuele conferenties gewijzigd, wat het Duitse voorzitterschap ertoe heeft aangezet het verslag bij te werken. Tijdens de coronapandemie hebben videoconferenties en technische werkmethoden de fysieke conferenties, die wegens de regels inzake *social distancing* zouden zijn geannuleerd, grotendeels vervangen. Ook los van deze specifieke situatie was het belang van technische oplossingen voor de interparlementaire samenwerking al gebleken.

In het herziene verslag wordt de nadruk gelegd op maatregelen voor de uitwisseling van ervaringen en wederzijdse ondersteuning tussen parlementen. Een les die uit de pandemie kan worden getrokken, is het belang van een betere interoperabiliteit van conferentiesystemen, alomvattende IT-strategieën en de vakbekwaamheid van alle parlementaire personeelsleden en parlementsleden. Daarnaast moet worden gezorgd voor een robuuste cyberbeveiliging en naleving van de EU-bepalingen inzake gegevensbescherming. Het is ook belangrijk te benadrukken dat niet alle fysieke conferenties in de toekomst door videoconferenties moeten worden vervangen.

Spreker legt uit dat het verslag vóór de vergadering van de secretarissen-generaal op technisch niveau met de parlementen is besproken en dat de opmerkingen en wijzigingen er reeds in zijn verwerkt, zodat er voor iedereen een bevredigend resultaat kan worden verwacht.

De secretaris-generaal van de Franse Senaat, de heer Tavernier, verwijst naar zijn eerdere uiteenzetting en verklaart dat de geregelde interparlementaire conferenties en de op initiatief van het voorzitterschap georganiseerde conferenties met fysieke aanwezigheid moeten

raisons s'y opposent. C'est la raison pour laquelle le Sénat français a proposé une modification du rapport.

M. Müller fait remarquer que l'amendement n'a été remis que très récemment et qu'il n'a donc pas pu être pris en compte pour la réunion présente. Il propose donc d'examiner ce point dans le détail au niveau technique d'ici la Conférence des présidents des Parlements.

M. Müller présente ensuite le «Rapport sur la révision des lignes directrices de coopération interparlementaire dans l'UE». Le groupe de travail présidé par la Finlande a mis à jour les «Lignes directrices sur la coopération interparlementaire dans l'Union européenne», dont la dernière révision remontait à 2008. De nouveaux formats comme la Conférence interparlementaire pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), par exemple, ont été adoptés. La présidence allemande reprend, sans le modifier, le projet finlandais qui avait déjà été présenté sous cette forme aux secrétaires généraux en 2020 à Helsinki. En l'absence d'autres interventions, le rapport sera proposé aux présidents des parlements de l'UE pour adoption lors de leur conférence en mai 2021.

## IX. DIVERS

La secrétaire générale de l'Assemblée nationale slovène, Mme Uršula Zore Tavčar, donne des précisions concernant la dimension parlementaire de la présidence slovène du Conseil de l'UE qui commencera le 1er juillet 2021. En raison de la situation actuelle, toutes les réunions prévues à Ljubljana (entre autres la réunion des présidents de la COSAC, la conférence interparlementaire sur la PESC et la PSDC, ainsi que la conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'UE) se tiendront probablement sous forme de visioconférences. La présidence slovène espère toutefois pouvoir organiser la réunion plénière de la COSAC (fin novembre 2021) en présence physique.

worden gehouden, tenzij er duidelijke redenen zijn om dat niet te doen. Daarom heeft de Franse Senaat een wijziging van het verslag voorgesteld.

De heer Müller wijst erop dat het amendement pas zeer onlangs is ingediend en bijgevolg niet in aanmerking kon worden genomen tijdens de huidige vergadering. Hij stelt daarom voor dit punt op technisch niveau uitvoerig te bestuderen in de aanloop naar de Conferentie van voorzitters van de Parlementen.

De heer Müller presenteert vervolgens het verslag over de herziening van de richtsnoeren voor interparlementaire samenwerking in de EU. De werkgroep onder voorzitterschap van Finland heeft de richtsnoeren voor interparlementaire samenwerking in de Europese Unie, die voor het laatst in 2008 zijn herzien, geactualiseerd. Er werden nieuwe formules aangenomen, zoals de Interparlementaire Conferentie voor het Gemeenschappelijk Buitenlands en Veiligheidsbeleid (GBVB) en het Gemeenschappelijk Veiligheids- en Defensiebeleid (GVDB). Het Duitse voorzitterschap neemt het Finse ontwerp, dat reeds in 2020 in deze vorm aan de secretarissen-generaal in Helsinki is voorgelegd, ongewijzigd over. Als er geen verdere interventies zijn, zal het verslag ter goedkeuring worden voorgelegd aan de voorzitters van de EU-parlementen tijdens hun conferentie in mei 2021.

## IX. VARIA

De secretaris-generaal van de Sloveense Nationale Assemblee, mevrouw Uršula Zore Tavčar, verduidelijkt de parlementaire dimensie van het Sloveense voorzitterschap van de Raad van de EU, dat op 1 juli 2021 van start gaat. Vanwege de huidige situatie zullen alle in Ljubljana geplande vergaderingen (onder meer de vergadering van de voorzitters van de COSAC, de Interparlementaire Conferentie over het GBVB en het GVDB, alsook de Interparlementaire conferentie over stabiliteit, coördinatie en bestuur in de EU) waarschijnlijk in de vorm van videoconferenties worden gehouden. Het Sloveense voorzitterschap hoopt echter de plenaire vergadering van de COSAC (eind november 2021) met fysieke aanwezigheid te kunnen organiseren.

## ANNEXE 2

**Conférence des présidents des Parlements de l'Union européenne
Berlin (visioconférence), 10 mai 2021**

**Conclusions de la présidence allemande
(en français et en anglais)**

## BIJLAGE 2

**Conferentie van voorzitters van de Parlementen van de Europese Unie
Berlijn (videoconferentie), 10 mei 2021**

**Conclusies van het Duits voorzitterschap
(in het Frans en in het Engels)**

Deutscher Bundestag Bundesrat

# Conférence des présidentes et présidents des parlements des États membres de l'UE et du Parlement européen, 10 mai 2021, Berlin
Conclusions de la présidence

### I. Remarques préliminaires

La conférence des présidentes et présidents des parlements des États membres de l'UE et du Parlement européen s'est tenue le 10 mai 2021, à l'invitation du président du Bundestag allemand, M. Wolfgang Schäuble, et du président du Bundesrat, M. Reiner Haseloff, pour la première fois en visioconférence. En raison des circonstances particulières de la pandémie de Covid-19, une tenue de la conférence en présence physique n'était pas possible. En tout, 49 présidentes et présidents ou leurs représentantes et représentants ont participé à la visioconférence, représentant 45 parlements des États membres de l'UE, le Parlement européen et les parlements des pays candidats à l'adhésion et de pays invités.

Les présentes conclusions de la présidence sont le fruit d'une concertation avec les autres membres de la Troïka (Finlande, Slovénie) et le Parlement européen. Une discussion du projet de conclusions en marge de la conférence n'était pas possible dans les conditions d'une visioconférence.

**L'Europe dans la pandémie**
La conférence de présidentes et présidents des parlements des États membres de l'UE et du Parlement européen s'inscrivait dans le contexte de la pandémie de Covid-19, qui dure depuis plus d'un an. Les mesures de lutte contre la pandémie ont montré, d'une part, la vulnérabilité des libertés du marché unique et des frontières ouvertes devenues une évidence dans l'Union européenne. D'autre part, les défis auxquels est confrontée l'Europe, même sans les circonstances dramatiques de la pandémie, sont d'une telle importance que les parlements des États membres de l'UE et le Parlement européen se doivent d'apporter leur contribution. Ils en ont la légitimité, et aussi l'obligation, eu égard au vote des électrices et électeurs européens.

**La conférence sur l'avenir de l'Europe**
La présidence se félicite particulièrement qu'une conférence européenne commune ait été convoquée, précisément en ces temps de défis existentiels pour l'Union européenne et les valeurs qui la sous-tendent. Cette conférence doit discuter de l'avenir de l'Europe de manière élargie, controverse et avec la participation du plus grand nombre possible de personnes et d'initiatives provenant de toute l'Union européenne. Elle doit examiner dans quelle direction et comment

l'Union européenne et ses institutions peuvent et doivent poursuivre leur développement. La conférence pour l'avenir de l'Europe peut ainsi fournir une contribution importante pour renouveler et consolider la légitimation de l'Union européenne. En tant que représentations démocratiquement légitimées des citoyennes et citoyens, les parlements des États membres de l'UE et le Parlement européen devraient prétendre participer à cette entreprise en occupant un rôle de premier plan, de manière générale et, plus singulièrement, lors de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

## II. Numérisation et mutation de la sphère publique – Dangers et chances pour la démocratie représentative

Avec l'apparition du numérique, le 21e siècle marque aussi le commencement d'une nouvelle ère. La révolution numérique ne modernise pas seulement les procédés techniques, elle fait aussi évoluer le vivre-ensemble des humains, dans presque tous les domaines, dans des proportions jusqu'ici inconnues.
La présidence de la conférence des présidentes et présidents des parlements des États membres de l'UE et du Parlement européen réitère avec force que les valeurs fondamentales sur lesquelles se fonde l'Union européenne conformément à l'article 2 du traité sur l'Union européenne – respect de la dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, État de droit, respect des droits de l'homme et des droits des personnes appartenant à des minorités – doivent s'appliquer sans restriction également dans le monde numérique. Ces valeurs sont la base non négociable de la vie en commun des citoyennes et citoyens de l'Union européenne et du travail de ses institutions politiques.

C'est le paradoxe de notre époque : d'une part, la numérisation offre des chances de discussion élargie et libre et de participation d'un grand nombre de personnes qui longtemps n'ont eu que peu ou pas du tout de place dans la discussion publique. D'autre part, nous voyons combien la haine, la discrimination, les contre-vérités et les théories complotistes se propagent dans le monde à travers les nouveaux médias numériques. Presque aucun autre domaine que celui de la communication publique n'est autant affecté par les changements dus à la numérisation. Les chances et les dangers de la numérisation exigent dès lors des réponses spécifiques afin que l'ordre fondé sur la liberté et l'État de droit s'applique également dans le monde numérique.

**Protection des données et souveraineté des données**
La présidence voit dans la marchandisation croissante de la communication publique un danger significatif. De plus en plus, les algorithmes privent les personnes participant à des discussions du contrôle sur la diffusion et l'impact de leurs contributions. Les données des utilisatrices et utilisateurs sont devenues un produit dans la concurrence mondiale, qui se concentre de manière croissante sur quelques fournisseurs mondiaux, d'autant plus puissants qu'ils sont peu nombreux. Ce sont eux qui définissent les normes mondiales et les règles de la communication publique.

Compte tenu de la signification fondamentale de la communication publique pour les sociétés démocratiques, il est d'une importance cruciale, du point de vue de la présidence, que ces plateformes numériques soient soumises à des règles claires et des bases fixées par la loi. Elles doivent garantir la liberté d'opinion, les droits de la personne et le respect de la dignité humaine des utilisatrices et utilisateurs, et sanctionner les abus et les comportements fautifs. Elles doivent également assurer la souveraineté des données, comprise comme l'autodétermination informationnelle des citoyennes et citoyens. En raison de l'importance particulière et de l'influence des algorithmes sur la communication numérique, il convient d'examiner dans quelle mesure leur utilisation doit être rendue obligatoirement transparente, et si cette transparence doit aller jusqu'à la divulgation complète des algorithmes. Eu égard à l'activité et à la portée mondiales des plateformes numériques, une protection et un contrôle complets ne peuvent être obtenus qu'au moyen d'accords internationaux. Le règlement général sur la protection des données européen a défini des standards essentiels, qui sont déterminants pour l'accès au grand marché unique européen, y compris pour les fournisseurs internationaux.
La présidence soutient fermement les efforts déployés pour parvenir à une souveraineté numérique pour l'Europe. Celle-ci devrait inclure également un nuage européen des données, dans lequel les données des citoyennes et citoyens participants sont sécurisées conformément au droit européen.

**Radicalisations et menaces pour la liberté d'opinion et la dignité humaine**
La présidence voit un deuxième danger dans la menace pour la liberté d'expression et dans la perte de rationalité affectant le débat politique. Les mécanismes d'attention à l'œuvre sur les plateformes numériques modifient fondamentalement la communication publique. On réduit à un nombre de caractères limité des situations factuelles complexes et des manières pluralistes d'aborder un sujet. Cela favorise les simplifications populistes et les théories du complot. L'antisémitisme croissant est à cet égard particulièrement inquiétant.

Par la présence permanente illimitée et mondiale des plateformes numériques, le rythme des discussions publiques s'est en outre accéléré à un niveau exponentiel. La présidence est d'avis que cela encourage chez les participants la consolidation de leur propre position plutôt que l'échange constructif avec celle des autres, et cela accroît l'émotionnalisation des débats politiques. Le tout est accompagné par une augmentation vertigineuse de l'agressivité, qui se traduit par des attaques verbales contre d'autres personnes sous forme de « discours de haine » et devient une menace croissante pour leur intégrité physique à travers les « crimes de haine ». Les incitations à la haine raciste, antisémite et islamiste trouvent dans les plateformes numériques un écho qui traverse de larges pans de la société et devient le terreau d'une violence renouvelée et du terrorisme extrémiste. La présidence souligne par conséquent avec force la mission urgente de tous les parlements de garantir dans les médias numériques la liberté du débat et de celles et ceux qui y prennent part ainsi que le respect de la dignité humaine de chaque individu. Cette mission ne saurait être déléguée aux plateformes.

**Danger pour les parlements et leurs membres**
La présidence allemande prend connaissance avec une grande préoccupation de ce que des membres des parlements et des représentants des institutions démocratiques font de plus en plus souvent l'objet de menaces, d'une portée croissante, dans les médias numériques. Les meurtres politiques trouvent souvent leur origine dans une radicalisation sur internet. Les parlements eux-mêmes sont entre-temps devenus des cibles, et des appels à « prendre d'assaut les parlements » sont lancés sur le net. L'attaque contre le Capitole de Washington a mis en évidence la vulnérabilité et la fragilité même d'une si grande démocratie, vieille de plus de deux siècles. Dans toute l'Europe, ceux qui veulent reproduire cette attaque se sont sentis et se sentent encouragés. Parallèlement, les réseaux numériques des parlements font l'objet d'attaques extérieures, y compris par des services secrets étrangers. De plus en plus, les atteintes à la cybersécurité et aux infrastructures numériques vont de pair avec des campagnes de désinformation sur internet et menacent la tenue d'élections libres, mais aussi les États démocratiques dans leur ensemble. La protection des réseaux numériques face à la cybercriminalité politique et l'un des grands défis à relever pour la préservation des démocraties à l'ère du numérique.

La présidence souligne néanmoins qu'il ne faut pas que le regard critique sur les mécanismes de la nouvelle communication numérique amène à confondre les causes et les effets. La radicalisation politique, l'intimidation et les menaces contre qui pense autrement, l'incitation à la haine contre les minorités ainsi que les idéologies complotistes se servent des nouveaux médias, mais ces derniers n'en sont pas la cause. Les nouveaux médias numériques accélèrent cependant les évolutions négatives, et ils en augmentent l'effet dans des proportions énormes.

**Nouvelles formes de participation grâce au numérique**
Les nouvelles formes de participation de notre époque numérique offrent cependant aussi de grandes chances : les citoyennes et les citoyens peuvent, grâce aux nouvelles procédures numériques, apporter leur point de vue et leur expertise de manière beaucoup plus directe, ciblée et rapide dans les décisions politiques. Les plateformes de communication directe donnent également aux parlements la chance d'associer directement les citoyennes et les citoyens, à tous les niveaux. Cela peut accroître la confiance dans les parlements. Même en dehors des nouvelles possibilités de participation numérique, la vocation des parlements devrait être de représenter la diversité de leurs citoyennes et citoyens. Les déficits de confiance existant actuellement vis-à-vis du politique ne sauraient être encore accentués par une « fracture numérique », selon la présidence. L'accès à la communication numérique est devenu une condition fondamentale de la participation sociale et politique de tous les citoyens. Cela implique également d'inclure l'apprentissage aux médias et aux dispositifs numériques dans le cadre de l'éducation et de la formation du public, dans les écoles, universités et entreprises.

La présidence encourage tous les parlements des niveaux les plus variés dans l'UE à expérimenter dans leurs domaines de compétence des formats de dialogue numérique, comme les conseils citoyens, et à recourir ainsi à toute la gamme des possibilités techniques les plus

différentes. La démocratie représentative peut sortir renforcée de l'utilisation de nouvelles possibilités de participation. Les conseils citoyens et autres formats ne peuvent cependant pas remplacer la fonction fondamentale des parlements dans les démocraties représentatives.

La présidence salue dès lors expressément le fait que la conférence sur l'avenir de l'Europe ait mis en place sa propre plateforme numérique et multilingue, qui donne aux citoyennes et citoyens l'occasion de participer directement à la discussion sur l'avenir de l'Europe. Cette plateforme numérique et ses nouveaux outils techniques peuvent faire figure d'exemple positif de la manière dont une technologie numérique développée en Europe augmente les possibilités de participation indépendamment de tout intérêt commercial.

**Parlements et élection dans le monde numérique**
Les parlements aussi peuvent accroître la transparence et l'efficacité de leurs procédures grâce à des instruments et mécanismes numériques. De nouvelles possibilités d'élections et de votes numériques sont développées dans de nombreux pays – l'expérience de la pandémie de Covid-19 y a grandement contribué – et vont gagner en importance pour les parlements. Du point de vue de la présidence, leur fonctionnalité technique ne saurait être le seul élément qui décidera de leur utilisation. Les élections sont le moment de participation le plus important dans les démocraties représentatives. Les principes d'un suffrage libre et égal doivent donc prévaloir également lors d'élections et de votes numériques, indépendamment de toute connaissance numérique préalable des votants. Les parlements doivent garantir dans leurs lois électorales que les élections numériques sont transparentes, vérifiables à tout moment, protégées contre les cyberattaques et manipulations et non subordonnées à des intérêts d'exploitation commerciale des fournisseurs numériques. Des juridictions indépendantes doivent être en mesure de vérifier la conformité au droit et l'intégrité également des élections numériques.

**Responsabilité et mémoire**
Même à l'ère du numérique, l'Europe reste engagée par les valeurs fondamentales que sont le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit, le respect des droits de l'homme et des droits des personnes appartenant à des minorités. Cet engagement est la somme des expériences de nombreuses générations qui ont connu la guerre, la dictature et la division, mais aussi l'héritage de la lutte des femmes et des hommes pour la liberté, la démocratie et la paix.
Berlin est aujourd'hui un symbole d'une Europe qui a retrouvé sa liberté et surmonté sa division, tout comme le Mur de Berlin a été pendant de longues années le symbole d'une Europe coupée en deux. Situés à proximité immédiate du tracé du Mur, le Bundestag allemand, côté ouest, et le Bundesrat, côté est, ont aujourd'hui leur siège dans des édifices historiques. Pour les membres du Bundestag allemand et du Bundesrat, une Europe de la liberté, de la paix et de la justice est par conséquent un engament immédiatement visible.
À mi-chemin entre les sièges du Bundestag allemand et du Bundesrat, le mémorial des Sintis et Roms assassinés sous le nazisme et le mémorial des Juifs d'Europe assassinés rappellent le génocide désigné à travers le monde sous le terme de l'Holocauste ou de la Shoah. Le camp de

concentration et d'extermination d'Auschwitz, en Pologne occupée, a donné au crime un lieu et un nom. La date de la libération du camp d'Auschwitz, le 27 janvier 1945, est devenue aujourd'hui dans le monde entier la Journée de la mémoire des victimes de l'Holocauste et de la Shoah, perpétrés en des lieux innombrables dans toute l'Europe. La présidence allemande s'incline devant les victimes du génocide commis par le régime national-socialiste et reconnaît la faute historique de l'Allemagne. Entretenir ce souvenir est et sera toujours une mission particulière et prioritaire de l'Allemagne.

La présidence allemande salue dès lors, également au nom de l'ensemble des présidentes et présidents, la proposition du président du Conseil national autrichien, Wolfgang Sobotka, de s'associer à la campagne « #WeRemember » du Congrès juif mondial et de l'UNESCO, en mémoire des millions de victimes de la Shoah, et elle soutient l'objectif de cette campagne : s'opposer publiquement, également sur internet, à toute forme de haine, d'incitation à la haine et d'antisémitisme et s'engager avec conviction pour la démocratie et le pluralisme. Dans ce contexte, les parlements nationaux des États membres de l'UE et le Parlement européen sont invités, le 27 janvier 2022, indépendamment de leurs propres manifestations à l'occasion de la journée du souvenir de l'Holocauste, à adresser un signal commun en participant à la campagne « #WeRemember » du Congrès juif mondial et de l'UNESCO.

## III. Rapports sur la coopération interparlementaire

La conférence des présidentes et présidents des parlements des États membres de l'UE et du Parlement européen a adopté les nouvelles **lignes directrices de la coopération interparlementaire**. La présidence remercie expressément la précédente présidence finlandaise pour l'élaboration du rapport du groupe de travail sur l'actualisation des lignes directrices. Elle voit dans ces lignes directrices révisées le signe tangible de l'accroissement significatif de l'importance de la coopération interparlementaire dans l'UE et du rôle de la conférence des parlements des États membres de l'UE et du Parlement européen.

La conférence des présidentes et présidents des parlements des États membres de l'UE et du Parlement européen a adopté le « **Rapport sur le renforcement de la coopération interparlementaire par les moyens technologiques modernes** », présenté par la présidence allemande. Ce rapport repose essentiellement sur les travaux préparatoires du groupe de travail mis en place sous la présidence finlandaise. L'expérience acquise durant la pandémie de Covid-19 a cependant conduit à une nouvelle approche des conférences virtuelles, ce dont il a été tenu compte dans le rapport révisé. Il est apparu durant la pandémie que les technologies numériques et particulièrement les visioconférences peuvent apporter une contribution décisive au maintien de la coopération interparlementaire tant que les restrictions de déplacements et de contacts ne permettent pas la tenue d'événements en présence physique. De plus, les formats numériques représentent un complément efficace, dynamique, réduisant les coûts et respectueux de l'environnement pour la préparation des rencontres dans le cadre de la coopération interparlementaire.

La présidence souligne particulièrement que les normes traditionnelles de la coopération interparlementaire que sont la participation de toutes et tous à égalité de droits, la diversité linguistique reconnue par le régime linguistique des conférences dans leur forme actuelle ainsi que la transparence vis-à-vis de l'opinion publique doivent être garanties également dans les formats numériques. À l'avenir également, les conférences en présence physique ne devraient être remplacées par des visioconférences que si la tenue d'un événement en présence physique n'est pas possible. La valeur des rencontres personnelles et de l'échange personnel direct est d'une importance majeure, précisément pour la coopération interparlementaire.

## IV. Conclusions IPEX

La conférence des présidentes et présidents des parlements des États membres de l'UE et du Parlement européen a approuvé, après en avoir pris connaissance, les **conclusions IPEX** présentées par le Conseil IPEX, qui ont été adoptées lors de la réunion des secrétaires générales et secrétaires généraux des parlements des États membres de l'UE et du Parlement européen du 29 mars 2021.
La présidence remercie la présidence finlandaise sortante du Conseil IPEX pour l'élaboration du nouveau programme de travail 2021-2024, aujourd'hui en cours, et le suivi de la mise en service du site web révisé IPEX v3.

Au nom de l'ensemble des présidentes et présidents des parlements des États membres de l'UE, la présidence allemande remercie le Parlement européen pour les ressources extraordinaires, financières, techniques et personnelles, qui ont été mises à disposition pour le fonctionnement et le développement ultérieur d'IPEX. Les remerciements vont également au Sénat belge pour sa disponibilité à continuer d'employer formellement l'IPEX Information Officer.

La présidence salue les travaux réalisés jusqu'à présent pour la nouvelle version de la page d'accueil du site IPEX et pour la présence nouvelle d'IPEX sur les réseaux sociaux : il s'agit d'une contribution importante pour installer solidement IPEX comme la plateforme principale de l'échange numérique entre les parlements des États membres de l'UE, pour rendre IPEX visible auprès d'un plus grand nombre d'utilisateurs et accroître ainsi globalement la transparence de la coopération interparlementaire.

Deutscher Bundestag Bundesrat

# Conference of Speakers of the European Union Parliaments, 10 May 2021, Berlin

Conclusions of the Presidency

## I. Introductory remarks

The Conference of Speakers of the European Union Parliaments took place on 10 May 2021 at the invitation of the President of the German Bundestag, Dr Wolfgang Schäuble, and the President of the Bundesrat, Dr Reiner Haseloff. For the first time, the event took the form of a video conference, as it was not possible to hold an attended event in view of the extraordinary circumstances of the COVID-19 pandemic. A total of 49 Speakers or their representatives from 45 chambers, comprising parliaments of EU member states, the European Parliament, parliaments of candidate countries and guest parliaments, took part in the video conference.

The conclusions of the Conference Presidency that are set out here have been coordinated with the other members of the Troika – Finland and Slovenia – and with the European Parliament. In the context of a video conference it was not possible to produce coordinated draft conclusions on the fringes of the Conference itself.

**Europe in the pandemic**
The Conference of Speakers of the European Union Parliaments was held under the influence of the COVID-19 pandemic, which has persisted for more than a year. The measures taken to combat the pandemic have shown how vulnerable the freedoms of the internal market and the open borders in the European Union, that we have come to take for granted, have become. What is more, the challenges facing Europe, even without the grim backdrop of the pandemic, are of such great importance that the parliaments of the EU member states and the European Parliament must also play their part. Their mandate from the EU electorate authorises and indeed binds them to do so.

**The Conference on the Future of Europe**
The Presidency explicitly welcomes the fact that a joint European conference has been convened at this time of existential challenges to the European Union and its underlying values. The conference is to be wide-ranging, be willing to address controversial issues and involve as many people and initiatives as possible from the whole of the European Union in its discussions on the future of Europe. The conference will examine where and how the European Union and its institutions can and must develop further. In this way the Conference on the Future of Europe

can make an important contribution to renewing and consolidating the legitimisation of the European Union. The parliaments of the EU member states and the European Parliament, as the democratically legitimised representatives of the people, should aspire both in general and in the particular context of the Conference on the Future of Europe, to be major contributors to the pursuit of this goal.

## II. The digital transition and the changing public sphere – danger and opportunities for representative democracy

With the digital transition, the 21st century also marks the dawning of a new age. The digital revolution is not only modernising technological processes, but is also changing human interaction to an unprecedented degree in almost every aspect of life.

The Presidency of the Conference of Speakers of the European Union Parliaments reaffirms emphatically that the common values on which the European Union is based, according to Article 2 of the Treaty on European Union, namely respect for human dignity, freedom, democracy, equality, the rule of law and respect for human rights, including the rights of persons belonging to minorities, also apply without restriction in the digital world. They are the non-negotiable basis for the coexistence of the people of the European Union and the work of its political institutions.

A great contradiction of our age is that digitalisation on the one hand provides opportunities for free and wide-ranging discussion and participation for many people who previously had little or no chance to make their voices heard in the public debate while, on the other hand, we see new digital media being used to spread hatred, discrimination, falsehoods and conspiracy theories around the world. Public communication has been affected more than almost any other area by the changes resulting from the digital revolution. The opportunities and dangers of the digital transition therefore require specific answers if the liberal order based on the rule of law is to assert its proper validity in the digital world too.

**Data protection and data sovereignty**
The Presidency sees a significant danger in the growing commercialisation of public communication. The use of algorithms is increasingly depriving discussion participants of control over the dissemination and impact of their contributions. User data are becoming a commodity in global competition, a commodity that is being concentrated in the hands of fewer – and so all the more powerful – providers. Global standards and rules for public communication are determined by these providers.

Given the fundamental importance of public communication for democratic societies, it is of paramount importance, in the view of the Presidency, that there should be clear rules and legal bases for providers of digital platforms. These must guarantee freedom of expression, personality rights and respect for the human dignity of users and must penalise abuses and misconduct.

These rights also include data sovereignty in the sense of people's right to control the disclosure and use of their personal data. Because of the particular significance of algorithms and their influence on digital communication, there is a need to consider whether and to what extent their use should be subjected to binding transparency requirements, possibly extending to the full disclosure of algorithms. In view of the global activity and reach of digital platforms, international agreements would be the only way to achieve comprehensive protection and oversight. The European General Data Protection Regulation has defined key standards that are also of relevance to international providers accessing the large European internal market.

The Presidency emphatically supports the efforts to achieve digital sovereignty for Europe. These efforts should also include the development of a European cloud, in which the data of participating citizens would be securely stored in accordance with European law.

**Radicalisation and threats to freedom of expression and human dignity**
The Presidency sees a second danger in the threat to freedom of expression and in the loss of rationality in political polemics. The attention-gaining mechanisms of digital platforms are radically changing public communication. Complex facts and diverse ways of considering issues are reduced to a limited number of written characters. This fosters populist simplifications and conspiracy theories. The growth of anti-Semitism raises particular concern in this respect.

The unrestricted, permanent and global presence of digital platforms, moreover, has greatly accelerated the pace of public debates. In the view of the Presidency, this tends to promote the entrenchment of people's own positions rather than constructive engagement with those of others and amplifies the emotionalisation of political debates. This is accompanied by a dramatic rise in aggressive behaviour in the form of hate speech, in which verbal attacks are made on other people and which more and more frequently evolves into 'hate crimes', threatening life and limb. Racist, anti-Semitic and Islamist invective find a ready audience on digital platforms, reaching deep into society and becoming a breeding ground for more violence and extremist terrorism. For this reason the Presidency vigorously emphasises the urgent duty of all parliaments to guarantee the freedom of discussion and of debaters as well as respect for the human dignity of every individual in digital media. This task cannot be delegated to platform providers.

**Risk to parliaments and their members**
The German Presidency notes with deep concern that members of parliaments and representatives of democratic institutions are being subjected to more and more frequent and increasingly dire threats in digital media. Politically motivated murders can often be traced back to radicalisation on the digital web. Now parliaments themselves have become the target, and calls are made online for intrusions into parliaments. The storming of the Capitol in Washington, D.C., highlighted how even such a great democracy, rooted in more than 200 years of history, is vulnerable and open to attack. Would-be copycats throughout Europe have taken encouragement from that riot. At the same time, parliamentary digital networks have come under attack, sometimes from foreign intelligence services. Attacks on cybersecurity and digital infrastructure

are increasingly compounded by online disinformation campaigns, thereby threatening the freedom of elections and indeed democratic states in general. Protecting digital networks from politically motivated cybercrime is a formidable challenge in the effort to safeguard democracies in the digital age.

The Presidency emphasises, however, that a critical appraisal of the new digital communication mechanisms should not lead us to confuse cause and effect. Political radicalisation, intimidation and threats against different-minded people, invective against minorities and ideologies based on conspiracy theories all exploit the new media but are not products thereof. Nevertheless, the new digital media do accelerate undesirable developments and greatly magnify their impact.

**New forms of participation through digital technology**

The new scope for civic participation in the digital age, however, also offers great opportunities. Thanks to new digital processes, people can bring their points of view and their expertise into political decision-making far more directly, in a much more targeted manner and much faster. Direct communication platforms also give parliaments at all levels the opportunity to involve citizens directly. That can increase trust in parliaments. Regardless of the new opportunities for digital participation, parliaments should aspire to represent their whole electorate in all its diversity. In the view of the Presidency, any existing distrust of politicians must not be further exacerbated by a digital divide. Access to digital communication has become a fundamental condition for universal participation in social and political life. This means that the use of digital media and devices must also be incorporated into the public education and training curriculum in schools, colleges, universities and workplaces.

The Presidency urges all parliaments at each and every tier of government in the EU to test digital dialogue formats, such as citizens' assemblies, in their areas of responsibility, using the entire spectrum of technological resources. Additional opportunities for public involvement can serve to strengthen representative democracy. Citizens' assemblies and other such formats, however, cannot replace the fundamental function of parliaments in representative democracies.

The Presidency therefore explicitly welcomes the fact that the Conference on the Future of Europe has set up its own multilingual digital platform to give people the opportunity to engage directly in the discussions on the future of Europe. The digital platform with its new technical tools can become a good example of digital technology developed in Europe which increases opportunities for public participation independently of commercial interests.

**Parliaments and elections in the digital world**

Parliaments themselves can also make their own processes more transparent and efficient with the aid of digital instruments and mechanisms. New options for digital elections and parliamentary votes are being developed in many countries – not least in the light of the COVID-19 experience – and will increase in importance for parliaments. In the view of the Presidency, the fact that the technology works should not be the sole criterion when determining whether to

use it. Elections are the main participative element in representative democracies. Accordingly, the principle of free and equal voting, regardless of voters' digital literacy levels, must apply to digital elections and votes. Parliaments must ensure, though their electoral laws, that digital elections are transparent, constantly verifiable, immune to cyber-attacks and manipulation and not subject to the commercialisation interests of digital providers. It must also be possible for independent courts to verify the legality and integrity of digital elections.

**Responsibility and remembrance**

Even in the digital age, Europe remains bound by fundamental values such as respect for human dignity, freedom, democracy, equality, the rule of law and respect for human rights and minority rights. This commitment is the collective product of many generations' experiences of war, dictatorship and division but also a heritage of the human struggle for freedom, democracy and peace.

Berlin today is the symbol of a Europe that has found its freedom again and overcome its division, just as the Berlin Wall symbolised the division of Europe for many years. Right next to the former Wall, the Bundestag on the west side and the Bundesrat on the east side have their present-day seats in historic buildings. A Europe of freedom, peace and justice is therefore an immediately visible commitment for the Members of the Bundestag and of the Bundesrat.

Located between the Bundestag and Bundesrat buildings are the memorial to the members of the Sinti and Roma peoples who were murdered under the National Socialist regime and the memorial to the murdered Jews of Europe, the victims of the genocide known throughout the world by the names of Holocaust and Shoah. Auschwitz, the German concentration and extermination camp in occupied Poland, has given the crimes a focal point and a name. The date on which the Auschwitz camp was liberated in 1945, the 27th of January, is the day of commemoration for the victims of the Holocaust or Shoah in countless places throughout Europe. The German Presidency reveres the memory of the victims of National Socialist genocide, acknowledging Germany's historical guilt. Remembrance will always remain one of Germany's foremost moral duties.

The German Presidency, for its own part and on behalf of all of the parliamentary Speakers, therefore welcomes the proposal made by Wolfgang Sobotka, President of the Austrian National Council, that the EU Parliaments join the #We Remember campaign of the World Jewish Congress and UNESCO in memory of the millions of victims of the Shoah and support its aims of coming out publicly, online and offline, against every type of hatred, invective and anti-Semitism and resolutely stating the case for democracy and pluralism. In this context, the national parliaments of the EU member states and the European Parliament are invited, notwithstanding their own activities for International Holocaust Remembrance Day on 27 January 2022, to send a common signal by taking part in the #We Remember campaign of the World Jewish Congress and UNESCO.

## III. Reports on interparliamentary cooperation

The Conference of Speakers of the European Union Parliaments adopted the new **Inter-Parliamentary Cooperation guidelines.** The Presidency records its thanks to the preceding Finnish Presidency for producing the report of the working group on updating the existing guidelines. It commends the revised guidelines as a visible sign of the considerably increased importance of interparliamentary cooperation in the EU and the role of the joint conferences of the parliaments of the EU member states and the European Parliament.

The Conference of Speakers of the European Union Parliaments adopted the **Report on enhanced interparliamentary cooperation through modern technology**. The report essentially builds on the preliminary work performed by the working group under the Finnish Presidency. The experience gathered during the coronavirus pandemic, however, led to a new practice in the form of video conferences, which was taken into account in the revised report. During the pandemic it has become evident that digital technology, and video conferences in particular, can make a decisive contribution to the continuation of interparliamentary cooperation for as long as attended events are rendered impossible by travel and contact restrictions. In addition, digital formats are an effective, dynamic, cost-cutting and environment-friendly addition when it comes to preparing for interparliamentary cooperation meetings.

The Presidency emphasises specifically that the traditional standards of interparliamentary cooperation, such as equal participation for all, continuing recognition of the same linguistic diversity in conference language regimes and transparency of communication with the public, must also be guaranteed for digital events. Both now and in the future, physical conferences should only be replaced by video conferences if it is impossible to hold an attended event. The value of personal encounter and direct personal exchanges is of prime importance, particularly in the context of interparliamentary cooperation.

## IV. IPEX Conclusions

The Conference of Speakers of the European Union Parliaments noted with approval the **IPEX Conclusions** presented by the IPEX Board; these had been adopted at the meeting of the Secretaries-General of the European Union Parliaments on 29 March 2021

The Presidency thanked the outgoing Finnish Chair of the IPEX Board for the drafting of the new rolling Work Programme for 2021-2024 and for monitoring and supporting the launch of the revised IPEX v3 website.

On behalf of all the Speakers of the parliaments of EU member states, the German Presidency thanks the European Parliament for the extraordinary financial, technical and human resources that it makes available for the operation and continuing development of IPEX. Further thanks go

to the Belgian Senate for its willingness to continue formally employing the IPEX Information Officer.

The President commends the work that has been performed to date for the new version of the IPEX homepage and the new IPEX presence on social networks and regards these as important contributions to establishing IPEX as the main platform for digital exchanges among the parliaments of the EU member states and between them and the European Parliament and to making IPEX visible to a wider circle of users and so increasing the overall transparency of interparliamentary cooperation.

## ANNEXE 3

**Rapport sur le renforcement de la coopération interparlementaire par les moyens technologiques modernes (en français et en anglais)**

## BIJLAGE 3

**Verslag over de versterking van de interparlementaire samenwerking met behulp van moderne technologische middelen (in het Frans en in het Engels)**

Deutscher Bundestag

Bundesrat

# Renforcement de la coopération interparlementaire grâce aux technologies modernes

*Rapport et recommandations du groupe de travail chargé de mettre à jour les Lignes directrices sur la coopération interparlementaire dans l'UE, amendés à la lumière de la pandémie de Covid-19*

## Introduction

1. La Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne, qui s'est tenue à Vienne en avril 2019, a demandé à la présidence finlandaise d'organiser un groupe de travail chargé de présenter une proposition de mise à jour des Lignes directrices de 2008 pour la coopération interparlementaire dans l'Union européenne. Le groupe de travail a également été invité à faire rapport sur le thème d'une meilleure utilisation des moyens de communication modernes pour faciliter la coopération interparlementaire.

2. Le groupe de travail a réuni 55 fonctionnaires issus de 34 parlements ou chambres. Il s'est réuni une fois à Helsinki avec 27 participants et a par la suite finalisé son rapport par voie électronique.

3. Une première enquête menée auprès des parlements de l'UE a révélé que les parlements et les chambres présentaient des différences considérables quant à leurs équipements techniques et leur approche face à l'introduction de nouvelles technologies. D'autre part, le groupe de travail a identifié des moyens d'apporter au plus vite des améliorations techniques aux procédures interparlementaires existantes.

4. Le groupe de travail a décidé de ne pas recommander de solutions techniques spécifiques car elles impliqueraient des technologies propriétaires et des questions qui doivent être tranchées par le biais de procédures de passation de marchés publics dans chaque parlement. En outre, l'évolution rapide et continue du secteur des TIC signifierait que des suggestions techniques spécifiques deviennent rapidement obsolètes.

5. Le groupe de travail a présenté ses conclusions au cours de la réunion des Secrétaires généraux des parlements de l'UE à Helsinki (26 et 27 janvier 2020). Toutefois, sa proposition n'a pu être adoptée lors de la Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne à Helsinki en mai 2020, qui a dû être annulée à la suite de l'émergence de la pandémie de Covid-19 en Europe. Le parlement finlandais a donc demandé à la présidence allemande de la Conférence des présidents de reporter ce document à la réunion des présidents qui se tiendra à Berlin en mai 2021.

6. À la lumière des expériences récentes liées à cette pandémie de Covid-19, il est cependant devenu évident que les solutions techniques ne proposent pas seulement un outil utile visant à améliorer les conférences physiques existantes, mais qu'elles peuvent en outre devenir un moyen indispensable de communication et de coopération interparlementaires lorsque les réunions physiques sont impossibles. C'est pourquoi la présidence allemande, en accord avec le chef du groupe de travail finlandais, reconnaît la nécessité d'amender ce rapport en fonction des enseignements tirés de la pandémie. Avant d'être soumis à la Conférence des présidents, le rapport a été soumis pour examen aux parlements nationaux et débattu lors de la réunion des Secrétaires généraux des parlements de l'UE tenue virtuellement depuis Berlin le 29 mars 2021.

## Les conférences interparlementaires devraient être améliorées par la technologie

7. Le groupe de travail a convenu que, pour les conférences interparlementaires établies, telles que la Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne, la réunion des Secrétaires généraux, la COSAC, les conférences thématiques permanentes, etc., se réunir physiquement dans un lieu spécifique est utile en soi. Les conférences offrent des possibilités d'interaction et de réseautage entre les parlementaires allant au-delà de ce qui se passe dans la salle de conférence. Rien ne peut remplacer les contacts personnels des élus politiques permettant d'échanger des points de vue et de clarifier les positions politiques. Si toutefois surviennent des difficultés qui ne permettent pas de se rencontrer en personne, il conviendra d'examiner si les conférences interparlementaires doivent se dérouler dans des formats alternatifs afin d'éviter leur report ou leur annulation. Les réunions par visioconférence pourraient également compléter et améliorer de manière précieuse la coopération interparlementaire, en offrant notamment des formats supplémentaires à moindre coût.

8. La technologie moderne de conférence offre de nombreuses pistes d'amélioration:
   - 8.1 Les experts et les orateurs principaux, qui sont autrement difficiles à recruter, peuvent se présenter aux conférences depuis leur pays d'origine et participer également à des échanges avec les participants.
   - 8.2 Le streaming vidéo permet d'ouvrir les conférences interparlementaires à un large public, à un coût limité. Bien entendu, cela signifie également que les parlementaires qui ne peuvent assister à une conférence, peuvent suivre ses délibérations à distance.
   - 8.3 Pour les grandes conférences, l'introduction d'écrans vidéo améliore considérablement l'expérience des participants, en augmentant la visibilité et en permettant l'utilisation de présentations graphiques pour compléter la parole.
   - 8.4 De nombreux parlements utilisent des outils interactifs, tels que les murs Twitter modérés, pour valoriser les conférences.

9. Les technologies susmentionnées sont déjà courantes. L'expérience a généralement été positive. Parmi les enseignements tirés, tels qu'ils ont été identifiés par le groupe de travail avant la pandémie de Covid-19, figure la nécessité d'une redondance technique, c'est-à-dire la réplication de systèmes informatiques critiques en guise de plan de secours pour

assurer le bon déroulement de la conférence en cas de difficulté technique. Le groupe de travail a également constaté que les conférences parlementaires prospéraient grâce aux interactions. Dans la mesure du possible, les conférences interactives en direct sont préférables aux déclarations enregistrées des orateurs, sans possibilité de poser des questions.

10. Le groupe de travail note que les investissements dans les technologies de conférence soutiennent les efforts des parlements pour interagir avec les citoyens, en ouvrant de nombreuses réunions et manifestations parlementaires à un public plus large. La coopération interparlementaire est un bénéficiaire supplémentaire du progrès technique. Pour de nombreux parlements, l'interaction avec les citoyens peut constituer un motif d'investissement principal, la coopération interparlementaire étant un facteur supplémentaire à prendre en compte lors de l'établissement des spécifications techniques.

11. L'acquisition et l'utilisation de technologies relèvent de la compétence de chaque parlement. Toutefois, le groupe de travail souligne que le CSUE devrait encourager le recours à des améliorations et innovations techniques chaque fois que cela est possible. En outre, le CSUE devrait promouvoir l'échange d'expériences et l'assistance mutuelle afin que les exigences particulières de la coopération interparlementaire puissent être prises en compte lors de la planification des acquisitions de technologies informatiques, dans le but de disposer d'outils techniques caractérisés par une plus grande interopérabilité.

12. Le groupe de travail note que, pour les parlements nationaux dépourvus d'outils de téléconférence et de savoir-faire en la matière, les bureaux de liaison du Parlement européen dans les capitales nationales pourraient être en mesure de fournir une assistance technique en matière de coopération interparlementaire, notamment pour les contacts avec le Parlement européen. À cet égard, il est tout aussi important de noter le rôle qu'a joué la coopération interparlementaire pour aider les parlements afin qu'ils puissent continuer à fonctionner pendant la pandémie grâce à la technologie, par exemple en rassemblant et en partageant les bonnes pratiques, les ressources et les outils techniques.

13. Le groupe de travail observe que IPEX est devenu l'hébergeur Web de la Conférence des présidents, de la COSAC et des conférences interparlementaires permanentes. IPEX deviendra au fil du temps le dépositaire de leurs documents et la « mémoire institutionnelle » de la coopération interparlementaire dans l'UE. IPEX fournirait un service supplémentaire précieux s'il pouvait tenir à jour les coordonnées des participants à toutes les fonctions interparlementaires qu'il assure.

## La technologie facilite de nouvelles formes de coopération interparlementaire

14. L'enquête initiale menée par le groupe de travail a révélé que plusieurs parlements avaient utilisé la technologie des téléconférences pour établir de nouveaux contacts bilatéraux ou multilatéraux, par exemple entre des comités sectoriels dans deux ou plusieurs États membres. Comme l'a expliqué le groupe de travail, cette coopération peut être informelle et ponctuelle, par exemple sous forme de webinaires. Les possibilités ont été jugées infinies.

15. Le groupe de travail explique que, alors que certains parlements investissent dans des logiciels de conférence plus sophistiqués que d'autres, il existe des solutions sur le marché qui permettent la communication entre homologues qui ne disposent pas des mêmes équipements. La solution standard actuelle consiste pour les parlements à se connecter à une salle de conférence virtuelle sur Internet compatible avec les différentes technologies disponibles sur le marché. L'interopérabilité technique de différents systèmes signifie qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une standardisation technique entre les parlements. Bien que la technologie autorise un nombre important de participants à une téléconférence, l'expérience avant la pandémie a montré que, pour être vraiment interactives, les téléconférences pourraient accueillir un nombre limité de participants (6 à 9). Cette évaluation doit être adaptée au contexte de la pandémie, qui a mis en évidence la faisabilité des visioconférences à grande échelle et montré la nécessité de solutions plus créatives.

16. Le groupe de travail observe que les logiciels de bureau installés dans la plupart des ordinateurs personnels permettent déjà la tenue de conférences entre de petits groupes de personnes. Cette technologie est d'ores et déjà accessible à tous, à une qualité raisonnable et un coût négligeable. Les parlements ont déjà pris de nombreuses dispositions pendant la pandémie de Covid-19, c'est-à-dire qu'ils ont acheté la plupart des logiciels de visioconférence aisément disponibles et acquis des connaissances importantes liées à leur utilisation. Si l'on porte l'attention appropriée aux détails techniques, il n'y a aucune raison pour que les progrès technologiques excluent quelconque parlement en raison d'équipements manquants ou incompatibles. Cela ne signifie pas pour autant que le nombre élevé de plateformes disponibles ne pose pas de difficultés, d'où l'appel à une approche plus interopérable et à une assistance mutuelle, comme décrit ci-dessous.

## La technologie peut alléger le fardeau des réunions techniques

17. Alors que les réunions physiques devraient rester la règle pour les principales conférences interparlementaires, le groupe de travail observe qu'il existe d'autres réunions qui peuvent être utilement remplacées par la technologie. De nombreuses fonctions de la coopération interparlementaire nécessitent des travaux préparatoires ou administratifs. L'approbation des projets d'ordre du jour, la rédaction initiale des conclusions et les menus détails administratifs en sont des exemples. La coopération interparlementaire dans l'UE étant ouverte à tous les parlements européens, le nombre de participants et le temps consacré aux réunions préparatoires et administratives peuvent souvent être disproportionnés par rapport à l'ordre du jour. Pour les parlements individuels, c'est une surcharge de consacrer un fonctionnaire pour un ou deux jours ouvrables (temps de déplacement compris) au traitement des questions courantes et non litigieuses.

18. Le groupe de travail estime que, dans la mesure du possible, les réunions physiques ne devraient être organisées qu'en cas de nécessité, en raison d'une obligation légale ou parce que les problèmes à résoudre doivent véritablement faire l'objet de négociations en personne. Sinon, les projets d'ordre du jour peuvent être approuvés, les textes peuvent être révisés et les décisions administratives peuvent être prises par des moyens techniques, tels que des échanges d'e-mails, des téléconférences ou des espaces de travail collaboratifs

en ligne. Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, de nombreux exemples ont montré qu'il existe des méthodes efficaces, dynamiques et économiques destinées à préparer et conduire des réunions techniques. Dans la mesure où tous les parlements ont dû adapter leurs propres méthodes de travail, où le personnel et l'administration travaillent souvent à distance et par le biais de moyens en ligne, les outils et les bonnes pratiques mis au point durant cette période devraient également servir d'orientation à la coopération interparlementaire.

19. La décision de savoir si l'ordre du jour nécessite une réunion physique ou si ses points peuvent être traités par des moyens techniques est laissée à l'appréciation de chaque présidence, par exemple sur la base de la nature technique ou politique et la pertinence de la réunion. Le groupe de travail rappelle aux organisateurs qu'ils ont le devoir d'examiner les coûts et les avantages de chaque format de réunion, y compris le rôle des parlements à faire figure d'exemple en matière de méthodes de travail durables.

## Questions de principe

20. La coopération interparlementaire technologiquement avancée devrait être soumise aux mêmes principes généraux que les réunions physiques traditionnelles. Le Parlement européen, les parlements de la présidence et les autres organisateurs ont le pouvoir et le devoir de décider du format technique des réunions. Pour ce faire, il convient de veiller à ce que les réunions soient accessibles à tous, sans aucune discrimination en raison des ressources techniques. Les réunions doivent être dûment documentées et faire l'objet d'une diffusion publique, quel que soit le format technique. La technologie utilisée doit être gérable pour les utilisateurs non spécialistes - dont on peut en outre supposer, surtout après la pandémie actuelle, qu'ils possèdent les connaissances informatiques de base nécessaires. Compte tenu de l'importance potentielle des visioconférences à l'avenir, il importe de garantir le maintien des procédures de coopération interparlementaire dans le cadre de l'utilisation des visioconférences et des solutions techniques.

## Enseignements de la pandémie de Covid-19

21. Les expériences tirées de la pandémie Covid-19 ont mis en évidence les défaillances et faiblesses initiales dans l'état de préparation des solutions technologiques, à une époque où une réaction coordonnée au niveau de l'UE, y compris entre les parlements de l'Union européenne, se faisait plus urgente que jamais. La nature perturbatrice de la crise actuelle offre l'opportunité pour une plus grande innovation et un dynamisme accru. Alors que les citoyens européens attendent de l'UE et de leurs parlements une réponse cohérente et transparente, la coopération interparlementaire doit tirer parti de l'évolution rapide des technologies numériques afin de garantir un cadre solide pour un dialogue démocratique, inclusif et étroit.

22. Bien qu'il soit impossible de remplacer purement et simplement les conférences interparlementaires par des solutions technologiques, la pandémie de Covid-19 a mis en évidence que des défis peuvent survenir qui rendent les réunions physiques impossibles, tels qu'une pandémie mondiale. Par conséquent, une alternative fiable et flexible aux réunions physiques devrait être disponible rapidement pour éviter leur report ou leur annulation

sur une période prolongée. Lorsque c'est le cas, l'utilisation des technologies devrait incarner les mêmes valeurs de collaboration, d'inclusion, de participation et d'ouverture promues par la tradition des conférences interparlementaires. L'activité interparlementaire en soi ne peut être excessivement simplifiée et l'ordre du jour traditionnel des conférences ne peut se retrouver dépouillé, quel que soit le format choisi pour la conférence. Le recours à la technologie ne devrait pas réduire la coopération entre les parlements, mais au contraire conduire à davantage de canaux pour la collecte et le partage d'informations au niveau européen.

23. La crise actuelle a montré qu'une réorganisation à plus grande échelle des conférences parlementaires sous la forme de visioconférences représente un défi important pour les services informatiques des parlements et les fournisseurs externes. Afin de promouvoir une réaction rapide et fiable en temps de crise, il convient donc d'élaborer et de maintenir une stratégie informatique robuste et innovante dans chaque parlement afin de garantir que l'infrastructure technique adéquate est prête à être utilisée. Si la transition rapide vers des solutions informatiques au début de la pandémie de Covid-19 a été possible grâce aux efforts considérables du personnel et des membres des différents parlements, les déficits de formation et de compétences, ainsi que la dépendance à l'égard d'un large éventail de fournisseurs de plateformes vidéo différentes, ont constitué un défi initial. La nature interactive des conférences interparlementaires a exigé la capacité d'accueillir un grand nombre de participants simultanément et de prévoir des dispositions techniques pour l'interprétation dans plusieurs langues, l'intervention d'un modérateur et la diffusion synchrone à haut débit. Afin de maintenir la coopération interparlementaire durant cette crise et les crises futures, les parlements devraient donc s'efforcer d'adhérer à des référentiels technologiques minimaux, qui devraient faire régulièrement l'objet de tests et d'adaptions pour se conformer à l'évolution rapide du secteur des TIC;

24. Il convient d'accorder la préférence aux solutions indépendantes des logiciels afin d'assurer un maximum d'interopérabilité et de compatibilité entre les parlements. En outre, en ce qui concerne plus particulièrement les conférences hybrides (participation physique et en ligne), les hôtes et les participants devraient être dûment informés afin d'utiliser correctement les technologies de visioconférence.

25. Par ailleurs, le recours accru aux solutions à distance soulève également la question de la sécurité. Toute utilisation des TIC doit être équilibrée par des mesures de cybersécurité robustes destinées à protéger les systèmes informatiques contre les attaques, les intrusions et les risques pour les données et les processus démocratiques. Des questions de sécurité peuvent également survenir en lien avec la comptabilité du travail et du vote à distance. Il convient donc de veiller à maintenir les impératifs usuels de responsabilité, de participation et d'équité.

26. Outre les défis techniques et de sécurité, certains aspects juridiques doivent être pris en compte. Par exemple, les solutions informatiques doivent être conformes au règlement gé-

néral sur la protection des données (RGPD) et à la directive sur les marchés publics. L'objectif du RGPD est de protéger les données à caractère personnel dans les États membres de l'UE. Il est dès lors crucial de passer en revue les fournisseurs techniques à tous égards avant de faire appel à leurs services techniques ou leurs plateformes, afin de ne transférer les données à caractère personnel vers un pays tiers que moyennant la fourniture de garanties appropriées.

27. La coopération interparlementaire aurait été impossible tout au long de la pandémie sans les visioconférences à grande échelle. Il importe donc de trouver, en temps de crise, de nouvelles méthodes pour appliquer les mêmes impératifs d'ouverture, d'interactivité et de collaboration aux visioconférences de grande ampleur, pour tous les parlements participants. Une approche pragmatique et orientée vers les solutions est nécessaire.

28. L'expérience des conférences interparlementaires pendant la pandémie a mis en évidence que l'utilisation d'outils de visioconférence interopérables et rétrocompatibles ou une plus grande compatibilité entre les solutions existantes se serait peut-être avérée plus efficace. L'assistance mutuelle pour la visioconférence entre les parlements nationaux et le Parlement européen pourrait contribuer à renforcer la coopération interparlementaire ainsi que la souveraineté numérique de l'Europe, notamment compte tenu des décisions actuelles de la CJUE relatives au RGPD.

## Recommandations

29. Le groupe de travail et la présidence allemande proposent que la Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne adopte les recommandations suivantes:

## Recommandations du CSUE sur le renforcement de la coopération interparlementaire grâce à la technologie

30. La Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne:

30.1 note que les conférences et les réunions des parlements sont une fonction essentielle de la coopération interparlementaire, pour laquelle la technologie offre une amélioration;

30.2 note qu'il ne saurait être question de remplacer par la technologie les conférences interparlementaires établies en tant que cadre de travail permanent par l'article 2 des Lignes directrices de la coopération interparlementaire dans l'UE, à moins qu'il soit impossible d'organiser une réunion physique; dans ce cas, la technologie peut offrir une alternative fiable et pertinente;

30.3 considère que, pour les autres conférences, les réunions par visioconférence et les réunions hybrides (un mélange de réunions physiques et à distance) peuvent constituer un complément et un renforcement précieux de la coopération interparlementaire et sont à même de fournir notamment des formats supplémentaires à moindre coût;

30.4 observe que la visioconférence, lorsqu'elle est appropriée, offre la possibilité de réduire l'empreinte carbone des réunions, contribuant ainsi à atteindre les objectifs de l'Europe en matière de durabilité et de climat;

30.5 observe que la technologie permet de remplacer certaines réunions non essentielles, par exemple à des fins préparatoires et administratives, et des réunions de fonctionnaires, par des téléconférences, des espaces de travail collaboratifs ou d'autres moyens techniques. Pour ces réunions, le CSUE encourage les parlements à envisager la possibilité de renoncer à des réunions physiques lorsque leur objectif peut être atteint sans déplacement;

30.6 encourage les parlements à faciliter les visioconférences interparlementaires au travers de l'assistance mutuelle et d'une coopération étroite en matière de technologies de l'information, afin d'accroître l'efficacité des visioconférences et d'en faire un instrument prévisible pour l'avenir, tout en renforçant la souveraineté numérique et la résilience de l'Europe et en respectant la réglementation de l'UE en matière de protection des données;

30.7 encourage les parlements à élaborer une conscience stratégique de la capacité des outils et services numériques à améliorer le travail parlementaire et à rendre les parlements plus ouverts, accessibles et responsables;

30.8 note que lorsque les technologies sont mises à contribution pour remplacer ou améliorer les réunions, celles-ci doivent incarner les mêmes valeurs de collaboration, d'inclusion, de participation et d'ouverture qui ont traditionnellement caractérisé les conférences interparlementaires, y compris les dispositions linguistiques;

30.9 encourage les parlements, lorsqu'ils planifient l'acquisition de TIC, à prendre en compte les exigences de la communication interparlementaire et l'objectif de renforcer la souveraineté numérique et la résilience de l'Europe comme facteur lors de la définition des spécifications, en tenant compté également du règlement général sur la protection des données;

30.10 encourage les parlements organisant des conférences interparlementaires à les rendre accessibles au public et aux parlements par le biais du streaming vidéo ou d'autres moyens similaires, chaque fois que possible;

30.11 observe que les technologies déjà disponibles dans la plupart des parlements et dans les bureaux de liaison du Parlement européen dans les capitales nationales constituent une ressource utile et rentable pour la coopération interparlementaire, par exemple à travers des réunions ou des webinaires à plus petite échelle sur des sujets spécifiques, et incite les parlements à utiliser au maximum les technologies déjà à leur disposition;

30.12 econnaît que les solutions informatiques offrent une approche souple et des possibilités flexibles non seulement pour améliorer, mais aussi, le cas échéant, pour remplacer

les réunions et note par conséquent que des outils appropriés devraient être facilement disponibles pour maintenir ou promouvoir la coopération interparlementaire, dans le respect de l'autonomie de chaque chambre parlementaire eu égard au choix de ses propres outils numériques et dans le respect des règles nationales et européennes en matière de marchés publics. Il convient d'accorder la préférence aux solutions indépendantes des logiciels afin d'assurer un maximum d'interopérabilité et de compatibilité entre les parlements;

30.13 note que les présidences et les organisateurs sont chargés de déterminer le format et l'organisation technique des manifestations interparlementaires tout en veillant à ce que toutes les réunions se tiennent dans un cadre public et transparent, avec des résultats clairement définis et énoncés;

30.14 note l'importance de la protection des données et de la cybersécurité des outils de visioconférence et d'autres solutions informatiques, d'un chiffrement fort de bout en bout et de la conformité avec les règlements de l'UE en matière de protection des données, notamment compte tenu de l'arrêt Schrems II de la CJUE;

30.15 encourage IPEX à poursuivre le développement de sa fonction de dépositaire de documents pour les conférences parlementaires permanentes dans l'UE.

Deutscher Bundestag Bundesrat

# Enhanced inter-parliamentary cooperation through modern technology

*Report and recommendations of the working group to update the Guidelines for Inter-parliamentary Cooperation in the EU, amended in light of the COVID-19 pandemic*

## Introduction

1. The EU Speakers' Conference in Vienna, April 2019, requested the Finnish Presidency to organise a working group to put forward a proposal for an update to the 2008 Guidelines for Interparliamentary Cooperation in the European Union. The working group was also asked to report on the subject of better use of modern means of communication to facilitate inter-parliamentary cooperation.

2. The working group gathered 55 officials of 34 Parliaments or Chambers. It met once in Helsinki with 27 participants, and otherwise finalised its report by electronic means.

3. An initial survey of the EU Parliaments indicated that Parliaments and Chambers varied greatly as concerns their technical equipment and their approach to introducing new technologies. On the other hand, the working group identified ways to swiftly introduce technical enhancements to existing inter-parliamentary procedures.

4. The working group decided not to recommend specific technical solutions, as these would involve proprietary technologies and questions that must be decided through public procurement procedures in each parliament. In addition, the continued rapid evolution of the ICT sector would mean that specific technical suggestions quickly become obsolete.

5. The working group presented its findings at the Meeting of the Secretaries General of the EU-Parliaments in Helsinki (26-27 January 2020). Its proposal could not, however, be adopted at the Helsinki EU Speakers' Conference in May 2020, which had to be cancelled following the outbreak of the COVID-19 pandemic in Europe. The Finnish parliament therefore asked the German Presidency of the Speakers' Conference to carry forward this document to the Berlin meeting of the Speakers in May 2021.

6. In light of the recent experiences of this COVID-19 pandemic, it has however become clear that technical solutions not only propose a useful tool to enhance existing physical conferences, but may furthermore become an indispensable means of inter-parliamentary communication and cooperation in times where physical meetings are impossible. Therefore, the German Presidency, in agreement with the Finnish head of the working group, has recognized the need to amend this report in accordance with the lessons learned during the pandemic. Prior to its submission to the Speakers' Conference, the report was presented

for consideration to the national parliaments and discussed at the Meeting of the Secretaries General of the EU-Parliaments held virtually from Berlin on 29 March 2021.

## Inter-parliamentary conferences should be enhanced by technology

7. The working group agreed that, for established inter-parliamentary conferences, such as the EU Speakers' Conference, the meeting of Secretaries General, COSAC, the permanent thematic conferences, etc., meeting physically in a specific location is valuable in itself. Conferences provide opportunities for interaction and networking among members of parliaments beyond what happens in the conference hall. There is no substitute for personal contacts by elected politicians in order to exchange views and clarify political positions. If however challenges arise that do not allow meeting in person, it should be considered whether inter-parliamentary conferences should take place in alternative formats in order to prevent postponement or cancellation. Meetings via video-conferencing could also be a valuable complement to and enhancement of inter-parliamentary cooperation, and provide among others additional formats at lower cost.

8. Modern conference technology offers many possible enhancements:
   - 8.1 Keynote speakers and experts, who are otherwise difficult to recruit, can appear before the conferences from their home bases and can also participate in exchanges with conference participants.
   - 8.2 Video streaming makes it possible to open inter-parliamentary conferences to a wide, general audience at limited cost. This obviously also means that MPs, who are unable to attend a conference, can follow its deliberations remotely.
   - 8.3 For large conferences, the introduction of video screens greatly enhances the experience of participants, by increasing visibility and by enabling the use of graphic presentations supporting the spoken word.
   - 8.4 Many parliaments have used interactive tools, such as moderated Twitter walls, to enhance the value of conferences.

9. The above mentioned technologies have already become commonplace. Experience has generally been positive. Lessons learnt, as identified by the working group before COVID-19, include the need for technical redundancy, i.e. the replicating of critical IT-systems as a backup plan to ensure the smooth running of the conference in the case of technical difficulty. The working group also observed that parliamentary conferences thrive on interaction. Where possible, interactive live conferencing is preferable to recorded statements by speakers, with no opportunity for questions.

10. The working group notes that investments in conference technology support parliaments' efforts to interact with citizens, by opening many parliamentary meetings and events to a wider audience. Inter-parliamentary cooperation is an additional beneficiary of technical progress. For many parliaments, interaction with citizens may be a prime motive for investment, with inter-parliamentary cooperation an additional factor to consider in setting technical specifications.

11. The procurement and use of technology is a matter for each parliament. However, the working group emphasized that the EUSC should encourage the use of technical enhancement and innovation whenever possible. In addition, the EUSC should promote the exchange of experience and mutual assistance so that the special requirements of inter-parliamentary cooperation can be taken into account when planning procurement of IT technology, with the aim of more interoperable technical tools.

12. The working group notes that, for national Parliaments lacking teleconferencing tools and know-how, the European Parliament's Liaison Offices in the national capitals may be able to provide technical assistance in inter-parliamentary cooperation, in particular for contacts with the European Parliament. In this regard, it is also important to note the role that inter-parliamentary cooperation has played to assist parliaments so they can continue to operate through technology during the pandemic, e.g. by collating and sharing best practices, resources and technical tools.

13. The working group observes that IPEX has become the webhost of the Speakers' Conference, COSAC and the permanent inter-parliamentary conferences. Over time, IPEX will become the repository of their documents and the "institutional memory" of inter-parliamentary cooperation in the EU. IPEX would provide a valuable additional service, if it could maintain up to date contact information for participants in all the inter-parliamentary functions that it serves.

## Technology facilitates new forms of inter-parliamentary Cooperation

14. The initial survey conducted by the working group revealed that several parliaments have used teleconferencing technology to open up new bilateral or multilateral contacts, e.g., between sector committees in two or more member states. Such cooperation, the working group stated, can be informal and ad hoc, for instance as webinars. The possibilities were deemed endless.

15. The working group explained that while some parliaments invest in more sophisticated conference software than others, there are solutions on the market that permit communication between counterparts that do not have the same equipment. The current standard solution is for parliaments to link in to an internet-based virtual conference room that is compatible with the different technologies on the market. The technical interoperability of different systems means that there is no need for technical standardisation among parliaments. While technology allows a significant number of participants in a teleconference, experience before the pandemic showed that, to be truly interactive, teleconferences could accommodate a limited number (6 – 9) of participants. This assessment must be adapted in light of the pandemic, which has proved the feasibility of large-scale video-conferences and shown the need for more creative solutions.

16. The working group observed that the office software installed in most personal computers already permits conferencing between small groups of people. This technology is even

now available to all at reasonable quality and negligible cost. Parliaments have already made many arrangements during the COVID-19 pandemic, meaning that they have gained significant knowledge and ownership of most readily available videoconferencing software. With proper attention to technical detail, there is no reason why technological advances should leave out any parliament because of lacking or incompatible equipment. This does not, however, mean that the large number of available platforms does not cause difficulties, prompting the call for a more interoperable approach and mutual assistance as described below.

## Technology can lessen the burden of technical meetings

17. While physical meetings should remain the rule for core inter-parliamentary conferences, the working group notes that there are other meetings that can usefully be replaced by technology. Many functions of inter-parliamentary cooperation require preparatory or administrative work. Examples of such work include approval of draft agendas, initial drafting of conclusions and the minutiae of administration. Because inter-parliamentary cooperation in the EU is open to all European parliaments, the number of participants at, and the time spent on, preparatory and administrative meetings may often be disproportionate to the agenda. For individual parliaments, it is a burden to have an official spend one or two working days (including travel time) to deal with routine, uncontentious issues.

18. The working group believes that as far as practicable physical meetings should only be arranged when necessary, because of a legal obligation or because the issues to be resolved genuinely require negotiations in person. If not, draft agendas can be approved, texts can be revised and administrative decisions can be reached by technical means, such as exchanges of e-mails, teleconferencing or collaborative on-line workspaces. In light of the COVID-19 pandemic, many examples have shown that effective, dynamic and cost-reducing methods are available to prepare and hold technical meetings. As all parliaments have had to adapt their own working methods, with staff and administration often working remotely and through online means, the tools and best practices developed during this period should offer guidance for inter-parliamentary cooperation as well.

19. The decision whether the agenda requires a physical meeting or can be dealt with by technical means is a judgement call within the discretion of each presidency, based, e.g. on the technical or political nature and relevance of the meeting. The working group would remind conveners that they have a duty to consider the cost and benefits of each format of meeting, including the role of parliaments in setting an example regarding sustainable working methods.

## Questions of principle

20. Technologically advanced inter-parliamentary cooperation should be subject to the same general principles as traditional, physical meetings. The European Parliament, Presidency parliaments and other conveners have the authority and the duty to decide the technical format of meetings. This involves ensuring that meetings are accessible to all, without any discrimination because of technical resources. Meetings must be adequately documented

and publicly reported on, irrespective of technical format. The technology used should be manageable to non-specialist users – who, especially after the current pandemic, may be assumed to possess the necessary, basic computer literacy. Considering the possible importance of video-conferences in the future it is important to guarantee that the procedures of inter-parliamentary cooperation are maintained when using video-conferencing and technical solutions.

## Lessons learned during the COVID-19 pandemic

21. The experiences of the COVID-19 pandemic pointed out initial failings and weaknesses in the readiness of technological solutions, at a time where a coordinated EU-level response – including between the Parliaments of the European Union – was more urgent than ever. The disruptive nature of the current crisis offers an opportunity for greater innovation and dynamism. As European citizens look to the EU and their Parliaments for a coherent and transparent response, inter-parliamentary cooperation must make use of the rapidly changing digital technologies to ensure a sound framework for a democratic, inclusive and close dialogue

22. Although in-parliament conferences cannot be simply replaced by technology, the COVID-19 pandemic has shown that challenges may arise that make in-person meetings impossible, such as a global pandemic. Therefore, a reliable and agile alternative to in-person meetings should be readily available to prevent postponement or cancellation over an extended period of time. Where this is the case, the use of technologies should embody the same values of collaboration, inclusiveness, participation and openness that have been promoted through the tradition of inter-parliamentary conferences. Inter-parliamentary activity in itself should not be oversimplified and the traditional agenda of conferences should not be stripped down, irrespective of the chosen format for the conference. The use of technology should not minimize cooperation between parliaments, but instead lead to more channels for the collection and sharing of information on the European level.

23. The current crisis has shown that a more wide-ranging reorganization of parliamentary conferences as video-conferences presents a significant challenge for both parliament IT departments and external suppliers. In order to promote a fast and reliable response in times of crisis, a robust and innovative IT strategy should therefore be developed and maintained in each parliament to ensure that the adequate technical infrastructure is ready for use. While a quick move to ICT solutions at the outset of the COVID-19 pandemic was made possible by the considerable efforts among staff and members, training and skill deficits, as well as the reliance on a wide array of different video platform providers, posed an initial challenge. The interactive nature of inter-parliamentary conferences required the capacity to host a large number of participants simultaneously and to provide technical arrangements for interpretation in multiple languages, control by a moderator and synchronous broadband speed. In order to maintain inter-parliamentary cooperation in this and future crises, parliaments should therefore aim to adhere to minimal technology benchmarks, which should be tested and adapted regularly to comply with the rapid evolution of the ICT sector.

24. Preference should be laid on software independent solutions in order to provide as much interoperability and compatibility as possible among parliaments. In addition, with special regard to hybrid conferences (participants present and online), hosts and participants should be duly briefed to correctly apply video-conferencing technologies.

25. Furthermore, the increased reliance on remote solutions also raises the concern of security. Any use of ICT must be balanced with robust cybersecurity measures to safeguard it against attacks, breaches and risks to data and democratic processes. Security concerns may also arise in connection to the accountability of remote working and voting. Therefore, sufficient care should be given to maintain the traditional standards of accountability, participation and fairness.

26. Apart from technical and security challenges, there are some legal aspects that have to be taken into account. For instance, the ICT solutions have to be in line with the General Data Protection Regulation (GDPR) and the Directive on Public Procurement. The objective of GDPR is to protect personal data in EU Member States and it is therefore crucial that technical suppliers at all levels are examined before using their technical services and/or platforms, in order to only transfer personal data to a third country on the condition that appropriate safeguards are provided.

27. Inter-parliamentary cooperation would not have been possible throughout the pandemic without large-scale video-conferences. It is therefore important that in times of crisis, new ways are found to apply the same standards of openness, interactivity and collaboration to large video-conferences, for all participating parliaments. A pragmatic and solution-oriented approach is necessary.

28. Experience of inter-parliamentary conferences during the pandemic showed that the use of interoperable and downward compatible video-conferencing tools or more compatibility between the existing solutions might have proven more efficient. Mutual assistance for videoconferencing between the national Parliaments and the European Parliament could help strengthening inter-parliamentary cooperation as well as Europe's digital sovereignty, especially in light of the current CJUE rulings on the GDPR.

## Recommendations

29. The working group and the German Presidency propose that the EU Speakers' Conference adopts the following recommendations:

## EUSC Recommendations on enhancing inter-parliamentary cooperation through technology

30. The Conference of Speakers of European Union Parliaments

30.1 Notes that conferences and meetings of parliaments are a core function of inter-parliamentary cooperation, for which technology offers an enhancement.

30.2 Notes that there can be no question of replacing the inter-parliamentary conferences established as the permanent framework by Article 2 of the Guidelines for Inter-Parliamentary Cooperation in the EU, unless it is impossible to organize a physical meeting; in that case, technology can offer a reliable and valid alternative.

30.3 Considers that, for the other conferences, meetings via video-conferencing and hybrid meetings (a mix of physical and remote meetings) can be a valuable complement to and enhancement of inter-parliamentary cooperation, and can provide among other things additional formats at lower cost.

30.4 Observes that video-conferencing, when appropriate, provides an opportunity to diminish the carbon footprint of meetings, thereby helping to reach Europe's sustainability and climate targets.

30.5 Observes that technology permits the replacement of some non-core meetings, e.g., for preparatory and administrative purposes and of officials, by teleconferencing, through collaborative workspaces or other technical means. For these meetings, the EUSC encourages parliaments to consider the option of dispensing with physical meetings when their purpose can be achieved without travel.

30.6 Encourages parliaments to facilitate inter-parliamentary video-conferences through mutual assistance and close IT-technical cooperation to make video-conferences more efficient and a predictable instrument for the future, while at the same time strengthening Europe's digital sovereignty and resilience, and upholding EU data protection regulations.

30.7 Encourages parliaments to develop a strategic awareness of how digital tools and services can improve parliamentary work and make parliaments more open, accessible and accountable.

30.8 Notes that where technologies are used to replace or enhance meetings, they should embody the same values of collaboration, inclusiveness, participation and openness that have traditionally characterized inter-parliamentary conferences, including the language arrangements.

30.9 Encourages parliaments, when planning ICT procurement, to consider the requirements of inter-parliamentary communication and the aim of strengthening Europe's digital sovereignty and resilience as a factor when setting specifications, also in light of the General Data Protection Regulation.

30.10 Encourages parliaments organising inter-parliamentary conferences to make these accessible to the public and to parliaments via video streaming or similar means whenever possible.

30.11 Notes that technologies already available to most parliaments, and in the European Parliament's Liaison Offices in the national capitals, provide a useful and cost-effective resource for inter-parliamentary cooperation, e.g. through smaller scale meetings or webinars on particular subjects, and encourages parliaments to make the maximum use of technologies already at their disposal.

30.12 Acknowledges that IT solutions offer an agile approach and flexible possibilities to not only enhance, but where necessary replace meetings and therefore notes that appropriate tools should be readily available to maintain or promote inter-parliamentary cooperation, with respect for the autonomy of each house regarding the choice of its own digital tools and in compliance with national and European rules on public procurement. Preference should be laid on software independent solutions in order to provide as much interoperability and compatibility as possible among parliaments.

30.13 Notes that Presidencies and conveners are responsible for determining the format and technical arrangement of inter-parliamentary events while also ensuring that all meetings are held in an open and transparent format with clearly defined and stated outputs.

30.14 Notes the importance of data protection and cybersecurity of videoconferencing tools and other IT-solutions, strong end-to-end encryption and conformity with EU data protection regulations, especially in light of the CJEU ruling in Schrems II.

30.15 Encourages IPEX to further develop its function as document repository for permanent parliamentary conferences in the EU.

**ANNEXE 4**

**Rapport sur la révision des lignes directrices de la coopération interparlementaire dans l'UE (en français et en anglais)**

**BIJLAGE 4**

**Verslag over de herziening van de richtlijnen voor de interparlementaire samenwerking in de EU (in het Frans en in het Engels)**

PARLEMENT DE FINLANDE

*Projet approuvé par la réunion des Secrétaires Généraux à Helsinki le 27 Janvier 2020.*
*Révision technique 13 mars 2020.*

Conférence des Présidents des parlements de l'Union européenne

# Lignes directrices de la coopération interparlementaire dans l'Union européenne

*Les présidents des parlements nationaux des États membres de l'Union européenne et le président du Parlement européen réunis à la Conférence des Présidents des parlements de l'Union européenne, rappelant les dispositions des articles 10.2 et 12 du traité sur l'Union européenne[i], ont adopté les présentes lignes directrices afin d'attester de notre interprétation commune des formes et des pratiques de la coopération interparlementaire dans l'Union européenne, de rassembler les bases juridiques de cette coopération et de promouvoir ainsi la contribution des parlements nationaux au bon fonctionnement de l'Union, en application de l'article 9 du Protocole sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne.*

## 1. Objectifs et portée de la coopération interparlementaire

Les principaux objectifs de la coopération interparlementaire dans l'Union européenne sont les suivants :

a) Promouvoir l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les parlements nationaux et le Parlement européen en vue de renforcer le contrôle, l'influence et l'évaluation parlementaire à tous les niveaux.

b) Garantir l'exercice effectif des compétences des parlements nationaux en matière européenne particulièrement dans le domaine du contrôle du respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité.

c) Promouvoir la coopération avec les parlements de pays tiers.

## 2. Cadre de travail

La coopération interparlementaire dans l'Union européenne se déroule dans le cadre de réunions interparlementaires permanentes, récurrentes et ad hoc. Elle est régie par les traités, le droit dérivé de l'Union européenne ou par accord conjoint du Parlement européen et des parlements nationaux. Le cadre de travail comporte des structures de soutien mises en place conjointement par le Parlement européen et les parlements nationaux.

### *2.1 Conférence des Présidents des parlements de l'Union européenne*

La Conférence des Présidents des parlements de l'Union européenne (la « Conférence des Présidents des Parlements de l'UE », la « CPPUE ») est un forum d'échange d'opinions, d'informations et d'expériences entre les présidents des parlements nationaux de l'UE et le président du Parlement européen. Les sujets abordés portent sur le rôle des parlements et l'organisation des fonctions parlementaires. La CPPUE encourage également les activités de recherche et les actions communes en ce qui a trait aux formes et aux

instruments de la coopération interparlementaire. Conformément à ses Lignes directrices, la Conférence encadre la coordination des activités interparlementaires de l'Union européenne.

**Documents :**
Lignes directrices de Stockholm de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE, 15 mai 2010.

### *2.2 COSAC - Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'Union des parlements de l'Union européenne*

La COSAC est la conférence prévue par à l'article 10 du protocole sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne, annexé au traité sur l'Union européenne. La COSAC peut soumettre toute contribution qu'elle juge appropriée à l'attention du Parlement européen, du Conseil et de la Commission. La COSAC promeut, en outre, l'échange d'informations et de meilleures pratiques entre les parlements nationaux et le Parlement européen, y compris entre leurs commissions spécialisées. Les contributions de la conférence ne lient pas les parlements nationaux et ne préjugent pas de leurs positions.

**Documents :**
Protocole (n°1) sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne
Règlement intérieur de la conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'Union des parlements de l'Union européenne (JOUE 2011/C 229/01).

### *2.3 Conférence interparlementaire pour la politique étrangère et de sécurité commune et la politique de sécurité et de défense commune*

La CIP PESC/PSDC débat de questions de politique étrangère et de sécurité commune, y compris de politique de sécurité et de défense commune. La conférence fournit un cadre pour l'échange d'informations et de bonnes pratiques dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE en vue de permettre aux parlements nationaux et au Parlement européen d'être pleinement informés au moment d'assumer leurs rôles respectifs dans ce domaine de politique.

**Documents :**
Règlement intérieur de la Conférence interparlementaire pour la politique étrangère et de sécurité commune et la politique de sécurité et de défense commune

### *2.4 Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance dans l'Union européenne*

La Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance dans l'Union européenne est un cadre de référence pour le débat et l'échange d'informations et de bonnes pratiques pour la mise en application des dispositions du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'union économique et monétaire (pacte budgétaire). Son objectif est de renforcer la coopération entre les parlements nationaux et le Parlement européen et de contribuer à assurer la responsabilité démocratique dans les domaines de la gouvernance économique et des politiques budgétaires dans l'UE, en particulier dans l'UEM.

**Documents :**
Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire
Règlement intérieur de la conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'union européenne

### *2.5 Groupe de contrôle parlementaire conjoint (GCPC) d'Europol*

Le GCPC d'Europol a été créé en application de l'article 88 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) pour le contrôle des activités d'Europol par le Parlement européen conjointement avec les parlements nationaux afin de garantir la responsabilité et la transparence d'Europol. Le GCPC assure le contrôle des activités d'Europol dans l'accomplissement de sa mission, y compris en ce qui concerne leur incidence sur les libertés et les droits fondamentaux des personnes physiques. Le droit d'accès à

l'information et d'être consulté sont régis par l'article 51 du règlement Europol. Un représentant du GCPC peut assister aux réunions du conseil d'administration d'Europol en qualité d'observateur.

**Documents :**
Article 88 du TFUE sur Europol
Règlement (UE) 2016/794 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relatif à l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)
Règlement intérieur du groupe de contrôle parlementaire conjoint d'Europol

### *2.6 Réunion interparlementaire de commissions pour l'évaluation conjointe des activités d'Eurojust*

Une réunion interparlementaire de commissions (RIC) chargée de l'évaluation conjointe des activités d'Eurojust par le Parlement européen et les parlements nationaux (RIC sur Eurojust) a été mise en place par l'article 67 du règlement Eurojust, en application de l'article 85 du TFUE. Le président d'Eurojust se présente une fois par an devant la commission interparlementaire afin de discuter des activités actuelles d'Eurojust et présenter son rapport annuel ou d'autres documents essentiels d'Eurojust.

**Documents :**
Règlement (UE) 2018/1727 du Parlement européen et du Conseil du 14 novembre 2018 relatif à l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)

### *2.7 Coopération interparlementaire concernant l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes*

Un règlement sur l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes a été adopté par le Conseil et le Parlement européen le 13 novembre 2019. Le règlement prévoit (art. 112) que le Parlement européen et les parlements nationaux peuvent coopérer dans les conditions prévues par l'article 9 du protocole n°1 sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne, annexé au TUE et au TFUE.

**Document :**
Règlement (UE) 2019/1896 du Parlement Européen et du Conseil du 13 novembre 2019 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes

### *2.8 Autres réunions interparlementaires*

Le parlement de l'État membre exerçant la présidence tournante du Conseil de l'UE et le Parlement européen peuvent organiser des réunions ou conférences interparlementaires sur des sujets d'intérêt commun. Ces réunions peuvent prendre diverses formes, telles que des réunions parlementaires conjointes, des réunions des commissions mixtes, des réunions convoquées par le parlement de l'état membre ayant la présidence du conseil de l'UE ou des réunions interparlementaires de commissions (RIC) organisées par le Parlement européen.

Lors de l'organisation de ces réunions, les responsables veillent à coordonner leur calendrier avec celui des réunions interparlementaires permanentes afin d'éviter le chevauchement et la duplication des activités.

## 3. Structures de soutien

### *3.1 Réunion des secrétaires généraux des Parlements de l'UE*

Les secrétaires généraux ou d'autres fonctionnaires désignés se réunissent régulièrement afin de préparer l'ordre du jour et les débats de la Conférence des Présidents des parlements de l'Union européenne et traiter tout autre point à l'ordre du jour jugé nécessaire. Les réunions des secrétaires généraux sont préparées et présidées par le Secrétaire général ou d'autres fonctionnaires désignés du Parlement, qui assure la présidence de la Conférence des Présidents, après consultation de la présidence antérieure et celle à venir.

Le rôle de la réunion des secrétaires généraux est régi par l'article 8 (*supra*) des Lignes directrices de Stockholm de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE.

### *3.2 Représentants des parlements nationaux auprès de l'Union européenne*

Les représentants et les officiers de liaison des parlements nationaux contribuent à la coopération interparlementaire en favorisant un échange régulier d'informations entre les parlements nationaux ainsi qu'entre les parlements nationaux et les institutions européennes.

### *3.3 IPEX*

IPEX (réseau communautaire d'échange d'informations interparlementaires) est une plateforme accessible au public et un réseau d'échange d'informations entre les parlements nationaux et le Parlement européen. IPEX est le fruit d'efforts communs. Sa base de données contient des projets de propositions législatives, des documents de consultation et d'information fournis par la Commission européenne et des informations sur le contrôle des documents de l'Union européenne téléchargés par les parlements nationaux, notamment la procédure de subsidiarité et le dialogue politique avec la Commission européenne. IPEX sert d'hébergeur Web et de « mémoire institutionnelle » aux conférences interparlementaires permanentes de l'Union européenne. IPEX intègre un calendrier des réunions et manifestations interparlementaires dans l'Union européenne.

**Documents :**
Lignes directrices d'IPEX, adoptées par la réunion des Secrétaires généraux en 2015.

### *3.4 Centre européen de recherche et de documentation parlementaires*

Le Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP) est géré par le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et les parlements nationaux des États membres de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Le CERDP fournit un réseau pour le traitement des demandes d'information émanant des parlements, portant notamment sur les expériences législatives et les pratiques parlementaires. Les séminaires organisés par les parlements membres du CERDP permettent aux participants des parlements membres d'échanger sur leurs expériences et pratiques.

**Documents :**
Statuts du CERDP

---

[i] Article 12 du traité sur l'Union européenne.
Les citoyens sont directement représentés au niveau de l'Union au Parlement européen.
Les États membres sont représentés au Conseil européen par leurs chefs d'État ou de gouvernement et au Conseil par leurs gouvernements, qui doivent eux-mêmes rendre des comptes démocratiquement à leurs parlements nationaux ou à leurs citoyens.

Article 12 du traité sur l'Union européenne.
Les parlements nationaux contribuent activement au bon fonctionnement de l'Union :
(a) en étant informés par les institutions de l'Union et en recevant les projets d'actes législatifs de l'Union conformément au Protocole sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne ;
(b) en veillant au respect du principe de subsidiarité conformément aux procédures prévues dans le Protocole sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité ;
(c) en participant, dans le cadre de l'espace de liberté, de sécurité et de justice, aux mécanismes d'évaluation de la mise en œuvre des politiques de l'Union dans cet espace, conformément à l'article 70 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et en contribuant au contrôle politique d'Europol et à l'évaluation des activités d'Eurojust conformément aux articles 88 et 85 dudit traité ;
(d) en participant aux procédures de révision des traités, conformément à l'article 48 de ce traité ;
(e) en étant informés des demandes d'adhésion à l'Union, conformément à l'article 49 de ce traité ;
(f) en participant à la coopération interparlementaire entre les parlements nationaux et avec le Parlement européen, conformément au Protocole sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne.

PARLEU2019.FI

PARLIAMENT OF FINLAND

*Approved by the meeting of Secretaries General, Helsinki, 27 Jan 2020*
*Technical amendments 13 March 2020*

Conference of Speakers of the European Union Parliaments

# Guidelines for Inter-Parliamentary Cooperation in the EU

*The Speakers of national Parliaments of the EU Member States and the President of the European Parliament assembled at the Conference of Speakers of the European Union Parliaments, Recalling the provisions of Articles 10.2 and 12 of the Treaty on European Union[i], have adopted these guidelines to document our common understanding of the forms and practice of inter-Parliamentary cooperation in the European Union, to collate the legal bases of such cooperation, and thus to promote the contribution of national Parliaments to the good functioning of the Union, as foreseen in Article 9 of the Protocol on the Role of National Parliaments in the European Union.*

## 1. Objectives and Scope of Inter-Parliamentary cooperation

The main objectives of inter-Parliamentary cooperation in the European Union are:

a) To promote the exchange of information and best practices between the national Parliaments and the European Parliament with a view to reinforcing Parliamentary control, influence and scrutiny at all levels.

b) To ensure effective exercise of Parliamentary competences in EU matters in particular in the area of monitoring the principles of subsidiarity and proportionality.

c) To promote cooperation with Parliaments from third countries.

## 2. Framework

Inter-Parliamentary cooperation in the European Union takes place within a framework of permanent, recurring and *ad hoc* inter-Parliamentary meetings. It is governed by treaty, EU secondary legislation or by joint agreement of the European Parliament and the national Parliaments. The framework includes support structures jointly set up by the European Parliament and national Parliaments.

### *2.1 The Conference of Speakers of the EU Parliaments*

The Conference of Speakers of the EU Parliaments ("The EU Speakers' Conference", "EUSC") is a forum for the exchange of opinions, information and experiences among the presiding officers of the national Parliaments in the EU and the President of the European Parliament. Topics relate to the role of Parliaments and the organisation of parliamentary functions. The EUSC also promotes research activities and common action with respect to the forms and instruments of inter-Parliamentary cooperation. The Conference, according to its Guidelines, oversees the coordination of inter-Parliamentary EU activities.

**Documents:**
Stockholm Guidelines for the Conference of Speakers of EU Parliaments, 15 May 2010.

### *2.2 COSAC – The Conference of Parliamentary Committees for Union Affairs of Parliaments of the European Union*

COSAC is the conference referred to in Art. 10 of the protocol on the Role of National Parliaments in the European Union, appended to the EU Treaty. COSAC may submit any contribution it deems appropriate for the attention of the European Parliament, the Council and the Commission. COSAC shall in addition promote the exchange of information and best practice between national Parliaments and the European Parliament, including their sector committees. Contributions from the conference shall not bind national Parliaments and shall not prejudge their positions.

**Documents:**
Protocol (No 1) on the Role of National Parliaments in the European Union
Rules of Procedure of the Conference of Parliamentary Committees for Union Affairs of Parliaments of the European Union (OJEU 2011/C 229/01).

### *2.3 The Inter-Parliamentary Conference for the Common Foreign and Security Policy and the Common Security and Defence Policy*

The IPC CFSP/CSDP debates matters of Common Foreign and Security Policy, including Common Security and Defence Policy. The conference provides a framework for the exchange of information and best practices in the area of the EU's Common Foreign and Security Policy (CFSP) and Common Security and Defence Policy (CSDP), to enable national Parliaments and the European Parliament to be fully informed when carrying out their respective roles in this policy area.

**Documents:**
Rules of Procedure of the Inter-Parliamentary Conference for the Common Foreign and Security Policy and the Common Security and Defence Policy

### *2.4 The Inter-Parliamentary Conference on Stability, Economic Coordination and Governance in the European Union*

The IPC SECG provides a framework for debate and exchange of information and best practices in implementing the provisions of the Treaty on Stability, Coordination and Governance in the Economic and Monetary Union (Fiscal Compact). Its purpose is to strengthen cooperation between national Parliaments and the European Parliament and contribute to ensuring democratic accountability in the area of economic governance and budgetary policy in the EU, particularly in the EMU.

**Documents:**
Treaty on Stability, Coordination and Governance in the Economic and Monetary Union
Rules of Procedure of the Interparliamentary Conference on Stability, Economic Coordination and Governance in the European Union

### *2.5 The Joint Parliamentary Scrutiny Group on Europol*

The JPSG on Europol was created pursuant to Art. 88 of the Treaty on the Functioning of the European Union (TFEU) for the scrutiny of Europol's activities by the European Parliament together with national Parliaments, to ensure the accountability and transparency of Europol. The JPSG monitors Europol's activities in fulfilling its mission, including as regards the impact of those activities on the fundamental rights and freedoms of natural persons. The JPSG's right to information and to be consulted are regulated in Art. 51 of the Europol regulation. A representative of the JPSG may attend meetings of the Management Board of Europol as a non-voting observer.

**Documents:**
Art. 88 TFEU on Europol

Regulation (EU) 2016/794 of the European Parliament and of the Council of 11 May 2016 on the European Union Agency for Law Enforcement Cooperation (Europol)
Rules of Procedure of the Joint Parliamentary Scrutiny Group on Europol

### *2.6 The Inter-Parliamentary committee Meeting for the Joint Evaluation of the Activities of Eurojust*

An inter-Parliamentary committee meeting for the joint evaluation of the activities of Eurojust by the European Parliament and national Parliaments (ICM on Eurojust) has been established by Art. 67 of the Eurojust Regulation, pursuant to Art. 85 TFEU. The President of Eurojust shall appear before the inter-Parliamentary committee meeting once a year to discuss Eurojust's current activities and to present its annual report or other key documents of Eurojust.

**Documents:**
Regulation (EU) 2018/1727 of the European Parliament and of the Council of 14 November 2018 on the European Union Agency for Criminal Justice Cooperation (Eurojust)

### *2.7 Interparliamentary Cooperation on the European Border and Coast Guard Agency*

A regulation on the European Border and Coast Guard Agency was adopted by the Council and the European Parliament on 13November 2019. The regulation foresees in Art. 112 that the European Parliament and the national parliaments may cooperate in the framework of Article 9 of Protocol No 1 on the Role of National Parliaments in the European Union annexed to the TEU and to the TFEU.

**Document:**
Regulation (Eu) 2019/1896 Of The European Parliament And Of The Council of 13 November 2019 on the European Border and Coast Guard

### *2.8 Other Inter-Parliamentary Meetings*

The Parliament of the member state holding the rotating EU Council Presidency and the European Parliament can organise inter-parliamentary meetings or conferences on topics of common interest. These can take place in various formats, such as Joint Parliamentary Meetings, Joint Committee Meetings, meetings organised by the parliament of the presidency member state or the Inter-Parliamentary Committee Meetings (ICM) organised by the European Parliament.

When arranging these meetings, conveners take care to coordinate with the calendar of permanent inter-parliamentary meetings to avoid overlap and duplication of activity.

## 3. Support structures

### *3.1 Meeting of the Secretaries General of the EU Parliaments*

The Secretaries General or other designated officials convene regularly in order to prepare the agenda and the debates of the Conference of Speakers of the European Union Parliaments and to settle any other business that may be necessary. Meetings of the Secretaries General are prepared and chaired by the Secretary General or other designated officials of the Parliament that holds the presidency of the Conference of Speakers, after having consulted the preceding and the next presidencies.

The role of the meeting of Secretaries General is regulated in The Stockholm Guidelines for the Conference of Speakers of EU Parliaments, Art. 8 (*supra)*.

### *3.2 Representatives of National Parliaments to the EU*

National Parliaments' Representatives and Liaison Officers contribute to inter-parliamentary cooperation by facilitating a regular exchange of information among national Parliaments and between national Parliaments and the European institutions.

### *3.3 IPEX*

IPEX, (InterParliamentary EU information eXchange) is a publicly accessible platform and a network for the exchange of information among the national Parliaments and the European Parliament. The IPEX is a collaborative effort. Its database contains draft legislative acts, consultation and information documents provided by the European Commission and information on the scrutiny of EU documents uploaded by the national Parliaments, including the subsidiarity procedure and political dialogue with the European Commission. IPEX serves as a web host and "institutional memory" for the EU's permanent inter-parliamentary conferences. IPEX contains a Calendar of inter-parliamentary meetings and events in the European Union.

**Documents:**
IPEX Guidelines, adopted by the Meeting of Secretaries General in 2015.

### *3.4 The European Centre for Parliamentary Research and Documentation*

The European Centre for Parliamentary Research and Documentation (ECPRD) is maintained by the European Parliament, the Parliamentary Assembly of the Council of Europe and the national Parliaments of EU and CoE member states. The ECPRD provides a network for handling information requests from parliaments relating, among other things, to legislative experience and parliamentary practice. Seminars hosted by ECPRD member Parliaments enable participants from member Parliaments to exchange experience and practice.

**Documents:**
Statutes of the ECPRD

---

[i] Treaty on European Union, Art. 10.2
Citizens are directly represented at Union level in the European Parliament.
Member states are represented in the European Council by their Heads of State or Government and in the Council by their governments, themselves democratically accountable either to their national Parliaments, or to their citizens.

Treaty on European Union, Art. 12
National Parliaments contribute actively to the good functioning of the Union:
(a) through being informed by the institutions of the Union and having draft legislative acts of the Union forwarded to them in accordance with the Protocol on the role of national Parliaments in the European Union;
(b) by seeing to it that the principle of subsidiarity is respected in accordance with the procedures provided for in the Protocol on the application of the principles of subsidiarity and proportionality;
(c) by taking part, within the framework of the area of freedom, security and justice, in the evaluation mechanisms for the implementation of the Union policies in that area, in accordance with Article 70 of the Treaty on the Functioning of the European Union, and through being involved in the political monitoring of Europol and the evaluation of Eurojust's activities in accordance with Articles 88 and 85 of that Treaty;
(d) by taking part in the revision procedures of the Treaties, in accordance with Article 48 of this Treaty;
(e) by being notified of applications for accession to the Union, in accordance with Article 49 of this Treaty;
(f) by taking part in the inter-Parliamentary cooperation between national Parliaments and with the European Parliament, in accordance with the Protocol on the role of national Parliaments in the European Union.



Imprimerie centrale – Centrale drukkerij